

Biden , les vétérans américains etc ...: Le Monde du samedi 8 Juin ; où son les vétérans russes , l'escadrille Normandie-Niémen ..?

et l'Europe,
une histoire française

Russie
Le Français
Laurent Vinatier
arrêté à Moscou
PAGE 6

Economie
La BCE amorce
une prudente
baisse de ses taux
PAGE 13

Justice
Enquête sur
un naufrage de
migrants : les juges
dénoncent des
« intimidations »
PAGE 11

Environnement

Les opposants à
l'A69 se mobilisent
malgré
l'interdiction

PAGE 12

► Les commémorations du 6 juin 1944 ont été marquées par les périls de 2024
► « Le Monde » a suivi les vétérans lors de cette journée faite de solennité et
d'émotion PAGES 8-9

CGCINÉMA CINÉMA &THÉOFILMS THÉO FILMS PRÉSENTENT PRÉSENTENT

Vnuzu"Pkg3Hgvozzyk"Rnuskg{"3"Mxgvnoysk Gs#rok"¥gvvkxkg{

C'EST

PAS

MOI ST PAS MOI

LEOS CARAX

LE 12 JUIN AU CINÉMA

UN

PUR MOMENT

DE

BONHEUR.

FRANCEINFO

DRÔLE ETPOÉTIQUE,

LIBRE ET JOUEUR.

L'OBS

BONHEUR

PASSIONNANT

ET ÉTONNANT.

LE MONDE

2 |

INTERNATIONAL SAMEDI 8 JUIN 2024

0123

ENTRETIEN

bruxelles - bureau européen

A

lors que les sondages annoncent tous une poussée

de l'extrême droite aux élections européennes du 9 juin,

l'historien Nicolas Lebourg,

spécialiste de cette mouvance, analyse les raisons de ce mouvement

attendu, même si, juge-t-il, « l'Union européenne résiste ».

L'extrême droite pourrait occuper jusqu'à 25 % de l'Hémicycle strasbourgeois après

le 9 juin. S'agit-il d'un mouvement général, que l'on retrouve partout en Europe ?

Le scrutin s'annonce excellent pour les extrêmes droites. Mais, cette fois, ce phénomène ne pourra pas être décrit comme une

« vague populiste » imputable à une « crise » à laquelle les électeurs réagiraient. Il ne pourra pas non plus être imputé aux pays de

l'Est ayant une moins longue tradition démocratique. De fait, les pays fondateurs de

l'Europe - l'Allemagne, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg -

voient aussi l'extrême droite progresser fortement, et même un pays comme le Portu-

gal, rétif à cette offre politique jusqu'à peu,

n'y échappe pas.

Quel est, alors, le socle commun
qui pousse les Allemands, les Français,
les Néerlandais ou les Italiens à voter
pour l'extrême droite ?

A l'évidence, bien des électeurs en Europe

partagent le sentiment que le risque de dé-
classement personnel et le déclassement de

sa nation ne font qu'un. La lassitude aussi en-
vers la démocratie libérale et ses garde-fous

juridiques nourrit une tentation dite « illibé-
rale » que l'on retrouve dans les démocraties

ailleurs (Etats-Unis, Inde, Israël...).

C'est-à-dire ?

Ce qui lie souvent ces opinions publiques,
c'est l'idée que l'Etat libéral n'est plus assez

fort pour protéger le groupe ethnique majo-
ritaire de la société. La demande d'autorité

s'exprime clairement contre les migrants,
mais pas seulement : les polémiques contre

les personnes LGBT ou le droit à l'IVG témoi-
gnent qu'il y a une vision globale de la néces-
sité de contrôler les corps par un ordre mo-
ral, social, démographique.

Qu'est-ce qui, au niveau européen, rap-
proche ces formations d'extrême droite,

aux histoires différentes ?

Tous ces partis se présentent comme des
élites de rechange contre celles qui ont

échoué. Pour eux, il s'agit de régénérer la société en lui assurant une forme homogène et unitaire. Cette unité organique qu'ils recherchent n'est possible qu'en révisant les relations internationales qui, à leurs yeux, participent à la désintégration de la nation. Marine Le Pen l'a écrit : le « mondialisme » et la « postmodernité » sont un seul phénomène.

Et l'idée d'une Union européenne (UE) toujours plus étroite va totalement à l'encontre de ces déterminants structurels des extrêmes droites depuis toujours.

Au Parlement européen, les droites radicales se répartissent dans deux groupes

politiques - les Conservateurs et réformistes européens (ECR), où l'on trouve

Fratelli d'Italia et le polonais Droit et justice (PiS), et Identité et démocratie (ID),

qui accueille entre autres le RN. Le Fidesz de Viktor Orban et l'AfD allemande sont

chez les « non-inscrits ». Toutes ces formations peuvent-elles être qualifiées

d'extrême droite ?

Les partis rassemblés dans ID le sont tous.

Le cas d'ECR est plus complexe, et cela remonte à ses origines : ce groupe a été créé par

les conservateurs britanniques, qui jugeaient le Parti populaire européen (PPE) des

droites européennes auquel ils étaient rattachés trop peu souverainiste. Aujourd'hui, on

y trouve, à quelques rares exceptions près, des partis clairement d'extrême droite. Ainsi

l'espagnol Vox, qui vient de l'autonomisation de l'aile la plus dure du parti conservateur espagnol, est sur une ligne d'extrême

droite assez caricaturale. Il est post-franquiste, comme le parti de Giorgia Meloni,

Fratelli d'Italia, est post-fasciste. Quant à Reconquête !, d'Eric Zemmour, il se veut le véritable parti des identitaires.

ID et ECR sont donc deux groupes d'extrême droite. Mais quelles sont les lignes

de fracture entre eux ?

Il y a des éléments de rejets de la société multiethnique et de demande de pouvoir fort qui parcourent ID comme ECR. Les nuances, réelles, qui existent, ne liquident

pas cette commune vision du monde. Cela

dit, les noms qu'ils ont reçus disent des choses de ce qu'ils sont.

ID, pour « Identité et démocratie », c'est un choix du RN qui a une histoire. Il reprend le nom de l'ancienne revue des identitaires, dont les cadres, dans leur jeunesse, avaient participé à un groupuscule d'extrême droite envisageant de concurrencer le FN avec un « Parti du peuple » dont le slogan aurait été : « Socialisme, identité, démocratie ». De ces origines, il reste cet accent sur la thématique

identitariste, hostile à la société multiculturelle, tandis que la volonté d'une plus grande

souveraineté populaire a été remplacée par l'exigence de souveraineté nationale.

Et ECR ?

Les partis d'ECR sont plus enclins à faire évoluer l'UE, moins souverainistes que ceux d'ID

- je vous rappelle que le RN propose encore de se débarrasser de la Commission. Ils sont aussi moins russophiles et plus sensibles à l'entente transatlantique. Mais, s'ils sont plus libéraux économiquement, ils sont aussi plus conservateurs sur les questions « sociétales ». Après, cela n'a pas empêché Reconquête ! de

rejoindre ECR alors qu'Eric Zemmour qualifiait [en 2015] l'Ukraine de « chimère », félicitait

une Russie qui résiste à l'« impérialisme » de

l'OTAN et traitait [l'ex-chancelière Angela Merkel] de gauleiter [fonctionnaire nazi] des Etats-Unis... Mais Reconquête ! trouve dans l'ECR

des partis qui, à son image, défendent un conservatisme moral pour répondre à ce qui serait un « choc des civilisations ».

ECR est associé à la vie du Parlement quand ID est censé être contenu derrière un cordon sanitaire. Cette distinction fait-elle encore sens ?

C'est assez délicat. Si la stratégie du cordon sanitaire se limite à des questions de « marques » auxquelles on refuse l'accès,

cela ne peut être performant. En somme, s'il s'agit d'attendre que des partis passent d'ID à ECR pour travailler avec eux, alors il n'y a pas de stratégie de mise à l'écart des idées des extrêmes droites.

Aujourd'hui, même à l'extrême droite, plus personne ne veut quitter l'UE. Le mot d'ordre, si l'on en croit Viktor Orban et Giorgia Meloni, est en revanche de la

changer de l'intérieur. Comment expliquez-vous cette évolution ?

Pour un parti en ascension, critiquer l'UE, c'est rassembler les mécontents pour assurer son décollage. S'il est installé, sur la ligne d'arrivée vers le pouvoir - c'est le cas du RN - , vouloir quitter l'UE, c'est s'assurer de perdre le second tour - même les seconds tours des départementales et des régionales, comme on l'a vu en 2015. Giorgia Meloni aussi a

ajusté son discours sur l'Europe pour se crédibiliser. Plutôt qu'un « Italexit », elle s'est

concentrée sur les migrants illégaux, les personnes LGBT, la natalité. Maintenant qu'elle

est au pouvoir, elle compose, en compensant l'affaiblissement de son souverainisme par des marqueurs identitaires et sociétaux.

Diriez-vous que l'extrême droite a déjà changé l'UE ?

L'UE lui résiste. Il y a beaucoup de rododendons. Viktor Orban a ainsi parlé durant

la campagne de « marcher sur Bruxelles »

dans une métaphore militaire, mais l'impossibilité des extrêmes droites à s'organiser au Parlement européen l'empêche d'avoir la politique de ses ambitions.

Est-ce à dire que ces formations ne peuvent pas travailler ensemble ?

Le problème, c'est leur désunion. Le PPE a été fondé en 1976, il est donc parfaitement

stable. En revanche, à l'extrême droite, regardez la façon dont se rassemblent les eurodéputés : c'est l'instabilité permanente. Il y a eu

jadis le Groupe des droites européennes, puis l'Alliance européenne des mouvements

nationaux, puis le Mouvement pour l'Europe des nations et des libertés et, enfin, ID...

Au Parlement européen, le FN français a eu des alliances baroques avec des mouvements a priori incompatibles. Le RN refuse

désormais de s'allier avec les Allemands de l'AfD, avec qui il siégeait pourtant au sein du groupe ID avant d'organiser leur exclusion.

Ces différences sont des obstacles à

l'union. Il y a aussi les positionnements nationaux : jadis, certains partis ne voulaient

pas s'allier avec le FN pour ne pas être diabolisés par contamination, aujourd'hui, le RN

ne veut plus être avec l'AfD. Donc, stratégies continentales et nationales se complètent pour empêcher une vaste unification.

Vous ne croyez donc pas à l'alliance

des extrêmes droites, à laquelle appellent Viktor Orban et Marine Le Pen,

au sein du Parlement européen ? Ni à une alliance de la droite à l'extrême droite, comme le souhaite Giorgia Meloni ?

Aujourd'hui cela paraît être une chimère : l'essentiel des forces représentées refuse la

construction d'une majorité. Même à l'intérieur d'ECR, il y a débat : Jorge Buxadé, tête

de liste des Espagnols de Vox, a dit qu'il envisageait plutôt des convergences de votes

au cas par cas. La recomposition se fera selon ce qui sortira des urnes, mais chacun

suivra son intérêt et sa tactique propres, et non une vision et une stratégie communes.

Mais c'est la taille de l'assiette de ces alliances opportunistes qui leur permettront ou

non de peser réellement.

Pensez-vous que la perspective d'un retour de Donald Trump à la Maison

Blanche favorise les formations populistes et de droite radicale européenne ?

Trump représente l'idée du possible : si la démocratie américaine se transformait en régime illibéral, cela légitimerait, dans le monde entier, le fait de s'en prendre à l'Etat

de droit. Ça banaliserait l'offre des extrémistes sur le marché électoral. Le candidat répu-

blicain montre aussi la possibilité d'accen-
tuer encore une dérive autoritaire des Etats

démocratiques. Je m'explique : quand Trump
déclarait, il y a quelques semaines, qu'il serait
« dictateur » mais « juste le premier jour », il
montrait la possibilité d'une surenchère
dans l'offre autoritaire. p

propos recueillis par
philippe jacqué
et virginie malingre

« LA RECOMPOSITION
SE FERA SELON
CE QUI SORTIRA
DES URNES, MAIS
CHACUN SUIVRA
SON INTÉRÊT ET SA
TACTIQUE PROPRES »

L'alliance des extrêmes droites
de l'UE, une « chimère »

Pour l'historien Nicolas Lebourg, l'absence d'une stratégie européenne commune
des partis de cette mouvance explique son instabilité et son morcellement

L'EUROPE FACE À L'EXTRÊME DROITE

La députée du Rassemblement national Marine Le Pen, aux côtés de Santiago
Abascal, dirigeant de Vox, à Madrid, le 19 mai. ALBERTO GARDIN/ZUMA PRESS
WIRE

0123

SAMEDI 8 JUIN 2024 international | 3

Législatives fédérales belges :

la poussée du Vlaams Belang

Le parti d'extrême droite pourrait remporter le scrutin dimanche 9 juin

bruxelles - correspondant

D

dimanche 9 juin, les Belges se rendront aux urnes pour les européennes et choisiront également leurs

députés fédéraux et régionaux. Si les sondeurs pronostiquent un « dimanche noir », Nick évoque, lui, un « dimanche rose » pour son parti d'extrême droite, le Vlaams Belang (VB). Attablé au café De

Beurs, à Ninove, en Flandre-Orientale, ce militant refuse de donner

son nom - « On ne sait jamais. » Mais il est intarissable sur son

parti, crédité de 25 % à 27 % des intentions de vote pour le scrutin, ce

qui pourrait en faire le plus important de la future Chambre des représentants. Il glanerait alors au

moins 27 sièges sur les 150 de l'Assemblée, soit 15 de plus qu'en 1991,

à l'époque de ce que les opposants au parti nationaliste appelèrent « dimanche noir », qui vit le Vlaams Belang, alors appelé

Vlaams Blok, faire une entrée fracassante au Parlement en quadruplant le nombre de ses voix.

« La Flandre aux Flamands »

Pour Nick, pas de doute : « son » président, Tom Van Grieken, 37 ans, va mener le parti au-delà des 30 %. « Tout le monde n'ose pas encore avouer qu'il vote pour

nous », sourit-il. A Ninove, laboratoire de la formation extrémiste,

la parole est, en revanche, libérée. A écouter le militant et ses amis de la Vlaams Huis, la vitrine locale du parti, l'heure est venue de faire « Autrement et mieux » (l'un des slogans pour la campagne) et de « Rendre la Flandre aux Flamands » (un autre slogan).

Ninove, raciste ? La ville

compte quelque 20 % d'étrangers et 5 % de musulmans. Mais

« visibles » - sous-entendu, trop

visibles - avance Nick : originaires d'Afrique noire, vivant « entre

eux », travaillant à Bruxelles « où je ne vais plus jamais » et ne

parlant pas, ou pas assez, le néerlandais « ce qui crée des problèmes pour le niveau des petits

Flamands à l'école ».

Le député régional Guy D'Haeseleer, devenu l'élu le plus populaire de la province, a capitalisé sur ces

sentiments en militant contre l'installation d'une mosquée et en jouant sur un mal-être que Nick décrit avec ses mots : « Avant, je remplissais mon sac de courses pour 30 euros, aujourd'hui je n'ai plus rien pour ce prix-là. Mon médecin a cessé d'exercer et il n'a pas de successeur. Dans ma rue, je ne trouve plus de distributeurs de billets. Et puis, ces étrangers... Je n'ai rien contre eux, mais il n'y a vraiment pas assez de place pour eux ici. » M. D'Haeseleer, rallié au Vlaams Belang, compte bien raffer la mairie au Parti libéral lors du scrutin municipal, en octobre. « C'est du tout cuit », pense Nick, en levant son verre de bière trappiste. Une bière wallonne ? Et qu'en est-il du séparatisme, qui fut longtemps le point cardinal du programme du Belang ? « Ce serait bien, mais ce n'est pas pour demain », prétend Nick, quitte à contredire le discours de certains cadres de la formation flamande qui, s'ils arrivent au pouvoir, promettent d'user d'une « bombe atomique financière » contre ces Wallons qui se complairaient dans « le ha-

mac » de la Sécurité sociale. Une enquête de l'institut IVOX publiée le 29 mai indiquait que s'ils sont 57 % à se dire favorables à l'idée d'une Flandre autonome, les électeurs du Belang sont aussi 44 % à se dire « fiers de la Belgique ».

Pour mener son projet à bien, le parti aurait de toute manière besoin d'alliés. Or, Bart De Wever, chef de file du parti nationaliste et conservateur Alliance néoflandre, vient, après beaucoup d'hésitations, de rejeter l'hypothèse d'une entente avec l'extrême droite : il vise désormais le poste de premier ministre fédéral.

Plusieurs scandales récents ont, il est vrai, émaillé la vie du Belang. En janvier, le parquet fédéral ouvrait un dossier pénal à l'encontre de Frank Creyelman, ancien député et sénateur du parti, conseiller municipal à Malines. Il aurait informé un espion chinois, contre rétribution, entre 2019 et 2022. Il a été exclu du parti et son frère, Steven, député fédéral, a dû démissionner de son poste de

président d'une commission sur les achats d'armement : son nom figurait dans des échanges de courriels avec le contact chinois de son frère.

Pas de démission, en revanche,

pour Filip Dewinter, vice-président du Parlement régional, peut-être parce que cette figure historique du parti est jugée intouchable : il a été l'un des principaux artisans du fameux « dimanche

noir » de 1991.

Un autre personnage encore, Tom Vandendriessche, bras droit

du président Van Grieken et directeur du centre d'études du parti,

est sur la sellette. Eurodéputé sortant et tête de liste du parti pour

les élections européennes, il est visé par une enquête de l'Office européen de lutte antifraude

après avoir été soupçonné d'utiliser des assistants parlementaires

au profit de son parti. « Absurde », affirme l'élu, déjà rappelé à l'ordre par le Parlement de Strasbourg pour avoir utilisé à la tribune le terme de « grand remplacement ». Présenté par des médias flamands comme un suprémaciste blanc et

un antisémite, il avait notamment utilisé le pseudonyme

« Grossfaz », renvoyant à Adolf Hitler, sur les réseaux sociaux.

L'un de ses assistants parlementaires a, lui, été condamné avec

sursis en mars à l'issue d'un procès intenté à Schild & Vriend, un

mouvement identitaire violent dirigé par Dries Van Langenhove, un

ex-député du VB. Les enquêteurs ont retrouvé dans l'ordinateur de l'intéressé des discours d'Hitler ainsi que des chants et des images à caractère nazi.

Ces divers éléments semblent visiblement peser beaucoup moins que ceux qui ont assuré la popularité du parti. « Le président Tom Van Grieken a mené à bien un processus de dédiablement, peut-être moins net que celui du Rassemblement national, mais

qui produit des effets, analyse Benjamin Biard, du Centre de recherche et d'information sociopolitiques. Le député Filip Dwinter appelait cela "une manucure" : le

parti effaçait ses traits néofascistes au profit d'une image de droite

radicale populiste. »

Favori des jeunes

Autre facteur : le Vlaams Belang possède l'atout de n'avoir jamais

participé à un exécutif. « Antisystème, il capte les voix de ceux qui

critiquent le fonctionnement actuel de la démocratie. Et il a placé

le thème de la migration au cœur de son programme et favorisé sa banalisation : plusieurs autres partis ont d'ailleurs embrayé », poursuit M. Biard.

Le thème d'une immigration « hors de contrôle » s'est imposé au point que 43 % des Flamands

en font leur premier sujet de préoccupation indiquait, en mars,

une étude de la chaîne publique VRT et du quotidien De Standaard. Selon IVOX, 55 % des électeurs du Vlaams Belang estiment que « l'on ne peut pas faire confiance » à des

étrangers. Et 79 % d'entre eux jugent qu'ils représentent « une menace pour notre culture ».

L'inquiétude de beaucoup de Flamands est aujourd'hui que l'extrême droite n'ait pas encore fait le plein : les jeunes, influencés par la campagne permanente que

le parti mène sur les réseaux so-

ciaux, en font en effet clairement

leur favori. p

jean-pierre stroobants

Le président du parti d'extrême droite flamand Vlaams Belang, Tom Van Grieken, à Anvers (Belgique), le 2 juin. SIMON WOHLFAHRT/AFP

« ANTISYSTÈME,
[LE PARTI] CAPTE
LES VOIX DE CEUX
QUI CRITIQUENT
LE FONCTIONNEMENT
ACTUEL DE
LA DÉMOCRATIE »
BENJAMIN BIARD
universitaire

Au Parlement européen,
le cordon sanitaire de
plus en plus fragilisé
Le débat est relancé sur l'accord tacite entre
les principaux groupes pour exclure
l'extrême droite des postes d'influence

bruxelles - bureau européen
L
a montée de l'extrême

droite aux élections euro-
péennes du 9 juin pourrait

relancer le débat sur le cordon sa-
nitaire qui, aujourd'hui, prive le

Rassemblement national (RN) et
ses alliés au Parlement européen
de postes de pouvoir au sein
de l'institution.

De fait, ces formations réunies

au sein du groupe Identité et démocratie (ID) ne sont pas associées au travail de négociation ou d'amendement qui accompagne l'activité législative. Elles n'ont pas non plus accès à l'une des quatorze vice-présidences du Parlement européen, ni à des présidences de commission parlementaire, ni au moindre poste d'influence au sein de l'administration.

La coutume au Parlement européen veut que ces postes soient répartis en fonction des résultats aux élections européennes. Mais les conservateurs du Parti populaire européen (PPE), les sociaux-démocrates (S&D), les libéraux de Renew, les Verts et la gauche radicale (The Left) se sont entendus pour priver ID de ses droits théoriques. « Ce Parlement européen qui passe sa vie à donner des leçons de démocratie à l'étranger ne la respecte pas chez lui », s'insurge Thierry Mariani. L'eurodéputé RN y voit « le dernier avatar de la stratégie de diabolisation de l'extrême droite » quand, à quelques rares

exceptions près, dont l'Allemagne, plus aucun parlement national en Europe ne pratique le cordon sanitaire.

Grandes manœuvres

A ce stade, au PPE, chez les S&D, Renew, les Verts et The Left, on affirme vouloir reconduire cette

mise à l'écart d'ID après le 9 juin. En revanche, en l'état actuel des

choses, le groupe des Conservateurs et réformistes européens

(ECR) devrait encore échapper au cordon sanitaire, même si la très grande majorité des partis qu'il

rassemble - l'espagnol Vox, l'italien Fratelli d'Italia, le français Reconquête !, les Démocrates de

Suède ou le Parti des Finlandais - sont catalogués à l'extrême droite. « Bien sûr, si ID et ECR fusionnent

après le 9 juin, c'est une autre histoire », reconnaît un diplomate

européen, alors que les grandes manœuvres ont commencé au sein de la mouvance.

Il faut dire que, contrairement à ID, ECR a des représentants à la table du Conseil, qui réunit les chefs d'Etat et de gouvernement européens et où se prennent les

grandes décisions politiques de l'Union. Aujourd'hui, on y trouve Giorgia Meloni et le Tchèque Petr Fiala. Il y a peu, le Polonais Mateusz Morawiecki, du PiS, y siégeait aussi.

The Left réclame « un cordon sanitaire pour ECR et ID ». « Pas de

deal avec les fachos ! » , assure sa coprésidente Manon Aubry, de la France insoumise. Les Verts sont sur la même ligne. « ECR et ID, c'est blanc bonnet et bonnet blanc »,

abonde Philippe Lamberts, le coprésident du groupe écologiste.

Les sociaux-démocrates et les libéraux se montrent plus ambigus

sur le sujet. Sur les cinq dernières années, ils ont agi au « cas par cas », choisissant parfois de barrer la route à certains élus du PiS ou du Fidesz. Mais, quand cela a pu

servir leurs intérêts, les deux groupes ont su se montrer conciliants.

Le grand marchandage de mi-mandat qui a accompagné l'élection de Roberta Metsola à la présidence du Parlement européen

en 2022 en est un exemple. En

échange de son soutien à la Maltaise (PPE), et avec la complicité de

Renew et des S&D, ECR a gagné un poste de vice-président. Dans cette affaire, les Verts ont perdu une vice-présidence.

« ECR a un pied dans la majorité »

Pour l'avenir, l'Espagnole Iratxe Garcia, présidente du groupe S&D, évoque la nécessité d'un « cordon sanitaire à l'extrême droite » - sans dire jusqu'où va l'extrême droite. Renew reste tout

aussi flou. Les sociaux-démocrates comme les libéraux rappellent

néanmoins qu'ils ont signé avec

les Verts et The Left, une déclaration commune, le 8 mai, dans laquelle ils s'engagent à « ne jamais

coopérer ni former une coalition avec l'extrême droite et les partis radicaux, à aucun niveau ».

Le PPE, lui, n'exclut rien. Dans ce contexte, il refuse aussi d'étendre le cordon sanitaire à ECR, qui peut s'avérer un allié utile. Aujourd'hui, la Commission s'appuie sur une

majorité parlementaire construite autour du PPE, des S&D et

de Renew, et celle-ci devrait être reconduite après les élections, même si, en raison de la poussée annoncée de l'extrême droite, elle pourrait être moins solide.

Sur certains sujets, comme le

Pacte vert ou l'immigration, le PPE pourrait chercher à construire une majorité alternative avec ECR, comme il l'a déjà fait sous cette législature dans quelques rares cas - on pense notamment à la bataille homérique sur le projet de loi sur la restauration de la nature que le PPE, ECR et ID ont vidée de sa substance.

Dans ce contexte, Manfred Weber, le président du PPE, martèle qu'il pourrait travailler avec les Italiens de Fratelli d'Italia ou les Tchèques d'ODS. « ECR a un pied dans la majorité », tranche Thierry Mariani, qui rappelle qu'en novembre 2019, plus de la moitié de ses élus ont voté pour investir la Commission d'Ursula von der Leyen.

Reste à savoir si le cordon sanitaire est efficace. « Le cordon sanitaire idéologique est tombé depuis longtemps », juge Philippe Lamberts, qui s'inquiète de voir « les idées de l'extrême droite reprises par les partis traditionnels ». Au sein d'ID, si le discours officiel est de s'insurger contre ce procédé, la

réalité est plus nuancée. « D'une certaine manière, le cordon sanitaire nous rend service », confie un

élu ID, qui pense que son groupe y perdrait s'il devait, comme les autres, participer à la fabrique du compromis européen : « Un parti politique, ça s'use quand on s'en sert. » Le résultat des élections du 9 juin devrait lui donner raison. p

virginie malingre

« LE CORDON

SANITAIRE

IDÉOLOGIQUE EST

TOMBÉ DEPUIS

LONGTEMPS »

PHILIPPE LAMBERTS

coprésident du groupe

écologiste



4 | international SAMEDI 8 JUIN 2024

0123

CORSE

SARDAIGNE Baléares

Madère

(PORTUGAL)

Paris

Dublin

Galway

Cork

Luxembourg

Amsterdam

Utrecht

La Haye

Bruges

Liège

Rotterdam

Reims

Rouen

Rennes

Brest

Nantes

Tours

Bordeaux

Toulouse

Montpellier

Marseille

Grenoble

Nice

Dijon

Clermont-Ferrand

Lyon

Lille

Nancy

Strasbourg

Valence

Madrid

Lisbonne

Palma
de Majorque Cordoue

Alicante
Bilbao

Malaga
Séville

Saragosse

Porto
Braga

Coimbra
Sintra

Barcelone

Murcie

Gênes
Turin

Anvers
Bruxelles
PAYS-BAS

IRLANDE

BELGIQUE

FRANCE

ESPAGNE

PORTUGAL

Mer Méditerranée

OCÉAN ATLANTIQUE

Manche

Mer
d'Irlande

GALICE

CATALOGNE

GRAND-EST

NOUVELLE-
AQUITAINE

PROVENCE-
ALPES-
CÔTE D'AZUR

HAUTS-DE-
FRANCE WALLONIE

FLANDRE

PAYS
BASQUE

ANDALOUSIE

ALGARVE

SUISSE

ROYAUME-UNI

Irlande
du Nord

Hongrie

Pologne

Italie

Belgique

Lettonie

Pays-Bas

France
Bulgarie
Finlande
Suède
Portugal
Croatie
Autriche
Estonie
Danemark
R. tchèque
Slovaquie
Grèce
Espagne
Allemagne
Roumanie
Chypre
Luxemb.
Slovénie
Lituanie
Malte
Irlande

12

20

60 %

29

37

19

16 16

13 14

9

10

24

30

0,7

26

10

44

4

21

4

1

13

10

21 21

14

Score des partis d'extrême droite
aux dernières législatives

En % des surages exprimés

Dans cet Etat qui, comme l'Espagne, a connu une
longue dictature (1926-1974), le parti d'extrême
droite Chega (« ça suit ») a fait une percée aux
législatives de mars (18 %), porté par les scandales
de corruption touchant le gouvernement socialiste.

Créé en 2019, il s'est positionné comme parti
antisystème et anti-Roms, séduisant dans un premier
temps l'électorat des zones rurales délaissées.

Après le traumatisme de la guerre civile et de la dictature

franquiste (1936-1977), l'extrême droite a été électoralement
faible dans le pays, avant de réémerger au début

des années 2000 en Catalogne, avec une rhétorique antimusulmane et anti-immigration. En 2017, la poussée du mouvement indépendantiste catalan est mise à profit par le parti Vox, créé en 2014, pour s'ériger en garant de l'unité de la nation espagnole face aux menaces d'éclatement. Opposé à l'avortement, au féminisme et à la politique mémorielle du gouvernement central, il est devenu, en 2019, la troisième force politique du pays.

Belgique, Pays-Bas

Les partis d'extrême droite des deux pays se nourrissent de la montée de l'insécurité à la suite des attentats islamistes et à l'emprise du trafic de drogue associés à des groupes criminels d'origine marocaine (Mocro Maia). Aux Pays-Bas, le Parti populaire pour la liberté (PVV), fondé en 2006, se présente comme le défenseur des « oubliés » du système et

utilise la rhétorique du « grand remplacement ». Son discours a infusé les débats

et depuis la victoire de son leader Geert Wilders aux élections législatives de mai, trois partis de droite et du centre droit ont signé un accord de gouvernement avec lui. Geert Wilders prône le rattachement de la Flandre belge aux Pays-Bas, une idée soutenue par le parti flamand belge, le Vlaams Belang. Fondé en 1979 sur le thème de la revanche des Flamands contre la domination politico-culturelle des francophones wallons et bruxellois, ce parti est aujourd'hui le premier en Flandre, dont il vante la performance

économique.

Italie

Portugal

Espagne

L'Italie a été l'un des premiers pays à faire sauter le « cordon sanitaire » établi autour des partis d'extrême droite. En 1994, la coalition du gouvernement de Silvio Berlusconi inclut le parti néofasciste Alliance nationale, héritier de la République de Salò de Benito Mussolini (1943-1945), et la Ligue du Nord, un parti populiste régionaliste ayant dérivé ensuite vers une posture de plus en plus radicale (eurosceptique, prorusse, anti-immigration, anti-LGBT+). En 2022, Giorgia Meloni, cheffe du parti postfasciste Fratelli d'Italia, remporte les élections et prend la tête d'une coalition aux côtés de la Ligue et de la droite, dans un pays marqué par le déclin démographique, la crise économique et les flux migratoires. Longtemps eurosceptique, elle œuvre aujourd'hui pour imposer à Bruxelles une majorité plus conservatrice.

Surages en faveur
des partis d'extrême droite
aux dernières élections législatives,
par circonscription, district ou commune
selon les pays, en % des surages exprimés

0
7
15
22
30
37
45
55
65
78

Les territoires de l'extrême droite en Europe

Avant le scrutin du 9 juin, la géographe Béatrice Giblin analyse les ressorts des votes nationaux-populistes

L
es élections européennes,
qui se tiennent du jeudi 6 au
dimanche 9 juin, devraient
aboutir à une forte poussée

de l'extrême droite au sein du Parle-
ment européen, alors que des partis

de cette mouvance siègent déjà dans
les gouvernements de plusieurs
Etats membres. A cette occasion,
Le Monde a réalisé une cartographie
fine du vote en faveur de l'extrême
droite au sein des Vingt-Sept. Nous
avons sélectionné pour chaque pays

les partis de droite radicale et popu-
liste, et extrait les votes exprimés en

leur faveur lors des élections législa-
tives nationales les plus récentes.

Pour tenter de comprendre les
mécanismes qui ont favorisé cette

évolution dans les territoires con-
trastés de l'UE, nous avons sollicité

la géographe Béatrice Giblin, fonda-
trice de l'Institut français de géopo-
litique (université Paris-VIII) et di-
rectrice de la revue Hérodote, qui

dès 2012 dans un de ses numéros,

revu et augmenté en 2014 (L'Extrême Droite en Europe, La Découverte) s'interrogeait sur les ressorts

communs à la montée de ces partis. Tous les sondages annoncent une forte poussée des partis d'extrême droite aux élections européennes. S'il est parfois difficile de classer

clairement à l'extrême droite certains partis, il n'en reste pas moins

que cette mouvance partage des dénominateurs communs.

Au premier rang figure l'immigration, que celle-ci soit forte ou

pas dans leur pays : tous ces partis

ont voté contre le pacte sur la migration et l'asile, jugé trop laxiste. L'UE

est accusée de favoriser l'arrivée d'étrangers sans prendre en compte, surtout si ces derniers proviennent de pays musulmans, une supposée opposition des « peuples », par

crainte de perdre leur identité ethnique, religieuse ou culturelle.

Cependant, bien que l'extrême droite soit désormais présente dans

tous les Etats de l'UE, certains, surtout dans l'Est, sont nettement plus

touchés que d'autres. Les zones où

les partis d'extrême droite obtiennent des scores très élevés sont généralement rurales et faiblement

peuplées. Dans ces pays, pourtant, l'intégration dans l'UE en 2004 fut approuvée par une nette majorité des citoyens. Aujourd'hui, une partie

d'entre eux sont séduits par les discours nationalistes, identitaires et

conservateurs de ces partis, qu'ils voient comme les seuls sachant les comprendre et les défendre, voire les protéger d'une élite européenne qui les ignorerait, les mépriserait et leur

imposerait des politiques économiques et sociétales qu'ils rejettent.

Démographie en crise

Ces pays, outre qu'ils ont été dirigés par des partis communistes, ont tous connu des histoires nationales plus ou moins traumatisantes. La Pologne a été deux fois rayée de la carte, partagée entre l'Allemagne et la Russie. La Hongrie a été amputée

d'une grande partie de son territoire et de sa population après la

première guerre mondiale. La République tchèque a perdu, un

temps, la Bohême. Tous ont une démographie en crise - diminution de

la population, taux de natalité et de

fécondité très bas, exil des diplômés, vieillissement de la population - qui alimente le sentiment

d'une partie de leur population

d'être abandonnée et de voir disparaître à jamais son mode de vie,

dans ces régions encore rurales

mais où la politique agricole commune a fortement contribué à moderniser l'agriculture et, donc, à accélérer l'exode rural.

Dans les autres pays de l'UE, l'ancrage de l'extrême droite est plus

ancien (France, Belgique, Pays-Bas), du fait d'une immigration elle aussi plus ancienne et localisée dans des

régions urbaines autrefois industrielles. Ces régions ont eu besoin de

main-d'œuvre dans le passé, mais

ont été très touchées par la désindustrialisation. Celle-ci a été aggravée par des délocalisations facilitées

par l'ouverture des frontières et l'intégration des pays de l'Est, entraînant un chômage massif.

En France, le sentiment d'être

abandonné par les responsables politiques de droite et de gauche resenti dans la population ouvrière a

été exploité par l'extrême droite, qui a accusé les « étrangers » de prendre les emplois des nationaux. Puis la croissance du trafic de drogue - y compris désormais dans de petites

villes et en milieu rural - dans lequel se trouvent souvent impliqués

des jeunes Français issus de familles immigrées, l'insécurité qu'il génère, les attentats djihadistes sont autant

de facteurs qui expliquent l'extension du vote d'extrême droite sur

l'ensemble du territoire national et,

plus ou moins, dans toutes les couches de la population - ouvriers,

employés, cadres, jeunes, personnes âgées. Le discours sur le retour

des frontières et même sur une « double frontière » (contrôle aux

frontières externes de l'UE et contrôle aux frontières nationales)

trouve désormais un large écho,

même si on peut douter de l'efficacité de leur rétablissement.

Se sentir de nouveau protégé par des frontières sûres, ne plus se faire imposer des normes décidées à Bruxelles - voiture électrique, arrêt des pesticides, chaudières au gaz... -

tout en restant dans l'UE, car le

Brexit au Royaume-Uni et ses conséquences négatives ont calmé les ardeurs des partisans de la sortie de

l'UE, sont autant d'arguments qui séduisent de plus en plus d'électeurs.

Le slogan du parti polonais Confédération Liberté et indépendance résume bien cet état d'esprit : « Une

maison, un barbecue, du gazon, deux voitures et des vacances. » p

béatrice giblin (géographe),

avec francesca fattori

et sylvie gittus-pourrias

0123

SAMEDI 8 JUIN 2024 international | 5

Kuopio

Tampere

Turku

Iles Aland

(FINLANDE)

Gotland

(SUÈDE) Öland

(SUÈDE)

Bornholm

(DANEMARK)

Crète Rhodes

Corfou

Cyclades

SICILE

Kaliningrad
(RUSSIE)

Helsinki

Tartu

Kaunas

Zilina

Pécs Szeged

Galati

Constanta

Brasov

Timisoara

Cluj Iasi

Craiova

Plovdiv

Thessalonique

Larissa

Patras

Sliven

Roussé

Varna

Bourgas

Debrecen

Presov

Siauliai Klaipeda

Saint-
Pétersbourg

Rovaniemi
Kemi
Oulu

Lulea

Umea

Parnu

Liepaja Jelgava

Daugavpils
Narva

Tallinn

Riga

Vilnius

Bratislava
Budapest

Bucarest

Athènes

Prague

Vienne

Ljubljana
Zagreb

Soa

Pilsen

Brno

Linz
Salzbourg
Innsbruck

Split
Rijeka
Graz

Ostrava

Liberec

Katowice

Varsovie

Berlin

Lodz

Wrocław

Leipzig
Hambourg
Brême
Hanovre
Dortmund
echt
Groningue

Cologne

asbourg

Francfort-
sur-le-Main

Nuremberg
Munich

Stuttgart

Dresde

Gdansk

Lublin

Bydgoszcz

Poznan

Szczecin

Cracovie

Naples

Milan

Catane

Bologne

Florence

Venise

Rome

Vérone

Bari

Messine

Vasteras

Uppsala

Göteborg

Alborg

Vejle Esbjerg

Copenhagen

Stockholm

Malmö

Aarhus
Odense

Lahti

Maribor

elles

Limite historique
de la n
du XVIIIe
siecle

SUÈDE

DANEMARK

FINLANDE

LETTONIE
ESTONIE

LITUANIE

POLOGNE

ROUMANIE

GRÈCE

M A L T E

CHYPRE

BULGARIE

ALLEMAGNE

SLOVAQUIE

S

AUTRICHE

SLOVÉNIE

CROATIE

ITALIE

HONGRIE

R É P. T C H È Q U E

Mer

du Nord

Mer Adriatique

Mer Tyrrhénienne

Mer Noire

Mer

Baltique

Golfe de Finlande

Mer Méditerranée

Mer Ionienne

Golfe

de Botnie

Mer Egée

SCANIE

CARPATES

DALÉCARLIE

POUILLES

LOMBARDIE

BAVIÈRE

CARINTHIE

MACÉDOINE

MOLDAVIE

TRANSYLVANIE

SAXE

POMÉRANIE

TOSCANE

VÉNÉTIE

LAPONIE

JUTLAND

SERBIE

KOSOVO

ALBANIE

MONTÉNÉGRO

BOSNIE-

HERZÉGOVINE

MACÉDOINE

DU NORD

TURQUIE

BIÉLORUSSIE

NORVÈGE

RUSSIE

UKRAINE

MOLDAVIE

TURQUIE

Principaux partis retenus par pays et date d'élection

Allemagne (2021) : Alternative für Deutschland (AfD) ; Autriche (2019) : Parti de la liberté d'Autriche (FPÖ) ; Belgique (2019) : Vlaams Belang, Alliance néoamande (N-VA), Parti populaire ; Bulgarie (2023) : Renaissance, There is Such a People, VMRO ; Chypre (2021) : Front populaire national (ELAM), Mouvement solidarité, Soule du peuple ; Croatie (2024) : Mouvement pour la patrie, Le Pont (Most), Détermination et justice ; Danemark (2022) : Démocrates danois, Parti du peuple danois, Nouvelle droite ; Espagne (2023) : Vox ; Estonie (2023) : EKRE ; Finlande (2023) : les Vrais Finlandais, VL ; France (2022) : Rassemblement national, Reconquête!, Les Patriotes, Debout la France ; Grèce (2023) : Spartiates, Solution grecque, Niki ; Irlande (2020) : Parti du centre, Parti irlandais de la liberté ; Italie (2022) : Fratelli d'Italia, la Ligue, Italexit per Italia ; Hongrie (2022) : Fidesz, KNDP, Notre patrie ; Lettonie (2022) : Alliance nationale, Pour la stabilité!, Lettonie d'abord, Pour chacun et chacune, Pouvoir souverain ; Lituanie (2020) : Alliance nationale, Drasos Kelias ; Luxembourg (2023) : Parti réformateur alternatif démocratique (ADR) ; Malte (2022) : Parti populaire ; Pays-Bas (2023) : Parti pour la liberté (PVV), Forum pour la démocratie (FVD) ; Pologne (2023) : PiS (au sein de la confédération Droite unie), Confédération, Il n'y a qu'une Pologne ; Portugal (2024) : Chega ; République tchèque (2021) : SPD, Tricolore, Bloc de Volny ; Roumanie (2020) : Alliance pour l'unité des Roumains ; Slovaquie (2023) : Parti national slovaque, Notre Slovaquie, Notre famille, République ; Slovénie (2022) : Parti national slovène, Resni.ca ; Suède (2022) : Démocrates suédois
Sources : commissions électorales et Parlements nationaux ;
Le Monde ; Europe Elects
Infographie Le Monde : Sylvie Gittus-Pourrias, Francesca Fattori

Fondé en 2013, le parti eurosceptique Alternative pour l'Allemagne

(AfD) a percé en 2015, profitant de la « crise migratoire » qui a vu arriver en Allemagne plus de 1 million de réfugiés en un an. Il est entré au Bundestag en 2017. Enraciné initialement à l'est de l'ancien rideau de fer, dans des territoires en perte de vitesse démographique et économique, il s'est aussi développé à l'ouest, dans des territoires qui se dépeuplent et se perçoivent comme mis à l'écart du développement économique du pays. Ses deux principaux candidats aux élections européennes ont été interdits de

campagne pour des propos révisionnistes qui ont suscité sa prise de

distance par plusieurs autres partis d'extrême droite européens.

En Europe du Nord, l'arrivée d'une immigration musulmane dès les années 1970 a parfois entraîné un choc culturel dans des pays historiquement progressistes sur le plan sociétal. Cela a nourri les mouvements qui promeuvent la défense des traditions et des valeurs nationales et accusent les partis politiques traditionnels de fragiliser cette identité en favorisant les étrangers au détriment des « vrais » citoyens. Le Parti des Finlandais, issu du populisme agraire opposant les zones rurales délaissées aux élites urbaines, occupe aujourd'hui des postes-clés du gouvernement, tandis que les Démocrates de Suède se sont hissés à la deuxième place des législatives de septembre 2022. Au Danemark, si le Parti du peuple danois a

fortement reculé depuis sa percée en 2015, ses idées anti-immigration ont été reprises par les sociaux-démocrates au pouvoir.

Créé à la fin de la guerre froide comme mouvement souverainiste, le Fidesz du premier ministre Viktor Orbán a obtenu

54 % des voix aux législatives de 2022, garantissant à son chef un quatrième mandat d'ailée. Il s'appuie sur la rhétorique de la grande nation amputée de deux tiers de son territoire par des ingérences européennes, à l'issue

de la première guerre mondiale. Ce sentiment de déclassement résonne dans un pays encore majoritairement rural

et vieillissant (forte émigration, chute de la natalité), qui craint de disparaître face à l'immigration et au modèle culturel woke que Bruxelles promouvoir. Prorusse, il bloque l'avancée de plusieurs décisions européennes.

Dans les pays baltes, dont certains comptent des minorités russes (Estonie, Lettonie), la crainte de Moscou est la principale raison qui nourrit le discours identitaire et d'extrême droite.

En Estonie, le Parti populaire conservateur (EKRE) est arrivé en deuxième place lors des élections de 2023. En Lettonie, en 2022, plus d'un électeur sur quatre s'est exprimé en faveur de l'une des quatre formations d'extrême droite, tandis qu'en Lituanie voisine, appelée aux urnes en octobre, le système partisan, tout aussi fragmenté, a jusqu'à présent freiné la progression de la droite radicale.

Dans les deux pays, l'extrême droite soutient les partis au pouvoir : Smer-SD du premier ministre, Robert Fico, en Slovaquie, Alliance du nouveau citoyen (ANO) de l'ancien chef du gouvernement, en République tchèque. Issu des sociaux-démocrates pour le premier, chantre de la lutte contre la corruption pour le second (malgré une mise en cause dans des affaires de détournement présumé de fonds européens), les deux gouvernants ont dérivé vers des positions de plus en plus autoritaires, anti-élites et anti-immigration.

Créé en 2001, le parti conservateur PiS (Droit et justice) arrive au pouvoir une première fois en 2005, avec un programme eurosceptique et marqué à gauche sur le plan social et économique.

A l'époque, il remporte massivement les territoires, très ruraux et en perte de vitesse démographique, situés à l'est de l'ancienne frontière qui, à la fin du XVIIIe

siècle, partagea la Pologne actuelle entre la Russie (est), l'Autriche (sud) et la Prusse (ouest). Entre 2015 et 2023, le PiS met en œuvre une « révolution conservatrice », considérant que l'identité nationale polonaise est menacée par l'Union européenne, les personnes LGBT+ et les défenseurs de l'avortement. Il est battu en 2023 par une coalition libérale et pro-européenne après avoir transformé les institutions. Il conserve la présidence et reste le premier parti du pays avec 36,6 % des voix.

Pays baltes

Pologne

Slovaquie et République tchèque

Hongrie

Pays nordiques

Allemagne

Ancienne limite

entre l'Allemagne

de l'Ouest et

l'Allemagne de l'Est

6 | international SAMEDI 8 JUIN 2024

0123

Minée par les divisions,

l'opposition hongroise

redoute un nouvel échec

Une coalition de six partis fait face à Viktor

Orban pour les municipales, organisées le

9 juin, en même temps que les européennes

budapest - envoyé spécial

M

aire de Budapest depuis 2019, Gergely Karacsony est reparti en

campagne avec sa façon si particulière de ne pas donner l'impression qu'il est prêt à tout pour

gagner. Avec ses manières polies mais distantes et ce grand corps de près de 2 mètres qu'il ne sait pas toujours où placer, cet ancien professeur d'université de 48 ans ne suscite qu'une ferveur limitée,

le 24 mai, sur la petite place de Budapest où il est venu promouvoir

le programme de santé municipale aux Budapestois de passage

pour une prise de sang.

Il récolte quelques demandes

de selfies de jeunes qui le reconnaissent et les reproches d'une

femme d'âge mûr qui lui en veut d'avoir interdit aux voitures de circuler sur l'emblématique pont des Chaînes sur le Danube. La transformation de cet ouvrage

est pourtant l'un des rares changements que cet opposant de

toujours à Viktor Orban a réussi à insuffler à sa ville de 1,8 million

d'habitants face à un premier mi-

nistre qui a passé ces cinq dernières années à mettre des bâtons

juridiques et financiers dans les roues de tous les projets de la mairie de Budapest.

« Nous avons aussi rénové une

ligne de métro et planté plus d'arbres que pendant la totalité des

trois mandats précédents », se

défend auprès du Monde M. Karacsony, qui espère être réélu

pour un deuxième mandat dimanche 9 juin, lors des élections

municipales, organisées simultanément avec les élections

européennes en Hongrie. « Des résultats sont possibles dans la santé, par exemple, en dépit de toutes les pressions, notamment financières, du gouvernement », estime-t-il.

En 2019, son élection à la mairie, contrôlée auparavant depuis

2010 par le Fidesz de M. Orban,

avait constitué un séisme politique dans ce pays d'Europe centrale. A l'issue d'une alliance inédite, six partis d'opposition allant de la gauche à une ancienne

formation nationaliste avaient réussi à s'emparer de la capitale

et de près de la moitié des grandes villes de province. Cinq ans

après ce qui reste le seul revers électoral majeur de M. Orbán en

quatorze ans de pouvoir, l'ambiance a pourtant bien changé.

La faute en incombe à la terrible campagne des élections législatives de 2022, lorsque ces mêmes partis avaient essayé de rééditer leur exploit de 2019 en désignant un candidat unique face à

M. Orbán. Après l'organisation

de primaires, auxquelles M. Karacsony s'était d'ailleurs présenté avant de se désister, les six

partis avaient désigné un candidat, Peter Marki-Zay, qui n'a jamais réussi à surmonter les

vieilles aigreurs qui agitent depuis toujours les opposants de

M. Orbán. Celui-ci fut très largement réélu, tandis que M. Marki-Zay n'obtint qu'un humiliant

35 % des voix.

Depuis ce traumatisme, « les partis d'oppositions ne sont plus

que l'ombre d'eux-mêmes », constate Robert Laszlo, analyste au centre de réflexion Political Capital. Contrairement à 2019, ils partent ainsi divisés dans de nombreuses villes du pays, tandis qu'au niveau national, ils sont dépassés par l'apparition surprise de Peter Magyar, un ancien apparatchik du pouvoir qui a fait défection en février en promettant de renverser M. Orban. Selon les sondages, sa liste, le parti Tisza (« respect et liberté »), pourrait aspirer une grande partie des voix de l'opposition et arriver en deuxième position aux élections européennes.

Au niveau local, en revanche, M. Magyar n'a pas eu le temps de s'implanter, laissant un boulevard au Fidesz en raison du mode de scrutin à un seul tour, qui défavorise les petits partis. « Ce sera déjà un succès pour l'opposition s'ils ne perdent qu'une ou deux grandes villes », estime ainsi M. Laszlo. « L'opposition n'a pas encore tiré les enseignements [de

la défaite de 2022], ni fait le travail intellectuel dont la Hongrie a

besoin dans l'avenir », convient

M. Karacsony, qui estime cependant sa réélection assurée à Budapest, « dernier bastion de l'idée

démocratique en Hongrie ».

Mettre fin à la « guerre civile »

Il doit toutefois faire campagne

face à une surprenante candidature dissidente soutenue par son

ancienne formation, le Parti vert.

Spécialiste des transports qui a fait toute sa carrière au sein du pouvoir, David Vitezy, 38 ans, s'est subitement lancé sur la scène politique budapestoise en 2023, en promettant qu'il est possible « d'obtenir des résultats » à condition de mettre fin « à la guerre civile » avec le pouvoir. Cet

ancien secrétaire d'Etat de M. Orbán, devenu modérément critique d'un premier ministre à qui

il reproche seulement de « laisser entrer les intérêts russes et chinois » en Hongrie, fait surtout

campagne en reprochant à « Karacsony de ne faire que de la politique nationale et de blâmer les

autres pour expliquer que rien ne

se passe dans la ville ».

Il profite aussi des alliances
conclues par le maire sortant

avec la formation sociale-démocrate de l'ancien premier ministre Ferenc Gyurcsany, un homme

qui suscite le rejet d'une grande
partie des Hongrois, y compris

dans l'opposition, mais a toujours refusé de passer la main.

Vendredi 7 juin, à deux jours du
scrutin, la candidate présentée

par le Fidesz s'est par ailleurs
subitement retirée de la campagne

en appelant à voter pour M. Vitezy, confirmant les prédictions

de M. Karacsony qui estimait que
cet adversaire « fait partie de la
politique du pouvoir de créer le
chaos dans l'opposition ». Les
sondages prévoient désormais
un scrutin ultraserré. p

jean-baptiste chastand

La CPI interpellée sur les discours de haine
des propagandistes du Kremlin

La Fédération internationale des droits de l'homme a soumis six dossiers à La Haye

kiev - envoyé spécial

L'auteur d'un discours de
haine et d'incitation à

commettre un crime mé-
rite-t-il d'être jugé aux côtés des
auteurs de crimes de guerre et de
leurs commanditaires ? Des orga-
nisations de défense des droits
humains estiment que la ques-
tion, discutée par le passé dans le
procès des dignitaires nazis à Nu-
remberg, ou dans le procès des
« médias de la haine » du génoc-
cide des Tutsis rwandais à Arusha,
mériterait d'être posée par la jus-
tice internationale à propos de la
guerre russe en Ukraine.
La Fédération internationale
pour les droits humains (FIDH), as-
sociée à deux organisations ukrai-
niennes - le Groupe de protection
des droits de l'homme de Kharkiv
(KHPG) et le Centre pour les liber-
tés civiles (CCL) de la Prix Nobel
Oleksandra Matviichuk - et à une
association russe devant rester
anonyme, a soumis, jeudi 6 juin,
un dossier en ce sens au bureau du
procureur de la Cour pénale inter-
nationale (CPI) de La Haye, accu-
sant six célèbres propagandistes

russes de « crime contre l'humanité » pour leur discours de haine envers les Ukrainiens.

L'accusation vise Dmitri Medvedev, ancien président et actuel numéro deux du Conseil de sécurité russe, Alexeï Gromov, chef de cabinet adjoint de l'administration présidentielle, chargé notamment des médias d'Etat, et quatre figures médiatiques, Vladimir Soloviev, animateur sur la chaîne de télévision Rossia 1, Margarita Simonian, rédactrice en chef de RT et de Sputnik, Dmitri Kisselev, chef du groupe média Rossia Segodnia, et Sergueï Mardan, animateur de radio et de télévision.

Lors d'une présentation du dossier, organisée jeudi, à Kiev, des représentants des ONG de défense des droits humains ont accusé les six Russes de « participer à une campagne haineuse contre les civils ukrainiens, encourageant et facilitant les crimes de guerre et autres atrocités » commises par les forces russes en Ukraine.

« Machine d'Etat »

« Les atrocités massives perpétrées à l'encontre des Ukrainiens ont été

facilitées par des années de campagne de haine, estime ainsi Ilya

Nuzov, responsable du bureau Europe de l'Est et Asie centrale à la

FIDH, qui intervenait en visioconférence. Les Ukrainiens ont été dépeints en "nazis", en sous-humains

qui perpétreraient un "génocide contre les Russophones", afin de

préparer une opération de "dénazification" et de créer, dans la société

russe, un climat d'acceptation des crimes commis en Ukraine. »

« Il n'aurait pas pu y avoir de guerre sans cette propagande », accuse Anna Ovdiienko, juriste au KHPG. « La propagande est une machine d'Etat de lavage de

cerveau de la population russe », estime pour sa part Volodymyr Yavorsky, du CCL.

Le document de 110 pages transmise à la CPI concerne plus de trois

cents déclarations de ces six personnalités, formulées entre le

24 février 2022, date de l'invasion

russe de l'Ukraine, et le 24 février 2024. Les défenseurs des droits humains estiment que les « discours de haine » constituent, en vertu du statut de Rome fondant la CPI, le « crime contre l'humanité » de « persécution », commis « dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique contre la population civile de l'Ukraine, y compris l'emprisonnement illégal, le meurtre, la torture, la déportation et le transfert illégal de civils ».

Un article du statut de Rome permet à tout Etat ou organisation non gouvernementale de transmettre des enquêtes au procureur de la CPI, qui reste pour sa part indépendant et n'a nulle obligation d'y donner suite. La société civile ukrainienne, très active sur les crimes de guerre commis sur son territoire, a déjà transmis à la CPI des enquêtes sur le siège et la destruction de la ville de Marioupol, les tortures de prisonniers ou les déportations d'enfants. Depuis l'invasion russe de l'Ukraine, le procureur de la CPI,

Karim Khan, a émis quatre demandes de mandat d'arrêt, dans deux dossiers distincts : contre le président russe, Vladimir Poutine, et la commissaire aux droits des enfants, Maria Lvova-Belova, pour déportation d'enfants ukrainiens vers la Russie, en mars 2023 ; et contre le général de l'armée de l'air Sergueï Kobylach et le vice-amiral Viktor Sokolov, commandant de la flotte de la mer Noire, pour des attaques contre des infrastructures civiles, en mars dernier.

Si les discours de haine sont souvent évoqués dans les procès pour crimes de guerre, ils n'ont encore jamais fait l'objet d'une accusation spécifique depuis la création de la CPI. Les dernières condamnations pour ce type de crime remontent à celle du chef politique et paramilitaire serbe Vojislav Seselj dans un procès en appel de la structure qui a succédé au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, et auparavant à celles de trois responsables rwandais de la Radio-télévision libre des

Mille Collines et de la revue Kangura par le Tribunal pénal international pour le Rwanda. Le cas

historique le plus célèbre reste

l'accusation portée, après la seconde guerre mondiale, contre Julius Streicher, directeur du journal

Der Stürmer, lors du procès de Nuremberg. Accusé d'avoir « infecté

l'esprit allemand » par sa « propagande antisémite » et contribué à

sa manière au génocide des juifs

d'Europe, il avait été reconnu coupable de « crime contre l'humanité » et condamné à mort. p

rémy ourdan

En arrêtant un Français, Moscou provoque une nouvelle escalade

Laurent Vinatier, 48 ans, représentant d'une ONG suisse, a été interpellé puis inculpé vendredi pour ne pas s'être déclaré « agent de l'étranger »

D

ans le climat de confrontation aiguë entre

Moscou et Paris, l'arrestation dans la capitale russe du Français Laurent Vinatier, jeudi 6 juin, a tout de l'événement diplomatique susceptible de gripper encore un peu plus

la relation bilatérale. Le président

de la République, Emmanuel Macron, a évoqué son cas en intervenant dans la soirée à la télévision,

l'inscrivant dans la droite ligne des « intoxications », « menaces » et « provocations » menées par le Kremlin contre la France.

Les images de l'interpellation de cet homme de 48 ans, spécialiste

de l'espace post-soviétique et impliqué dans des tentatives de médiation informelle dans le conflit

russo-ukrainien, ont été diffusées à la mi-journée par le Comité

d'enquête, un puissant organe judiciaire russe dépendant directement du Kremlin. On y voit M. Vinatier, dont le visage est flouté,

abordé à la terrasse d'un café par

des hommes masqués et en uniforme, qu'il suit, sans résistance,

jusqu'à un van garé à proximité.

Dans la foulée, la partie russe faisait état d'accusations graves :

M. Vinatier aurait, durant plusieurs années, « recueilli des informations dans le domaine des activités militaires et militaro-techniques de la Fédération de Russie »,

informations « pouvant être utili-

sées contre la sécurité de l'Etat ».

L'emploi d'un tel vocable a pu laisser penser, dans un premier

temps, à une accusation d'espionnage. Mais l'argument juridique

avancé, pour l'heure, est plus subtil - mais aussi moins grave. Laurent Vinatier se voit reprocher de

ne pas s'être signalé en tant qu'« agent de l'étranger », un label se voulant infamant, qui, depuis 2019, a été élargi aux étrangers.

C'est sur cette base qu'il a été formellement inculpé, vendredi matin. Selon la justice russe, M. Vinatier aurait dû, de lui-même, comprendre qu'il pouvait tomber

sous le coup de cette législation et

demander à être placé sur le registre en question. Sous cette même

accusation que la journaliste russo-américaine Alsu Kurmasheva

est détenue depuis octobre 2023.

« Politique de coups d'épingle »

Laurent Vinatier a un profil atypique sur la place moscovite. Docteur en philosophie, chercheur

spécialisé sur la Russie, le Caucase

et l'Asie centrale, il faisait des sé-

jours réguliers dans la capitale

russe. Enseignant, il avait collaboré avec plusieurs centres de réflexion, dont l'Institut Thomas-More. En 2014, il rejoint le Centre

pour le dialogue humanitaire, institution discrète basée en Suisse,

qui œuvre, souvent en coopération avec les Nations unies, dans

le domaine de la diplomatie informelle et de la médiation des conflits. Le président de son conseil

d'administration est l'ancien diplomate français Pierre Vimont.

L'ONG suisse a confirmé l'arrestation de son collaborateur, jeudi,

pendant qu'Emmanuel Macron

insistait : « En aucun cas il ne travaille, ou travaillait pour la France,

mais nous lui fournirons toutes les

protections consulaires nécessaires. » Laurent Vinatier et le Centre

pour le dialogue humanitaire se

sont impliqués dans de nombreux dossiers, du Haut-Karabakh

choisi pour justifier cette interpellation ressemble même à un message disant en substance à Paris :

« A vous de décider de la suite... »

« On s'attendait à ce type d'escalade, nous ne sommes malheureusement pas surpris », admet une

source au sein de l'exécutif.

D'autant que l'arrestation de Laurent Vinatier intervient quelques

jours après une vague de manœuvres de déstabilisation sur

le sol français, rapidement attribuées à Moscou par le renseignement français. Le 1^{er} juin, la découverte, au pied de la tour Eiffel, de

cercueils, recouverts d'un drapeau tricolore portant l'inscription « soldats français de l'Ukraine »,

faisait suite à d'autres provocations attisant les tensions liées

au conflit à Gaza. Puis, le 3 juin, la direction générale de la sécurité

intérieure a arrêté un Russo-Ukrainien, à Roissy-en-France

(Val-d'Oise), blessé par des explosifs, et soupçonné d'avoir voulu

mener une action violente.

« Tout ceci fait partie d'une sorte de politique de coups d'épingle et de harcèlement de la part de la Russie. Mais, pour l'instant, cela ne prend

pas trop, car la main de Moscou est rapidement identifiée à chaque fois », reprend la même source. Il y

a, toutefois clairement un « accompagnement de la montée en

puissance du rapport de force. On s'installe dans une logique de confrontation durable, et la France

fait l'objet d'un traitement de faveur indéniable », même si des actions de déstabilisation ont aussi

eu lieu ces dernières semaines en Allemagne et en Pologne. p

élise vincent

et benoît vitkine

à l'Ukraine. En 2014, selon une

source du Monde, l'homme a contribué à faire dialoguer, hors des

cadres formels, les représentants

de Kiev et les séparatistes du Donbass. L'ONG aurait aussi joué un

rôle de premier plan dans l'accord

céréaliier signé en juillet 2022 entre Kiev et Moscou, sous le patronage de la Turquie et de l'ONU.

« La spécificité du Centre est d'être un lieu de rencontres neutre,

qui subsiste quand les autres canaux sont dégradés, précise une

autre source. Cette mission est parfaitement connue des Russes, et Laurent Vinatier a des interlocuteurs très bien identifiés, et de haut niveau. » Le nom de Dmitri Kozak, conseiller du Kremlin, revient à plusieurs reprises. La veille de son interpellation, le chercheur était encore dans les couloirs du Forum économique international de Saint-Pétersbourg, lieu de rencontre de l'élite russe.

A Paris, cette arrestation est clairement interprétée comme étant liée au contexte de montée de

l'agressivité russe, depuis qu'Emmanuel Macron a évoqué l'envoi

d'instructeurs militaires en Ukraine, ainsi que la possibilité pour Kiev de frapper le territoire russe avec des armes françaises.

L'association entre accusations frisant l'espionnage et le motif

« En aucun cas

il ne travaille,

ou travaillait

pour la France »

EMMANUEL MACRON

Le résultat

devrait être serré

à Budapest,

« dernier
bastion de l'idée
démocratique en
Hongrie », selon
son maire sortant

Les partis
d'opposition sont
hantés par le
traumatisme des
législatives de
2022, où leur
candidat n'avait
rassemblé que
35 % des voix

0123

SAMEDI 8 JUIN 2024 international | 7

Gaza : un abri pour déplacés anéanti par une frappe
Au moins 37 personnes, réfugiées dans une école du camp de Nousseirat, ont péri
dans une attaque de l'Etat hébreu

jérusalem - envoyé spécial
A Nousseirat, au milieu
de la bande de Gaza,
l'enfer s'est déchaîné
au cœur de la nuit. Un
peu avant 2 heures du matin,
jeudi 6 juin, une frappe a touché
une école de l'UNRWA, l'agence
de l'ONU chargée des réfugiés pa-
lestiniens, au sud de la ville de
Gaza, un vaste ensemble de bâti-
ments dans lequel plusieurs mil-
liers de personnes chassées par la

guerre d'autres parties de l'enclave palestinienne avaient trouvé refuge, installées tant bien que mal dans des locaux désaffectés. La direction de l'hôpital Al-Aqsa de Deir Al-Balah, situé à proximité de Nousseirat, qui a vu affluer les victimes du bombardement, faisait état, jeudi soir, d'au moins trente-sept morts, dont trois femmes et neuf enfants.

Depuis plusieurs jours, les opérations militaires israéliennes gagnaient en intensité dans cette région centrale de Gaza, notamment entre Al-Boureij et Nousseirat, deux camps de réfugiés séparés de quelques kilomètres. L'essentiel des personnes qui se trouvent dans ce secteur sont des déplacés d'autres parties de Gaza visées par des opérations de l'armée israélienne, à la poursuite des membres du Hamas.

Karin Huster, conseillère médicale de Médecins sans frontières (MSF) à Gaza présente dans l'hôpital Al-Aqsa, évoquait déjà, mercredi, sur le réseau X, une « esca-

lade insensée des hostilités » et qualifiait la situation d'« apocalyptique ». L'établissement est un « navire en train de couler », affirmait-elle. Entre mardi et mercredi, avant même le bombardement de l'école de Nousseirat, 70 morts et 300 blessés avaient été amenés à l'hôpital.

Sur X, le chef de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, a précisé que la frappe de jeudi n'a été précédée d'aucun « avertissement préalable, ni aux personnes déplacées, ni à l'UNRWA ». Il a rappelé que l'ONU « partage les coordonnées de toutes [ses] infrastructures avec l'armée israélienne et les autres parties au conflit ». « Attaquer, cibler ou utiliser des bâtiments de l'ONU à des fins militaires témoigne d'un mépris flagrant du droit humanitaire international », s'est indigné M. Lazzarini, ajoutant que « plus de 180 structures de l'UNRWA ont été touchées » depuis le début de la guerre à Gaza.

L'armée israélienne a revendiqué l'attaque aérienne au motif

que l'école de Nousseirat abritait une « base du Hamas » et a affirmé que « plusieurs terroristes » ont

péri dans l'explosion. Un porte-parole de l'armée, le colonel Peter

Lerner, a déclaré lors d'un briefing à la presse que de vingt à trente

membres du Hamas et du Jihad islamique étaient regroupés dans

trois salles de classe au moment de la frappe. Le colonel Lerner n'a cependant pas fourni d'éléments à l'appui de ces accusations.

« L'école abritait 6 000 déplacés

quand elle a été touchée. Les allégations selon lesquelles des groupes armés auraient pu se trouver à

l'intérieur de cet abri sont choquantes », a affirmé Philippe Lazzarini, tout en précisant lui-même

ne pas être en mesure de vérifier ces dires. Le contre-amiral Daniel Hagari, un autre porte-parole de l'armée israélienne, a assuré que neuf « terroristes », dont certains

ont participé à l'attaque du 7 octobre 2023, ont péri dans le bombardement. Il s'est engagé à rendre

bientôt publics leurs noms. Le Hamas, pour sa part, a condamné

une « guerre continue d'extermination et de nettoyage ethnique »

contre le peuple palestinien.

« On va tous y passer »

La population gazaouie, ballottée d'un secteur à l'autre de la bande de Gaza au gré des attaques de l'armée israélienne, ne sait plus

où s'enfuir. « Il n'y a plus la moindre voie de sortie, nous sommes

dans la panique la plus totale, raconte Ahmed, le nom d'emprunt

d'un journaliste joint par

Le Monde à Nousseirat. On vit dans la peur d'être touchés par une frappe visant un bâtiment si on ne bouge pas, ou d'être tués sur la route si on s'en va. On est venus ici en tuk-tuk, j'ai payé 40 dollars [37 euros] pour faire 3 kilomètres, mais, là, on a le sentiment qu'on n'a plus nulle part où aller. »

Ces derniers mois, Ahmed vivait à Rafah, dans l'extrémité sud de la bande de Gaza, en lisière du Sinaï égyptien. Il y était arrivé avec les

siens au terme d'une longue errance, dans l'espoir d'échapper

aux bombardements alors concentrés sur des localités plus au

nord, comme la ville de Gaza et celle de Khan Younès. Mais, début

mai, l'entrée des chars israéliens

dans Rafah l'a forcé à fuir une nouvelle fois. Il s'est replié alors sur Al-Boureij, un endroit à peu près

calme jusqu'à mardi, lorsque l'armée israélienne y a entrepris de

nouvelles opérations. Il a donc fallu s'en aller encore une fois, en toute hâte, et c'est ainsi qu'Ahmed a échoué à Nousseirat, où la guerre n'a pas tardé à le rattraper. Il se dit aujourd'hui « horrifié »

par la violence des frappes, ne sachant plus distinguer les tirs des

chars de ceux des avions ou des

drones. « Il n'y a plus de nourriture, il n'y a même plus d'eau, se

désole-t-il. Franchement, il faut

que cette guerre prenne fin ou, sinon, on va tous y passer. Ce n'est

pas une situation pour des êtres humains. » Selon le ministère de la santé, affilié au Hamas, « le nombre de malades et de blessés qui ont besoin de quitter la bande de Gaza pour des soins atteint à présent 25 000 personnes ».

La frappe sur l'école de Nousseirat survient au milieu des efforts

américains pour pousser Israël et le Hamas à accepter un plan de cessation des hostilités, accompagné d'échanges d'otages et de prisonniers. « Le gouvernement israélien a indiqué qu'il allait publier davantage d'informations sur cette frappe, y compris les noms des personnes qui y ont trouvé la mort. Nous attendons d'eux qu'ils soient pleinement transparents en rendant ces informations publiques », a déclaré à la presse le porte-parole du département d'Etat, Matthew Miller.

« Faire des compromis »

Joe Biden et seize autres dirigeants ont exhorté, jeudi, le Hamas à accepter l'accord de cessez-le-feu avec Israël actuellement sur la table des négociations. « Il est temps que cette guerre se termine, et cet accord est un point de départ nécessaire », a déclaré la Maison Blanche dans un communiqué conjoint avec la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Canada ainsi que plu-

sieurs pays sud-américains dont

l'Argentine. « En ce moment décisif, nous appelons les dirigeants

d'Israël et du Hamas à faire les derniers compromis nécessaires

pour conclure cet accord et soulager les familles de nos otages,

ainsi que ceux qui se trouvent des deux côtés de ce terrible conflit, y compris les populations civiles »,

affirme le texte. p

jean-philippe rémy

L'armée

israélienne

a revendiqué

l'attaque au motif

que l'école

abritait une

« base du Hamas »

Nétanyahou devant le Congrès
américain le 24 juillet

Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, prononcera un discours devant le Congrès américain, à Washington,

le 24 juillet. L'invitation avait été adressée fin mai au dirigeant israélien par les chefs parlementaires républicains et démocrates.

La date retenue survient après des mois de malaise de l'administration de Joe Biden face à la conduite des opérations menées

par Israël dans la bande de Gaza, en riposte à l'attaque du Hamas du 7 octobre 2023. Washington reste toutefois le premier

soutien diplomatique et militaire de l'Etat hébreu, confronté à

de plus en plus de pressions internationales après près de huit mois de conflit ayant provoqué une catastrophe humanitaire dans le territoire palestinien assiégé.

ÉTATS-UNIS

Steve Bannon devra commencer à purger sa peine d'ici à juillet. L'idéologue populiste de droite américain Steve Bannon, ex-conseiller de Donald Trump à la Maison Blanche, devra commencer

à purger sa peine de quatre mois de prison au plus

tard le 1er juillet, a ordonné un juge fédéral, jeudi 6 juin. La peine, confirmée en appel le 10 mai, avait été prononcée en octobre 2022 pour entrave à l'enquête parlementaire du Congrès sur l'assaut du Capitole, le 6 janvier 2021. Son application avait été suspendue en raison d'un recours de la défense, mais le juge Carl Nichols a levé

cette suspension à la demande de l'accusation et

ordonné que le prévenu, âgé de 70 ans, se présente en prison le 1er juillet au plus tard. « Rien ne me fera taire », a réagi M. Bannon à la sortie

du tribunal, prédisant
« un raz de marée » pour les

républicains à la présiden-
tielle et aux législatives

du 5 novembre. - (AFP.)

CANADA

Un réseau de trafic
de migrants démantelé
Les autorités canadiennes
ont annoncé, jeudi 6 juin,
avoir démantelé un vaste
réseau de trafic de migrants,
accusé d'avoir acheminé
pendant un an des centaines
de personnes arrivées au
Canada vers les Etats-Unis.
Quatre personnes ont été
arrêtées et un mandat d'arrêt
a été émis pour quatre autres,
a indiqué la gendarmerie
royale du Canada (GRC).
Le réseau faisait payer des

milliers de dollars à des mi-
grants pour se rendre aux

Etats-Unis en traversant le
fleuve Saint-Laurent, a
précisé la GRC. Les faits
se seraient déroulés
de juillet 2022 à juin 2023.
Certains migrants auraient
péri en tentant de traverser

la frontière de nuit, a souli-
gné la police. En mars 2023,

huit personnes, dont deux

enfants, d'origine canado-roumaine et indienne,

avaient été retrouvées mortes dans un marais après avoir tenté de se rendre aux Etats-Unis. - (AFP.)

Éclairer vos décisions. Renforcer la confiance.

Nous sommes Forvis Mazars, un nouveau réseau unique composé de deux acteurs forts de plus de 100 ans d'expérience. Notre engagement commun envers nos clients,

nos collaborateurs et tous ceux qui nous entourent nous anime chaque jour.

Notre vision globale pour appréhender les enjeux majeurs et notre approche locale pour en saisir les subtilités, nous permettent d'œuvrer au quotidien

à renforcer la confiance sur les marchés et à préparer nos clients aux défis futurs.

Forvis Mazars

c'est maintenant.

Audit | Fiscalité | Conseil

forvismazars.com/fr

8 |

FRANCE SAMEDI 8 JUIN 2024

0123

Débarquement :

l'appel de Joe

Biden à « ne

jamais oublier »

Les présidents américain et français ont

profité des commémorations du D-Day

en Normandie pour afficher leur soutien

à Volodymyr Zelensky face à l'offensive russe

saint-laurent-sur-mer (calvados) -

envoyé spécial

D

es salves d'applaudissements nourris pour les vétérans, avant même l'arrivée

des chefs d'Etat et de gouvernement aux célébrations

des 80 ans du débarquement du 6 juin 1944. Un accueil plus chaleureux encore pour Volodymyr Zelensky reçu

avec son épouse par le couple Macron, comme un invité presque normal, en pleine guerre en Ukraine. Dans l'attente de Joe Biden, les uns et les autres ont pu échanger quelques mots, là où déferlèrent les troupes alliées dans l'objectif de repousser l'occupant

nazi. Jeudi 6 juin, la commémoration internationale du D-Day a donné lieu sur la plage

d'Omaha Beach, dans la commune de Saint-Laurent-sur-Mer (Calvados), à une célébration

empreinte de solennité et d'émotion, faite de constants allers-retours entre ce douloureux passé et les déchirements du présent.

D'imposants navires de guerre mouillent à l'horizon. Le dispositif de sécurité

(43 000 agents) en impose mais l'atmosphère est plutôt bon enfant. Dans la matinée, Emmanuel Macron laisse son premier

ministre, Gabriel Attal, le représenter à la cérémonie coorganisée avec le Canada, en

compagnie du premier ministre, Justin Trudeau. Avant Ohama Beach, le chef de l'Etat se

concentre sur les hommages aux soldats

américains, avec Joe Biden à Colleville-sur-Mer, et britanniques, à Ver-sur-Mer aux côtés d'un roi Charles III en grand uniforme. Le

souverain britannique se réjouit de « la chaleur et de la générosité offertes par les Normands » aux soldats, en dépit des bombardements alliés qui ont frappé les villes de la région, comme Saint-Lô et Caen, afin d'affaiblir les forces d'occupation allemandes et

leurs capacités de réaction. A Saint-Laurent-sur-Mer, nombre de maisons sont pavoisées

aux couleurs des Alliés.

A chaque étape de la journée, le sacrifice des vétérans, venus des différents pays alliés, à commencer par les Etats-Unis, est d'ailleurs longuement salué. A Ohama Beach, un chœur de jeunes entonne Le Chant

des partisans, puis l'hymne européen. L'acteur Lambert Wilson s'adresse au public - officiels, têtes couronnées et militaires de tous

les pays, mais aussi une foule d'anonymes - en français comme en anglais. Différentes

lettres du front sont sorties de l'oubli. Un vétéran américain du D-Day relit un courrier

qu'il avait adressé le 7 juin 1944 à sa famille,

depuis cette côte française où tant de ses frères de sang ont laissé la vie. « Soyons dignes

du courage de ceux qui débarquèrent ici », souligne Emmanuel Macron, après avoir fait

chevalier de la Légion d'honneur trois anciens combattants américains, arrivés en

juin 1944 sur cette plage. Le chef de l'Etat souligne aussi à plusieurs reprises le rôle de la résistance intérieure en France occupée. Derrière le souvenir, souvent poignant, tout est fait pour serrer les rangs autour de Kiev, à l'heure où la Russie, qui n'est pas invitée en raison du conflit, est à l'initiative dans l'est de l'Ukraine. Le rôle de l'Armée rouge pendant la seconde guerre mondiale est certes évoqué

de-ci, de-là, hommage discret à son engagement pour défaire l'Allemagne nazie.

Coïncidence ou effet des retards accumulés ? La Patrouille de France et les Red Arrows

britanniques passent dans le ciel d'Omaha Beach, suivis de leur panache tricolore, au

moment même où M. Macron rend hommage à l'Ukraine et à M. Zelensky. Une nouvelle salve d'applaudissements en faveur du

dirigeant ukrainien interrompt alors le discours. « Merci au peuple ukrainien, à sa bravoure, à son goût de la liberté. Nous sommes là

et nous ne faiblirons pas », promet le président français, peu avant d'annoncer sur TF1 et France 2 la cession de Mirage 2000-5 à Kiev.

« L'UKRAINE EST ENVAHIE PAR UN TYRAN »

Dans la matinée, Joe Biden a, lui aussi, multiplié les parallèles entre les festivités du jour

et l'actualité brûlante du moment en Europe. « Détourner le regard de l'Ukraine serait

oublier ce qui s'est passé ici », dit-il lors d'un hommage aux soldats américains tombés pour la libération de la France, au cimetière militaire de Colleville-sur-Mer. Drapeaux américains et français sont alignés entre les quelque 10 000 sépultures du site.

« L'isolationnisme n'était pas la réponse il y a quatre-vingts ans et ce n'est pas la réponse aujourd'hui », ajoute-t-il, dans une allusion

directe à Donald Trump, et au nom d'un vibrant plaidoyer pour l'OTAN. « Nos alliances

nous rendent plus forts. C'est une leçon que les Américains n'oublieront pas », veut-il croire

alors que la perspective d'un retour du républicain à la Maison Blanche donne des

sueurs froides aux alliés européens, surtout dans le contexte de la guerre en Ukraine.

« L'Ukraine est envahie par un tyran et nous

n'abandonnerons jamais. (...) Nous ne pouvons pas abandonner devant des dictateurs,

c'est inimaginable, dit encore le président démocrate américain. Les soldats du D-Day ont

fait leur devoir, ferons-nous le nôtre ? (...) Nous ne devons pas perdre ce qui a été fait ici. »

M. Biden devait insister, vendredi, lors d'un nouveau discours à la pointe du Hoc, un des hauts lieux du débarquement des forces

américaines, sur la lutte engagée entre les démocraties et les régimes autoritaires, une

autre façon d'inscrire l'action des Occidentaux dans le temps, même si cette approche

rebute une partie des Etats du Sud. Il parlera aussi du soutien à l'Ukraine lors de sa visite d'Etat à Paris, samedi 8 juin.

Volodymyr Zelensky n'en attendait sans doute pas moins, lui qui doit se battre chaque jour pour obtenir des Occidentaux l'appui militaire dont son pays a besoin. « Les Alliés ont défendu la liberté de l'Europe, désormais ce sont les Ukrainiens » qui le font, a-t-il écrit sur

X avant les cérémonies. L'ancien acteur reconverti en chef de guerre devait retrouver

M. Macron vendredi à l'Elysée. Loin des champs de bataille, du moins de ceux où les combats s'enlisent, dans son pays. p

philippe ricard

« LES SOLDATS
DU D-DAY ONT FAIT
LEUR DEVOIR,
FERONS-NOUS
LE NÔTRE ? »

JOE BIDEN

président américain

C É R É M O N I E D E S 8 0 A N S D U D É B A R Q U E M E N T

Les retards du « maître des horloges »
colleville-sur-mer, saint-laurent-sur-mer,
ver-sur-mer (calvados) - envoyée spéciale

L

a cérémonie britannique organisée
pour le 80e

anniversaire du Débarquement a débuté sans Emmanuel Macron,

jeudi 6 juin. Le maître des horloges est arrivé

en retard de quinze minutes au Mémorial britannique de Ver-sur-Mer (Calvados). Le protocole n'a pas attendu l'arrivée du couple présidentiel, la cérémonie a donc commencé à

10 h 30, comme prévu : le premier ministre britannique, Rishi Sunak, a prononcé le discours

d'accueil aux vétérans, puis le roi Charles III et la reine Camilla, puissances invitantes, ont fait

leur entrée sur le site, seuls. Le couple retardataire a fait son apparition au beau milieu de la

cérémonie, accueilli par le premier ministre.

Nul applaudissement pour saluer l'arrivée du président de la République, ni effusions entre les deux couples. Les Britanniques n'ont guère apprécié la désinvolture du chef de l'Etat. « Comment le président français peut-il

avoir quinze minutes de retard pour un événement international majeur en France ? », s'est

indigné, sur le réseau social X, Adam Parsons,

journaliste sur Sky News, chaîne d'information en continu basée à Londres.

Epreuve pour les vétérans

On avait déjà frôlé l'incident diplomatique, le 6 juin 2014, pour les 70 ans du Débarquement :

la reine Elizabeth II avait dû patienter pendant vingt minutes dans la voiture officielle

avant de pouvoir quitter le château de Bénouville (Calvados), où se déroulait le déjeuner des

chefs d'Etat conviés par le président de la République François Hollande, car la limousine du président américain Barack Obama était trop large pour sortir par les grilles. « Les Britanniques en général, et les têtes couronnées en particulier, sont maladivement ponctuels », témoigne le journaliste et essayiste Marc Roche.

Les quinze minutes perdues au Mémorial

britannique non seulement n'ont pas été ratrapées, mais elles sont devenues trente minutes au cimetière américain de Colleville-sur-Mer (Calvados), à 30 kilomètres de là, où

devait commencer à 12 h 30 la cérémonie

américaine. Joe et Jill Biden ont, eux, attendu, stoïques, l'arrivée des Macron pour ouvrir la cérémonie. Une épreuve pour les vétérans, qui ont dû être déplacés pour ne pas subir une

insolation. En début d'après-midi, le président de la République avait remis ses pendules à l'heure. Il était présent à Saint-Laurent-sur-Mer (Calvados) à 15 h 30, comme prévu au

programme, pour accueillir la quinzaine de chefs d'Etat et de gouvernement invités pour la cérémonie internationale.

Les retards d'Emmanuel

Macron sont systématiques et peuvent être beaucoup plus conséquents

que la quinzaine de minu-

tes infligée au souverain

britannique, qualifiée de « petit retard » par une conseillère de l'hôte de l'Elysée. Le record a ainsi été atteint au Brésil, le 26 mars : le président Lula et le chef indigène Raoni, âgé de plus de 90 ans, ont dû patienter deux heures trente, en plein cœur de la forêt amazonienne, avant de voir arriver Emmanuel Macron. L'Elysée ne donne aucune explication à ces ajournements perpétuels, Emmanuel Macron

lui-même s'en excuse rarement. Etonnamment, ses « victimes » lui en tiennent rarement rigueur, trop heureux d'avoir enfin le

privilège de l'approcher. Ainsi à Plumelec (Morbihan), mercredi, où Emmanuel Macron

venait rendre hommage au maquis de Saint-Marcel, les anciens résistants quasi centenaires ont-ils languie trente-cinq minutes avant

d'apercevoir la limousine du chef de l'Etat. Et furent trop heureux ensuite d'être gratifiés

d'un sourire, cajolés, voire décorés par ce président qui arrive comme les carabiniers - c'est-à-dire toujours trop tard. Dans la tribune, un

ancien combattant a quand même eu ce cri du cœur, à l'annonce d'un nouveau délai avant l'arrivée d'Emmanuel Macron : « Il se prend

pour un roi, mais il n'est même pas fichu d'arri-

ver à l'heure... » p

nathalie segaunes
JOE ET JILL BIDEN
ONT ATTENDU,
STOÏQUES,
L'ARRIVÉE
DES MACRON
POUR OUVRIR
LA CÉRÉMONIE

0123

SAMEDI 8 JUIN 2024 france | 9

Lors des célébrations du Débarquement,
dans le Calvados, le 6 juin. A gauche, le
président américain, Joe Biden, au cimetière
de Colleville-sur-Mer. En haut, la cérémonie

sur la plage d'Omaha Beach, à Saint-Laurent-
sur-Mer. Ci-dessus, les anciens combattants

chantant « La Marseillaise », durant cette
cérémonie. GUILLAUME HERBAUT/VU POUR « LE MONDE »

L'humilité et l'émotion des vétérans américains
« Le Monde » a suivi ceux qui ont enterré leur enfance sur une plage de
Normandie il y a quatre-vingts ans

RÉCIT

colleville-sur-mer et saint-
laurent-sur-mer (calvados) -

envoyée spéciale

D
ans chaque vieux, il y a un
jeune qui se demande ce
qui s'est passé », dit une

étrange formule. Eh bien, au soir
du 6 juin, rentrant en autocar

d'une longue journée de commémorations du Débarquement en

Normandie, une poignée de vétérans américains centenaires, à la

fois groggy et grisés, se posaient la question : qu'a-t-il bien pu se passer, en quatre-vingts ans, pour qu'on se retrouve ainsi, applaudis

par les foules, glorifiés par les dirigeants, érigés en héros ?

Comment diable expliquer, disait Arlester Brown, 100 ans, ce formidable retournement de situation qui fait qu'un jeune soldat

noir, débarqué en Normandie au mois de juin 1944 au sein d'une unité chargée de l'intendance et de la blanchisserie, exposé dans son armée au racisme, à l'humiliation, à la ségrégation, se voit décoré de

la Légion d'honneur par le président de la France, devant plusieurs

monarques et un parterre de chefs d'Etat ? « La vie réserve décidément de jolies surprises, note-t-il. Cette journée était si lumineuse ! Tous ces

sourires, ces vivats, cette communion si fraternelle autour des valeurs de la paix et de la liberté, fran-

chement, quelle joie ! »

En des temps politiques incertains, la communauté internationale savait donc montrer qu'elle

se serrait les coudes, qu'elle haïssait la dictature, qu'elle ne transigeait pas avec l'exigence de la démocratie. « Il est bien là, le message du D-Day, dit-il. La paix ! La

paix si chèrement acquise et qu'il faut défendre sans compromis ni couardise. Biden et Macron ont été fermes sur le soutien à l'Ukraine. Tant mieux ! Ne réitérons pas les lâchetés de 1939. »

Que s'est-il donc passé ? demande également Felix Maurizio,

99 ans, si fragile, si bouleversé, si chancelant, qui n'était pas revenu en Normandie depuis ses 19 ans. La vie est passée si vite, malgré les

échardes, les cauchemars, les visions que les décennies n'ont jamais réussi à chasser... Il y a quatre-vingts ans, il était jeune marin

à bord d'une péniche pleine de soldats destinés à débarquer dans la

première vague d'Omaha Beach. C'était à lui d'abaisser la rampe pour que les hommes se jettent à l'eau, sous le feu des Allemands.

Larmes séchées par le vent
La mer était mauvaise et le bateau
gîtait. Felix Maurizio était mort de
trouille, des larmes brouillaient
ses yeux. Et alors que les premiers

GI, le fusil en avant, se précipi-
taient vers la plage, il a soudain

aperçu son frère et a eu le souffle
coupé. « Salvatore ! a-t-il eu le

temps de crier. Garde la tête bais-
sée ! » Le garçon a disparu dans le

chaos de la plage. Felix n'a eu

aucune nouvelle durant de nom-
breux mois.

Ce n'est qu'à la fin de la guerre
que ses parents lui ont appris que

son frère avait réchappé au car-
nage d'Omaha et à d'autres com-
bats. Felix restera vingt-deux ans

dans la marine avant de devenir
postier et de prendre sa retraite à
80 ans. Longtemps, les deux frères
ont songé à revenir ensemble sur

la plage normande. Salvatore in-
sistait, Felix renâclait. Et puis ils

ont fixé une date : juin 2003. Mais
Salvatore s'est éteint en janvier et
Felix a abandonné le projet.

Le voilà pourtant, ce 6 juin, pré-

senté en petit comité au président des Etats-Unis, qui lui dit

bravo, merci, le fait prendre en photo, lui glisse entre les mains une médaille du souvenir. Le voilà aussi, quelques minutes plus tard, sur la grande scène du

cimetière américain de Colleville-sur-Mer (Calvados), face à 12 000

invités, des hommes et femmes

du Congrès américain, le secrétaire d'Etat, Antony Blinken, le secrétaire à la défense, Lloyd Austin,

et puis le réalisateur Steven Spielberg et l'acteur Tom Hanks.

Il n'a plus la souplesse de ses 19 ans et peine à se soulever de

son fauteuil roulant quand retentit l'hymne national. On vient à sa

rescousse, il aimerait tant marcher seul entre les tombes blanches ou sur la plage en contrebas,

les larmes séchées par le vent.

Oui, que s'est-il donc passé ?

Hilbert Margol n'a pas plus de réponse. Cette collision des temps

est si vertigineuse ! Et quand ce fils d'immigrés de Lituanie entend son nom prononcé au micro par le

président Macron, quand il se lève
à grand-peine pour le voir épingler sur sa veste la médaille de la
Légion d'honneur avant de recevoir l'accolade, il est comme sidéré. Lui, un héros ? Allons donc ! Il
n'a fait que son devoir. Et il avait la chance d'être accompagné dans la
guerre par son frère jumeau, Howard, son inséparable.

« 101 ans et 800 000 followers »
Leur mère avait écrit au président

Franklin Roosevelt pour demander que ses deux fils servent dans
la même unité. Ils se sont donc retrouvés dans la « Rainbow Division », la 42e d'infanterie, envoyés
à Marseille en décembre 1944,

puis à Strasbourg et en Allemagne. Un jour, alors que son unité
stationnait près d'un petit bois sur la route de Munich, ils ont senti une odeur épouvantable.

Les deux garçons sont allés explorer les alentours et c'est ainsi
qu'ils ont trouvé, isolés sur des rails de chemin de fer, des wagons
fermés pleins de cadavres. Ho-

ward, stupéfait, a pris une photo.

Et c'est en poursuivant leur chemin que le duo a découvert le

camp de concentration de Dachau. Ils ne savaient rien alors de

l'extermination des juifs...

Jake Larson non plus ne se considère pas comme un héros. Il sourit, jubile, lance des baisers à la

foule, soulève son chapeau couvert de pin's pour saluer le public,

les quenottes en avant, le regard bleu charmeur. « J'ai 101 ans, dit-il, et j'ai 800 000 followers ! » Et de

glousser comme un gamin. Depuis que sa petite-fille l'a inscrit

sur TikTok en 2020, il triomphe auprès des enfants et la moindre

de ses sorties confirme sa notoriété. Lorsque son visage apparaît

sur les grands écrans de la cérémonie internationale d'Omaha, les

écoliers et collégiens invités se mettent à applaudir. Et, à la sortie,

il est cerné par un jeune public réclamant photos et cartes postales

fabriquées par la Best Defense

Foundation, l'organisation philanthropique qui lui offre le voyage. Impossible de l'enlever à ses fans. « Ecrivez-moi, leur lance-t-il. Papa Jake répond toujours ! »

Mais malgré sa jeune notoriété,

Jake Larson reste lucide : cette histoire de héros est « grotesque ».

« J'ai traversé Omaha et cinq autres batailles sans la moindre égratignure. Cela s'appelle la

chance, c'est tout ! On voulait botter le cul d'Hitler, ça donne de la

force et de la rage. Les vrais héros ont sacrifié leur vie et sont enterrés dans le cimetière. Moi, je ne suis

qu'un "hereto". » Il savoure la surprise. Un « hereto » (prononcé

hieurtou), c'est-à-dire, traduit en français : « "Ici pour"... témoigner, raconter, évoquer le courage de ceux qui sont morts pour que moi et quelques autres soient sauvés ».

Voilà. Dans chaque vieillard célébré lors de ces commémorations du 80e

anniversaire du Débarquement, il y avait un jeune

qui se demandait ce qui s'était

passé, ce qu'il avait fait de sa vie,
ce qu'il avait laissé sur Omaha,

Utah, Sword, Gold, Juno, Sainte-
Mère-Eglise, Saint-Lô ou Caen.

Un jeune qui avait enterré son
enfance sous un ciel normand
tourmenté, perdu beaucoup de

frères d'armes et nombre d'illu-
sions. Un jeune qui avait échoué à

oublier la guerre et, étrangement,
trouvait dans l'époque actuelle des
réminiscences de la situation

d'avant 1940. Un jeune qui, à plu-
sieurs milliers de kilomètres de

chez lui, a écouté, ému aux larmes,
les chansons, lectures, discours

d'une cérémonie inondée de so-
leil, de douceur et d'émotions.

Omaha la sanglante, l'espace de

quelques heures, devenait la ma-
gnifique et pouvait renouer avec

ce nom qu'elle n'aurait jamais dû
perdre : la plage des Sables d'or. p
annick cojean

Des Mirage à Kiev : Macron
franchit une nouvelle étape

Le chef de l'Etat a annoncé, sur TF1 et France 2, jeudi, que des avions
de chasse seraient envoyés en Ukraine sous « cinq à six mois »

E

Emmanuel Macron a créé la surprise, jeudi 6 juin, lors d'une interview sur TF1 et

France 2, en marge des célébrations du 80e

anniversaire du Débarquement, en annonçant que la

France allait finalement envoyer des avions de chasse à l'Ukraine. Un « programme de cession » de « Mirage 2000-5 » va être lancé « dès demain », a déclaré le chef de l'Etat, à la veille d'une visite du président ukrainien, Volodymyr Zelensky, vendredi, à Paris.

Alors que de nombreuses sources au sein des armées et de l'exécutif laissaient entendre, ces derniers mois, qu'elles avaient renoncé à cette option jugée trop

complexe, préférant s'effacer devant l'envoi de F-16 américains

proposés par d'autres pays - Belgique, Pays-Bas, Danemark, Norvège -, cette annonce marque une

rupture. Le chef de l'Etat n'a pas précisé le nombre de Mirage qui pourraient être envoyés, mais il a indiqué qu'une « coalition », « avec d'autres partenaires », était en train de se « bâtir », et que cela pouvait prendre « cinq à six mois ».

Il existe peu d'options pour que la France puisse céder des avions de chasse en nombre raisonnable

à l'Ukraine. L'armée de l'air ne dispose que de 26 Mirage 2000-5, sur

quelque 200 Mirage et Rafale, qui

suffisent à peine à accomplir toutes les missions dont elle a la responsabilité au quotidien.

Le dernier escadron de chasse français volant sur Mirage 2000-5 est l'escadron 1/2 Cigognes, sur la base de Luxeuil (Haute-Saône).

Mais lui retirer des appareils pour les donner à Kiev reviendrait à le condamner. Une autre option,

évoquée par les milieux spécialisés, serait donc d'envoyer aux

Ukrainiens des Mirage 2000-5 entre les mains du Qatar, qui cherche depuis plusieurs années à les

céder à l'Indonésie. En février, Djakarta a en effet renoncé à cet achat de douze appareils, évalué à environ 700 millions d'euros.

Pilotes « formés en France »

Les Mirage 2000-5 sont les plus

vieux avions de chasse dont dispose l'armée de l'air, avec les Mirage 2000-D, dont Kiev réclamait

aussi l'envoi. Leur remplacement est planifié d'ici à 2029. Ils sont encore très utilisés. Notamment à Djibouti, où des appareils sont

basés en permanence dans le cadre de l'accord de défense avec la

Corne de l'Afrique pour assurer sa police du ciel.

« Les Mirage 2000-5 ont aussi servi, ces derniers mois, à assurer la défense du ciel des pays baltes depuis l'Estonie et la Lituanie », dit Elie Tenenbaum, du centre des études de sécurité de l'Institut

français des relations internationales. A la fin de février, peu après

la signature de l'accord de coopération entre la France et l'Ukraine,

le ministère des armées avait à ce titre dévoilé l'interception de chasseurs russes, au large de la Lettonie, par des Mirage 2000-5.

Les pilotes de ces futurs Mirage cédés à Kiev seront « formés en France », a précisé le chef de l'Etat,

jeudi soir. Une dizaine d'Ukrainiens ont débuté leur formation,

en début d'année, dans une base du sud-ouest de la France.

Après l'annonce de l'envoi de chars légers, en janvier 2023, puis de missiles à longue portée, en

juillet 2023, celle d'avions de chasse marque un nouveau pas dans le soutien militaire de la France à l'Ukraine. « Le Mirage 2000-5 est un avion configuré pour la défense aérienne et pour le combat air-air, pas pour des frappes sur la Russie, mais il marque la volonté de la France de doter l'Ukraine d'une vraie capacité aérienne défensive, alors que Kiev est dans une vraie précarité dans ce domaine », reprend M. Tenenbaum.

Le 18 mai, M. Zelensky avait estimé qu'il lui fallait constituer une flotte d'environ 120 à 130 avions de combat, pour prétendre mettre fin à la domination de la Russie.

M. Macron a aussi dévoilé que l'objectif de la France était de former environ 4 500 nouveaux soldats ukrainiens, soit l'équivalent d'une « brigade ». Il n'a pas précisé s'il s'agissait de s'appuyer sur les dispositifs existant en France et en Pologne, qui ont déjà permis de former 10 000 Ukrainiens depuis le début de la guerre. Alors que l'envoi d'éventuels instructeurs en

Ukraine fait encore débat au sein
des alliés, le chef de l'Etat a sou-
tenu cette hypothèse : « La ques-
tion de la formation en Ukraine est
demandée par les Ukrainiens (...).
Nous sommes en train de travailler
avec nos partenaires (...). Pourquoi
l'exclurons-nous ? » p
élise vincent

« LES VRAIS HÉROS
ONT SACRIFIÉ LEUR VIE
ET SONT ENTERRÉS
DANS LE CIMETIÈRE »
JAKE LARSON
vétérans américain, 101 ans

« IL EST BIEN LÀ,
LE MESSAGE DU D-DAY.
LA PAIX, QU'IL FAUT
DÉFENDRE
SANS COMPROMIS
NI COUARDISE »
ARLESTER BROWN
vétérans américain, 100 ans

10 | france SAMEDI 8 JUIN 2024
0123

L'« aide à mourir » adoptée par les
députés après de profonds débats
L'article 5, au cœur du projet de loi sur la fin de vie, a été voté, jeudi
ment capable de réaliser le geste
légal, de choisir qu'il soit accompli
par autrui. « En faisant de l'auto-

administration la règle, ce qui n'existe d'ailleurs dans aucun autre pays, vous punissez le patient qui appelle à l'aide et qui, peut-être par peur tout simplement de rater son geste, préfère que son médecin traitant l'accompagne jusqu'au bout », s'est émue Mme Pirès Beaune. Les mêmes arguments ont été déployés sur les bancs de La France insoumise, notamment par Danielle Simonnet. La députée de Paris a défendu, à son tour, un amendement visant à permettre à un malade d'accéder à l'aide à mourir dès lors qu'il en a exprimé le souhait par écrit dans ses directives anticipées - ces déclarations écrites par lesquelles toute personne indique ses volontés pour sa fin de vie. Celles-ci devraient faire foi, selon elle, même si le malade n'a plus, au moment de l'acte létal, le discernement suffisant pour réitérer son souhait de mourir.

Amendement rejeté. Mais la discussion, récurrente sur ce sujet depuis le début des débats sur le

texte, devrait de nouveau diviser l'Hémicycle au sujet de l'article 6, qui porte sur les critères d'accès à l'aide à mourir, dont l'examen a débuté jeudi après-midi.

Si le gouvernement compte bien préserver les grandes lignes

de son texte, il entend aussi composer avec la volonté des députés

de s'exprimer sur le sujet. Une volonté source de la lenteur des débats, à tel point qu'il a dû concéder l'ouverture d'une troisième

semaine d'examen sur le texte. Le vote solennel est désormais prévu le 18 juin, et non plus le 11. En outre, l'exécutif, en quête

d'une majorité large sur son projet de loi, s'inquiète du peu de mobilisation du camp présidentiel

pour le défendre. Lors du conseil des ministres, vendredi 31 mai, Emmanuel Macron s'est agacé du nombre limité de députés du camp présidentiel présents dans l'Assemblée nationale, dans les premiers jours de cette première lecture, sur un projet de loi qui a vocation, selon lui, à définir le « modèle français de la fin de vie ».

Alors que beaucoup de parlementaires de son camp, a-t-il remarqué, l'ont pressé de légiférer. p

mariama darame
et béatrice jérôme

La ministre de la santé, Catherine Vautrin (au centre), à l'Assemblée nationale, le 6 juin. XOSE BOUZAS/HANS LUCAS

I
I aura fallu quatre jours et
des passes d'armes souvent
répétitives pour que l'arti-
cle 5 du projet de loi relatif à
l'accompagnement des malades
et de la fin de vie soit adopté par
l'Assemblée nationale, jeudi
6 juin. L'article voté par 88 voix
contre 50 introduit, pour la pre-
mière fois dans la loi, la possibilité
de demander une « aide à mou-
rir », qui « consiste à autoriser et à
accompagner une personne qui en
a exprimé la demande à recourir à
une substance létale. »
L'article ainsi adopté dispose
que « la personne s'administre une
substance létale ou, lorsqu'elle n'est
pas en mesure physiquement d'y
procéder, se la fasse administrer
par un médecin ou un infirmier ».
Les députés ont adopté l'article en
le modifiant cependant : ils ont
exclu la possibilité, prévue dans le
texte initial, qu'une « personne vo-
lontaire » autre qu'un soignant

puisse accomplir le geste létal, et ce contre l'avis du gouvernement. Quelque 240 amendements ont

été déposés pour cet article, qualifié par les députés de « central »,

« majeur », « crucial », qui constitue le « cœur du sujet » du texte

examiné en première lecture à l'Assemblée nationale, depuis le 27 mai. Les élus Les Républicains (LR) et ceux du Rassemblement national (RN) l'ont âprement

combattu. A l'inverse, ses principaux zéloteurs ont été les députés

« insoumis », socialistes et écologistes, soutenus par l'aile gauche

de la Macronie. Ce qui n'a pas empêché que des élus de tout bord

adoptent des positions dissidentes par rapport à la ligne dominante au sein de leur groupe.

Pour ses opposants, le principe

de l'aide à mourir défini à cet article 5 est une « rupture anthropologique » avec le « principe d'inviolabilité de la vie humaine », selon

Thibault Bazin, député (LR, Meurthe-et-Moselle). A contrario, les

députés en soutien de l'arti-

cle ont défendu l'aide à mourir
comme le moyen d'éviter aux
personnes malades de « souffrir le
martyre et l'enfer », selon René Pi-
lato, député (« insoumis », Cha-
rente), ou comme la « liberté de
choisir la fin à laquelle chacune et
chacun aspire selon ses convic-
tions et selon ses souffrances », a
énoncé Marie-Noëlle Battistel,
députée (socialiste, Isère).

Elections européennes :
Macron assume
son omniprésence
Critiqué, le chef de l'Etat a assuré être « dans
[s]on rôle » en parlant du scrutin du 9 juin
lors d'une interview télévisée, jeudi

L
es combats perdus sont
ceux que l'on n'a pas me-
nés, dit-on. Alors, à trois
jours des élections européennes,
Emmanuel Macron jette ses der-
nières forces pour tenter d'atté-
nuer la défaite que lui prédisent
les sondages et réduire l'écart
avec le Rassemblement national
(RN), qui fait la course en tête.
« Moi, je ne crois pas aux sondages,

je crois aux élections », lâche le chef de l'Etat, interrogé, jeudi 6 juin, lors du JT de 20 heures sur France 2 et TF1.

Le président de la République, qui s'exprimait depuis les jardins de l'abbaye aux Hommes, à Caen,

n'a que faire des critiques des oppositions qui l'accusent de biaiser les règles du jeu démocratique en accaparant les médias

pour s'impliquer dans cette campagne. Tout au long de cette journée de commémoration des

80 ans du Débarquement, Emmanuel Macron a été sur le devant de la scène aux côtés du président américain, Joe Biden, du

chef d'Etat ukrainien, Volodymyr Zelensky, et du roi d'Angleterre, Charles III.

Fallait-il, en plus, qu'il s'exprime sur ces élections à une heure de grande écoute ? « Ce n'est pas moi qui ai choisi la date du 6 juin. Et

parler des européennes, c'est essentiel pour la vie du pays et le

cours de la nation. Je pense que c'est mon rôle de le faire à la place

qui est celle du président de la République », assume-t-il, disant

avoir « du mal à comprendre pourquoi parler du Débarquement,

parler de ce qui se passe en Russie, parler de ce qui se joue avec ces élections européennes, c'est ne pas être dans [s]on rôle ».

« Provoquer un réveil »

Lundi 27 mai, depuis Dresde, en Allemagne, Emmanuel Macron

s'était alarmé des « vents mauvais » qui soufflent sur l'Europe,

évoquant la montée de l'extrême

droite. Après sept années d'exercice du pouvoir, le chef de l'Etat

pourrait avoir à tirer les conséquences d'un désaveu électoral qui propulserait le parti de

Jordan Bardella à des scores inédits. « J'entends tous les messages,

ce n'est pas anecdotique », souligne-t-il.

Mais, à soixante-douze heures de l'échéance du 9 juin, il est trop

tôt, dit-il, pour acter une éventuelle déroute. « J'aime bien faire

les choses dans l'ordre, énonce-t-il. Aujourd'hui, je me bats pour

convaincre le maximum de nos compatriotes d'aller voter. » Le

« but » de son intervention est donc de « provoquer un réveil, un sursaut » pour « protéger la France » et « protéger l'Europe ».

Emmanuel Macron veut démontrer qu'un vote sanction le visant, un vote « défouloir », dit-il, aurait des conséquences tragiques pour l'Union. « Si, demain,

l'extrême droite a une minorité de

Le gouvernement a dû défendre, pied à pied, chaque alinéa de

l'article. Et d'abord l'introduction de cette « aide à mourir » dans le

code de la santé publique. Cela revient à « considérer que l'acte létal

pourrait être un soin, ce que nous refusons », a plaidé Patrick Hetzel, député (LR, Bas-Rhin). D'autres, tel que Cyrille Isaac-Sibille, député

(MoDem, Rhône), auraient préféré inscrire cette autorisation

dans le code civil, pour signifier sa

dimension sociétale, en vain. Co-rapporteuse du texte, Laurence

Maillart-Méhaignerie, députée

(Renaissance, Ille-et-Vilaine), a répondu vouloir se conformer à

une demande du Conseil d'Etat

pour « faciliter l'accessibilité et l'intelligibilité des règles de droit ».

Les macronistes divisés

Mais c'est surtout sur les modalités de cette « aide à mourir » que

les débats ont été les plus longs et les plus virulents. Ils ont conduit à une modification importante par rapport à la version initiale de l'article : les députés, par la voie

d'un amendement des Républicains, ont exclu la possibilité pour

une « personne volontaire », autre qu'un soignant, de pratiquer le geste létal sur une personne ayant obtenu l'accès à une aide à mourir. Ce changement a été voté contre

l'avis de Catherine Vautrin et contre celui du rapporteur général du

texte, Olivier Falorni, député (Démocrate, Charente-Maritime).

Le sujet a fortement divisé les députés macronistes. Dans les rangs de Renaissance, le député de Paris Gilles Le Gendre, Stéphanie Rist, rapporteuse du budget de la

Sécurité sociale, ou Astrid Pano-syan-Bouvet ont voté pour la suppression du recours à une « per-

sonne volontaire ». « Ces tierces personnes, qui ne sont pas des professionnels, accompliraient, sans doute, leur tâche avec les meilleures intentions du monde, mais à quel point seront-elles affectées, à long terme, en survivant à la personne aimée qu'elles ont accompagnée dans la mort ? », a fait valoir

Mme Panosyan-Bouvet.

La corapporteuse Laurence Maillart-Méhaignerie a expliqué

que le gouvernement avait introduit cette possibilité pour des motifs surtout juridiques : « Il s'agit de

protéger pénalement le tiers volontaire, qui aide la personne malade

dans ses derniers instants, y compris lorsque du personnel médical

est, à titre d'exception, présent pour l'assister. » « Dans ces moments-là, si intimes, on ne peut pas exclure qu'un proche, une personne aimante ou un ami d'enfance sera présent, a-t-elle poursuivi. Qui sommes-nous pour décider à la

place des malades ? » Ses explications n'ont pas eu raison d'une

coalition contre la disposition.

En revanche, d'autres tentatives
de réécrire l'article 5 ont fait long

feu. La députée du Val-d'Oise Cé-
cile Rilhac (Renaissance) et des dé-
putés du Parti socialiste, dont

Christine Pirès Beaune (Puy-de-
Dôme), ont défendu la liberté

pour le malade, même physique-
Les élus

ont exclu, contre

l'avis du

gouvernement,

la possibilité

qu'un proche

puisse accomplir

le geste létal

Le « pronostic vital engagé » rétabli

Les députés ont modifié, jeudi 6 juin, l'article 6 du projet de loi
sur l'accompagnement des malades et de la fin de vie. Il prévoit
désormais qu'une personne peut se voir accorder un accès à une

« aide à mourir » si elle est « atteinte d'une affection grave et incu-
rable en phase avancée ou terminale » qui « engage », ont-ils

ajouté, « un pronostic vital ». La version initiale du texte précisait
que le « pronostic » devait être « engagé à court ou moyen terme »
(six à douze mois). Mais, en commission spéciale à l'Assemblée,

les députés avaient supprimé le critère d'un reste à vivre au pro-
fit du seul diagnostic d'une affection « en phase avancée ou ter-
minale ». Ce qui ouvrait l'accès à l'« aide à mourir » à des malades

susceptibles de vivre plusieurs années malgré leur pathologie.

blocage en Europe, vous n'aurez

pas une Europe des vaccins. Ce sont des gens qui vous donneront

la chloroquine ou le vaccin Sputnik [le vaccin russe contre le Covid-19] », lance-t-il, égrainant les

méfais, aussi, qu'aurait un vote pour l'extrême droite pour lutter contre le changement climatique,

pour répondre au défi de l'intelligence artificielle et pour contenir

l'immigration clandestine.

« La guerre est là »

Bien d'autres listes que celle de la majorité défendent l'Europe.

Mais Emmanuel Macron insinue

qu'il est le seul véritable ambassadeur de l'Union, signalant que

personne d'autre que le camp présidentiel n'a voté en faveur du

plan de relance pour soutenir

l'économie européenne au moment de la pandémie de Covid-19.

« L'Europe peut mourir », disait-il à la Sorbonne, à Paris, le

25 avril. « La liberté, la démocratie, c'est comme l'Europe, c'est un

combat de chaque jour. Ceux qui pensent que c'est acquis et qu'on

peut faire n'importe quoi se trom-

pent », déclare-t-il le 6 juin, espérant mobiliser ses électeurs tentés par l'abstention. « La guerre

est là, elle est à 1 500 kilomètres

d'ici », rappelle-t-il dans une allusion à l'invasion russe en

Ukraine, pays meurtri qu'il promet de défendre avec plus de fermeté. Il a annoncé durant

son interview la cession prochaine de Mirage 2000-5 à Kiev

et la formation de pilotes ukrainiens en France.

A propos du conflit entre Israël

et le Hamas, qui provoque des débats passionnés en France, il jure

d'être « implacable » à l'égard de la montée des actes antisémites dans l'Hexagone. Et concède : « Je ressens la même chose que vous face aux atrocités que nous voyons » à Gaza. « Quand je vois la jeunesse qui est touchée par Gaza, je la comprends », insiste-t-il. Pour autant, « aux responsabilités qui sont les miennes », il n'est pas,

dit-il, « raisonnable » de reconnaître « maintenant » la Palestine,

comme l'ont fait l'Espagne, la Norvège ou l'Irlande.

« Notre interview de ce soir nous dira si je suis au-dessus, dedans, en dessous [de la mêlée], j'espère être au-dessus », avait-il lâché en début de soirée. Verdict le 9 juin. p

claire gatinois

« Aujourd'hui

je me bats

pour convaincre

le maximum

de nos

compatriotes

d'aller voter »

EMMANUEL MACRON

président de la République

EUROPÉENNES

LR porte plainte contre

Christian Estrosi pour

« usurpation d'identité »

Le parti Les Républicains (LR)

a déposé plainte, jeudi 6 juin,

contre le maire de Nice,

Christian Estrosi, pour

« usurpation d'identité » et

« détournement de fichiers »,

a appris France Bleu Azur par

un communiqué du parti.

L'édile, aujourd'hui membre

de la majorité présidentielle,

est accusé d'avoir utilisé les

fichiers appartenant à son

ancien parti, LR, pour

envoyer des invitations au

meeting de la tête de liste

macroniste pour les élec-

tions européennes du dimanche 9 juin, Valérie Hayer,

jeudi à Nice. Un acte « constitutif d'une mauvaise foi incontestable », fustige le communiqué du parti présidé

par Eric Ciotti, adversaire historique de... Christian Estrosi. La plainte a été déposée jeudi soir, confirme l'entourage du président de LR à France Bleu.

0123

SAMEDI 8 JUIN 2024 france | 11

C' est un document peu banal qui s'ajoute à l'enquête ouverte à la suite de la mort d'au moins 27 migrants

lors du naufrage de leur embarcation dans la Manche, le 24 novembre 2021, alors qu'ils tentaient de rejoindre le Royaume-Uni. Un courrier, révélé par Le Canard enchaîné, consulté par

Le Monde, envoyé le 29 mars aux commandants de la gendarmerie nationale et de la gendarmerie

maritime, dans lequel les trois juges d'instruction du tribunal judiciaire de Paris qui dirigent les

investigations sur les circonstances du drame, ne mâchent pas

leurs mots.

Ils partagent auprès des deux hauts gradés leur « inquiétude

quant aux tentatives d'intimidation ou de représailles » qui pèseraient sur les gendarmes enquêteurs. Depuis l'ouverture d'une

information judiciaire, en décembre 2021, ces gendarmes doivent faire la lumière sur les conditions dans lesquelles l'embarcation où se trouvaient 33 migrants a chaviré. Rapidement, la

retranscription des nombreux appels passés par les migrants aux militaires du centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (Cross) de Gris-Nez

(Pas-de-Calais), chargés des secours, s'avère accablante. Alors

que les migrants les implorent des heures durant, expliquant qu'ils sont « dans l'eau », qu'ils sont « en train de mourir », le Cross n'envoie aucun navire.

L'enquête démontre aussi que le

patrouilleur de la marine nationale, le Flamant, en mer cette

nuit-là, ne surveillait pas la fré-

quence internationale de détresse sur laquelle les Britanniques ont émis quatre messages d'alerte « mayday », demandant alors à tous les bateaux sur zone de porter assistance à l'embarcation. Sept militaires du Cross et du Flamant ont été mis en examen en mai et juin 2023 pour non-assistance à personne en danger.

Violation du secret

Dans leur courrier, les juges soulignent la « qualité exceptionnelle » du travail des gendarmes enquêteurs, dans le « contexte particulier d'une affaire éminemment sensible ». Néanmoins, ils révèlent avoir identifié des « risques de pression ». Ils citent à cet égard le contenu d'écoutes « révélant des projets de sanction à [l']encontre » des gendarmes de la part de l'armée et mentionnent également un « appel du chef de la section de recherches de la gendarmerie maritime », qui, relayant une « demande de sa hiérarchie », sollicitait les juges pour savoir « s'il était envisageable de ne pas retranscrire certaines (...)

écoutes téléphoniques ».

D'après nos informations, la

hiérarchie militaire est en particulier gênée par les propos d'un

opérateur du Cross mis en cause

et qui assure, alors que son téléphone est sur écoute, que le chef

d'état-major de la marine, Pierre Vandier - aujourd'hui numéro

deux des armées - est « fou furieux » et « veut la peau de la section de recherches » de la gendarmerie maritime, à laquelle appartiennent les enquêteurs et qui est

placée sous la double tutelle de la gendarmerie et de la marine.

Dans leur courrier, les juges s'inquiètent aussi du fait qu'après les

gardes à vue des militaires, la gendarmerie nationale a acté la « suppression de 40 % des effectifs » de

la section de recherches. C'est un

« malencontreux hasard », euphémise un haut gradé au fait de la situation qui se dit « écoeuré par le

manque de soutien » de l'institution aux enquêteurs, placés entre,

d'une part, leur autorité d'emploi

et, d'autre part, la justice. Sollicitées sur ces différents points, ni la

gendarmerie nationale, ni la marine nationale n'ont donné suite.

Après la réduction des effectifs

de la section de recherches, l'inspection de la marine nationale a

lancé en mars un « audit organisationnel » de la gendarmerie maritime. Selon un document interne consulté par Le Monde, la

démarche, ambitieuse de « rationaliser les moyens » de la police judiciaire au sein de la gendarmerie

maritime et de « recentrer la section de recherches sur son cœur de

métier ». Une entreprise d'autant plus troublante de la part de la marine qu'elle intervient sur le

service qui a révélé, outre l'inaction des secours, ses propres agissements potentiellement répréhensibles. Les gendarmes maritimes ont en effet mis en lumière le

partage par la marine d'éléments

issus de l'instruction avec les militaires du Cross et du Flamant, au

point qu'une enquête pour violation du secret est en cours.

d'en « assurer » les membres de son « soutien et du soutien du gouvernement », selon un courrier consulté par Le Monde.

Au même moment, le ministère des armées, sollicité par le parquet de Paris sur l'opportunité de poursuivre les militaires - ainsi que l'exige le code de procédure pénale -, minimisait la gravité des faits mis au jour. Dans un avis rendu en décembre 2022, consulté par Le Monde, il estimait que, s'il y avait lieu « à poursuites des investigations », « la retranscription par les gendarmes de certains passages choisis et commentaires tenus par les opérateurs (...) ne permet pas de caractériser l'intention des opérateurs de ne pas porter secours aux migrants ».

Surtout, le ministère contestait dans cet avis la compétence des juges d'instruction, et rappelait que « seules les juridictions spécialisées en matière militaire » sont aptes à enquêter sur des crimes et des délits commis par les militaires. Un

argument balayé par le parquet de Paris, qui considérait au moment d'élargir les investigations aux faits de non-assistance à personne en danger, en janvier 2023, que « l'enquête portant sur le réseau ayant organisé le passage des victimes en Angleterre (...) ne saurait être dissociée de l'enquête portant sur les circonstances ayant conduit au naufrage et à l'absence de secours efficace porté aux victimes ».

Les avocats des militaires se sont en tout cas saisis de l'avis du ministère pour appuyer une requête en nullité que la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris devait examiner vendredi

7 juin. Si la position de la défense était validée, la procédure sur les faits de non-assistance à personne en danger serait annulée. p

abdelhak el idrissi
et julia pascual

Cet interventionnisme pourrait s'expliquer par la volonté de la hiérarchie de circonscrire l'étendue de l'instruction judiciaire en cours. Celle-ci ne met en cause,

pour le moment, que des militaires pour leurs manquements individuels. Pourtant, l'enquête a listé

des éléments démontrant que les moyens alloués aux secours en mer n'étaient pas à la hauteur de l'augmentation des traversées de la Manche par des migrants. Une situation connue des autorités.

En octobre 2021, six semaines

avant le naufrage, le préfet maritime de la Manche et de la mer du

Nord d'alors remettait ainsi un rapport au secrétariat général de

la mer, pour s'en inquiéter. Il y relate des opérations de sauvetage

au cours desquelles « les moyens à

la mer ont été totalement débordés » et note qu'il est « miraculeux

qu'il n'y ait pas eu de décès ».

Requête en nullité

Dès novembre 2022, alors que Le

Monde révélait les premiers éléments mettant en cause les services de secours, le secrétaire d'Etat

à la mer, Hervé Berville, adoptait

une stratégie à l'équilibre précaire : questionné à l'Assemblée

nationale sur l'attitude des se-

cours, il assure que « les sanctions
seront prises » en cas de « manque-
ment ou erreur ». Le même jour, il
demandait malgré tout à son di-
recteur des affaires maritimes de
se rendre au Cross Gris-Nez afin
Les magistrats
citent le contenu
d'écoutes
« révélant
des projets
de sanction »

La Cour de cassation face à la question
inédite du rétablissement de l'honneur
Jacques Fesch, exécuté en 1957 pour le meurtre d'un policier, avait
témoigné son repentir et emprunté un chemin spirituel

C' est l'histoire d'un vol à
main armée qui vire au
fiasco et de l'exécution
d'un criminel. C'est aussi celle du
long combat d'un fils qui se bat
pour la mémoire de son père.
Tout cela a été évoqué, jeudi

6 juin, devant la chambre crimi-
nelle de la Cour de cassation. Pour
la première fois, la plus haute juri-
diction judiciaire se penchait sur
une action visant « au rétablisse-
ment de l'honneur » d'un con-
damné à mort « en raison des ga-
ges d'amendement qu'il a pu four-

nir ». Il s'agit de Jacques Fesch,

guillotiné en 1957 pour le meurtre d'un policier, trois ans plus tôt.

Jacques Fesch, fils de bonne famille, est alors, selon les termes de

l'article du Monde qui lui est consacré, un « dévoyé ». Il flambe, ne

travaille pas vraiment, et rêve de faire le tour du monde à bord d'un voilier. Avec un complice, il décide de dévaliser un changeur (un homme chargé du commerce des métaux précieux) à Paris. Mais rien ne se passe comme prévu.

Dans sa fuite, Jacques Fesch tue un policier, Jean Vergne, et blesse deux personnes. Il est arrêté, jugé,

condamné à mort. Devant les assises de la Seine, il reconnaît les faits.

Il présente ses excuses à la veuve, exprime ses regrets.

Mais, surtout, lors de sa détention, Jacques Fesch a emprunté

un chemin spirituel le conduisant

à la redécouverte de sa foi catholique. Ce parcours sera rendu public lors des publications, après sa

mort, de trois livres : Lumière sur l'échafaud (Editions ouvrières,

1972), Cellule 18 (Editions ouvrières, 1980) et Dans cinq heures, je

verrai Jésus (Le Sarmant-Fayard, 1990). Son évolution est telle qu'un procès en béatification a

été ouvert en 1987 par le cardinal

Lustiger, procédure toujours pendante aujourd'hui. Un établissement scolaire privé catholique de

Normandie a même pris le nom de Jacques Fesch.

La Cour de cassation doit donc

trancher une question aux confins du droit et de la morale : la rédemption implique-t-elle une réhabilitation ? Si la première notion est personnelle et religieuse,

la seconde est juridique. En droit, la réhabilitation est une sorte de

pardon laïque. Ce n'est pas l'équivalent d'une grâce ou d'un procès

en révision. En effet, la réhabilitation « efface la condamnation en

même temps qu'elle met fin - parfois de façon différée - aux interdictions, déchéances et incapacités résultant de cette dernière »,

précisent Frédéric Debove, François Falletti et Iris Pons dans leur

manuel Précis de droit pénal et
procédure pénale (PUF, 2022).
« Gages d'amendement »

Jusqu'à récemment, elle ne pou-
vait pas concerner les personnes

exécutées, puisque, par définition,
leur peine ne peut être effacée.

C'est une question prioritaire de
constitutionnalité, soulevée par
Gérard Fesch, fils de Jacques, qui
aboutit à une disposition issue de

la loi du 24 décembre 2020, per-
mettant, pour les ayants droit,

d'engager une procédure de réta-
blissement de l'honneur.

Comme pour la réhabilitation, il
faut prouver que le condamné a

montré des « gages d'amende-
ment » durant sa détention, sans

pour autant les définir. Quels

sont les critères permettant d'ap-
précier l'existence de ces gages ?

Et, une fois cela établi, ont-ils été
remplis par Jacques Fesch ?

En l'absence de précédent, le rai-
sonnement juridique se calque

sur la jurisprudence de la Cour de

cassation, concernant la réhabili-
tation, les gages d'amendement

se jugeant en tenant compte de la gravité des faits ayant conduit à

la condamnation, du comportement du condamné et des mesures de réparation réalisées.

Pour Xavier Tarabeux, avocat général, les conditions ne sont pas

remplies : il n'est pas établi que la réparation civile soit intervenue et lors de sa détention, Jacques Fesch

n'a rien fait méritant une reconnaissance de la société. Enfin, son

« élévation religieuse ne fournit pas, à elle seule, compte tenu de sa dimension mystique, la valeur d'exemplarité attendue de gages d'amendement ». Il conclut donc au rejet de la requête.

Au contraire, Patrice Spinosi, avocat de Gérard Fesch, a insisté

sur le comportement « irréprochable » du condamné durant sa détention, témoignage du directeur

de la prison de la Santé de l'époque à l'appui. Il est également revenu

sur le « repentir profondément sincère » de Jacques Fesch et ses « regrets s'agissant de son comportement et du mal qu'il a causé à sa famille et à celle de Jean Vergne ».

Me Spinosi a également cité une

lettre de la fille du policier disant

que, dans son souvenir, le paiement des dommages civils à la famille avait été effectué. Dernier argument : l'exécution de Jacques

Fesch ne lui a pas permis de parachever son amendement en se

réinsérant dans la société. La Cour de cassation rendra sa décision le 1

er octobre. Hasard du calendrier :

c'est aussi la date exacte de l'exécution de Jacques Fesch, en 1957. p

abel mestre

Selon un mis en cause, le chef d'état-major de la marine voulait « la peau de la section de recherches »

Naufrage dans la Manche : des pressions sur les enquêteurs dénoncées

Les juges d'instruction s'inquiètent de « tentatives d'intimidation » de la part de la hiérarchie militaire, qui pèseraient sur les gendarmes chargés de l'enquête

Le vendredi
14 juin
à 19 heures

Auditorium

du "Nouvel Obs"
67-69, avenue
Pierre-Mendès-France,
Paris-13e

Entrée sur
réservation
[https://my.weezevent.](https://my.weezevent.com/master-class-alain-damasio)

[com/master-class-
alain-damasio](https://my.weezevent.com/master-class-alain-damasio)

Après trois romans devenus
des classiques, l'auteur culte
de science-fiction Alain Damasio
vient de publier un essai, « Vallée
du silicium » (« Albertine », Seuil).
Il y interroge l'imaginaire à l'œuvre
dans la Silicon Valley, théorise
sur les technologies contemporaines
et pense le rôle alloué à la SF
dans la concurrence des futurs
souhaitables. C'est de tout cela dont
nous parlerons dans ce  master
class, mais surtout de la voie
de sortie qu'il imagine : le Biopunk !
MASTER CLASS

ALAIN

DAMASIO

© BÉNÉDICTE ROSCOT

A l'occasion
de la sortie de
son essai «Vallée
du silicium», nous
vous proposons

un échange
avec l'écrivain
de science-fiction
Alain Damasio.

La rencontre
sera animée par
Xavier de La Porte,
journaliste
au service Idées
du «Nouvel Obs».

12 | planète SAMEDI 8 JUIN 2024
0123

L'A69 rallie les opposants aux projets « climaticides »
Plusieurs milliers de personnes sont attendues du 7 au 9 juin dans le Tarn dans un
contexte tendu

toulouse - correspondance

S

ix ans après l'abandon de

l'idée d'un aéroport à No-
tre-Dame-des-Landes, en

Loire-Atlantique, l'infras-
tructure autoroutière A69, une

voie rapide de 53 kilomètres qui

doit relier Castres à Toulouse, est-
elle en train de devenir un nou-
veau point de fixation des luttes

contre les projets jugés « climatici-
des » ? Du vendredi 7 juin au di-
manche 9 juin, plusieurs collec-
tifs espèrent voir des « dizaines de

milliers » d'opposants converger

vers le futur tracé, là où le chantier a déjà commencé. Même si

l'objectif officiel se situe plutôt autour de 15 000 protestataires, il

pourrait s'agir du plus gros rassemblement sur ces lieux depuis

l'annonce du choix du concessionnaire, le 25 septembre 2021, à

Lagarrigue (Tarn) par le premier ministre d'alors, Jean Castex.

« A l'époque il y avait des contestations et c'est normal dans une démocratie. A cette époque-là, elles

n'avaient pas atteint l'ampleur, le degré de violence qu'elles ont pris depuis lors », a constaté, mardi

4 juin, l'ancien chef du gouvernement devant la commission d'enquête de l'Assemblée nationale

sur le « montage juridique et financier du projet d'autoroute A69 ».

Le même jour, dans l'Hémicycle, le ministre de l'intérieur, Gérard Darmanin, a fait un peu plus monter la pression autour de cette mobilisation. Anticipant une manifestation « extrêmement violente » avec la présence de « 600 black blocs », décrivant « des couteaux, des marteaux, des ha-

ches » déjà saisis dans les véhicules, il a annoncé l'interdiction de ces rassemblements... Dans la foulée, la préfecture du Tarn a indiqué que près de « 1 000 policiers et gendarmes seront mobilisés sur le terrain ce week-end » et que les manifestants s'exposeraient à une amende de 135 euros. Cette offensive de l'Etat n'a pas démobilisé les organisateurs. Lors d'une conférence de presse, mercredi, des représentants des Soulèvements de la Terre, de La voie est libre, d'Extinction Rebellion Toulouse, de la ZAD A69, qui ont préféré restés anonymes, ont maintenu leur appel à la mobilisation, tout en renvoyant la balle de la Confédération paysanne, qui soutient le rassemblement. Les opposants ont commencé à installer un camp de base sur un terrain privé de la commune de Puylaurens (Tarn), jeudi 6 juin. Même s'ils restent encore discrets sur le déroulé des trois jours, les organisateurs veulent maintenir une grande partie du programme initial, notamment une « Manif'action » samedi après-midi.

« Nous appelons les opposants à l'A69 à rejoindre dès maintenant le

campement (...) ainsi qu'à se préparer à se mobiliser massivement

ce week-end pour bloquer les chantiers », ont-ils relayé sur les réseaux sociaux.

Sur d'autres messages, ils invitaient les participants à venir vêtus de « tenues de chantier », pour

« ramasser le matériel » et « le ramener sur le camp, en grande

quantité, afin de préparer une belle surprise pour leur rendre ».

Des messages qui laissent présager des marches mais aussi des

actions moins pacifiques contre plusieurs zones où les travaux

ont débuté. « La désobéissance civile, c'est notre ADN. Ce projet va à

l'encontre de l'intérêt des vivants.

La légalité, ce n'est pas la légitimité. Nous avons la légitimité et le

devoir de l'imposer », argumente

une activiste d'Extinction Rebellion Toulouse en lutte contre un

projet « écocidaire et antisocial ».

« Conditions de travail inédites »

Jeudi, le face-à-face a déjà commencé. Sur le site de la Cal'Arbre, le nom d'un des ZAD installée à Saïx (Tarn), les forces de l'ordre sont intervenues dans l'après-midi dans le cadre d'une opération de sondage archéologique à la demande du concessionnaire Atosca, propriétaire du terrain à En Bajou. « A la vue des gendarmes, les opposants se sont retirés dans les arbres », explique la préfecture du Tarn. « Une cabane en bois a été détruite, quatre interpellations ont été réalisées et plusieurs armes, telles que des planches à clou, des scies et des haches, ont été saisies », a ajouté la préfecture, mentionnant que le préfet du Tarn, Michel Vilbois, était sur place. De leur côté, les opposants ont indiqué avoir déposé deux référés pour contester les interdictions de manifester. A l'approche de ces trois journées, Atosca a pris ses précautions. « On renforce la sécurité de nos engins et de nos équipes », a

annoncé Martial Gerlinger, le directeur général, lors d'un point

presse, mercredi. Cent quarante

engins de chantier ont été transférés, dont certains par convoi exceptionnel, vers des sites de regroupement, mercredi et jeudi.

De plus, vendredi, la base vie, le

siège social d'Atosca situé à Puy-laurens, sera vide de ses cent salariés, qui télétravailleront.

Ces préparatifs reflètent le contexte très tendu depuis plusieurs

L'ombre du groupe Pierre Fabre sur le contrat de concession

Partisan historique du projet d'autoroute contesté, le laboratoire du Tarn s'est impliqué de façon très active dans sa mise en œuvre

L

es laboratoires Pierre Fabre sont incontournables dans le département du Tarn.

Symbole d'une réussite économique mais aussi promoteur de la

construction de l'A69, le groupe pharmaceutique est autant choyé par les élus locaux que conspué

par les opposants à cette infrastructure autoroutière réunis pour

trois jours de protestations entre vendredi 7 juin et dimanche

9 juin à Puylaurens (Tarn).

Pierre Fabre, le fondateur éponyme, a longtemps été un acteur

essentiel de ce dossier ouvert depuis un quart de siècle. De la fin

des années 1990 à sa mort, en

juillet 2013, il en a parlé sans relâche aux responsables des collectivités, aux ministres et aux présidents de la République. « Sa position était connue de tous. Il était

parfaitement dans son rôle de chef d'entreprise, l'a défendu, le 29 mai, Eric Ducournau, directeur général

du groupe et ancien directeur adjoint de cabinet de Dominique

Perben de 1990 à 1995, avant que ce dernier ne devienne ministre des transports de Jacques Chirac (2005-2007). Il s'est battu toute sa

vie pour le désenclavement du Tarn. (...) Il aurait pourtant eu

maintes fois l'opportunité de s'installer près d'une autoroute. »

S'exprimant devant la commission d'enquête de l'Assemblée nationale « sur le montage juridique

et financier » de l'A69, M. Ducournau s'est placé dans les pas de

l'ancien PDG. Selon lui, cette construction controversée est nécessaire au développement des laboratoires. A la tête d'un groupe qui a réalisé 2,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2023 (+ 6 % par rapport à 2022), le directeur général a estimé, devant les députés, que Pierre Fabre avait subi un différentiel annuel de croissance de 5 % par an par rapport à ses principaux concurrents. « L'entreprise aurait pu avoir une taille très différente si elle avait été située à Paris ou Toulouse », a-t-il ajouté. Mais, au-delà de sa participation au débat, à grand renfort de lettres ouvertes et d'interviews, le groupe s'est impliqué de façon plus active, comme le montrent les enquêtes parlementaire et journalistique. Dans l'annexe 12 du contrat de concession signé entre l'Etat et la société Atosca, dans une partie protégée par le secret des affaires et intitulée « Une ambition écologique concrète », auquel Le Monde a pu avoir accès, le groupe Pierre Fabre est cité comme futur actionnaire, avec Gaïa Energy Systems et

le Atosca, d'une coentreprise qui

pourra installer une ferme photovoltaïque sur 40 hectares de délaissés autoroutiers.

« Nous n'avons rien caché »

Aucun dossier n'a encore été déposé et ce chantier ne pourra être

achevé en même temps que la fin

de la construction de l'A69 toujours prévue en 2025, mais le projet est toujours à l'ordre du jour. Il

se ferait plutôt sur 13 hectares, selon Gilbert Roux, président de

Gaïa Energy Systems, lui aussi interrogé par les députés. M. Ducournau, qui a admis avoir été intéressé par cette idée, a déclaré y

avoir finalement renoncé. « Cela s'inscrivait dans les engagements

du futur concessionnaire qui voulait mettre en place un projet innovant en matière environnementale. Nous avons signé un protocole de partenariat. A la réflexion,

nous avons décidé de ne pas donner suite », a-t-il affirmé.

Une enquête journalistique très

fouillée de Radio France a aussi révélé que le groupe Pierre Fabre

avait directement participé au montage financier de l'A69. Dans les comptes annuels arrêtés au

31 décembre 2022 d'un fonds d'investissement luxembourgeois

actionnaire de la société Atosca

qui exploitera l'A69, les journalistes ont retrouvé la trace d'Opale

Invest (rebaptisée le 4 avril 2023 « Tarn Sud Développement »), un collectif d'entreprises locales

dont la participation au projet s'élèvera à terme à 5,3 %.

Le groupe Pierre Fabre y a investi 5 002 037 euros, ce qui représente

57,84 % du capital de Tarn Sud Développement, soit « 1,25 % de

[leurs] investissements annuels », selon M. Ducournau. Devant les députés, ce dernier a argué que cet investissement permettait de

« faire participer les acteurs économiques au développement de leur

territoire » tout en leur offrant un

poste privilégié pour voir si le concessionnaire respecte ses engagements. « Nous n'avons jamais été

demandeurs pour être actionnaires de la concession, a-t-il poursuivi. Il

n'y a rien d'illégal à tout cela. Nous n'avons jamais rien caché. La participation financière a été communiquée à la presse lorsqu'on nous l'a demandée en mars. »

Longtemps restée invisible, cette participation n'a été assumée par le groupe qu'après les premières

questions des journalistes, notamment dans une interview à

La Dépêche du Midi publiée le

14 mars. Lors de son audition devant la commission d'enquête, le

directeur général de Pierre Fabre a

Le groupe a investi plus de 5 millions d'euros dans un collectif d'entreprises locales dont la participation au projet s'élèvera à terme à 5,3 %

Lors de la visite de chantier de l'autoroute A69 organisée par le concessionnaire Atosca, à Puylaurens (Tarn), le 5 juin. RÉMY GABALDA/MAXPPP

semaines. Le 27 mai, des ouvriers du concessionnaire ont été la cible de projectiles et, mardi 4 juin, ils ont été caillassés. « On connaît des conditions de travail inédites. On est loin des chantiers classiques

qu'on a l'habitude de réaliser », a affirmé Walter Guyonvarch. Le directeur du groupement conception et construction (composé de plusieurs filiales de NGE, le constructeur de l'autoroute) a recensé depuis le début des travaux de l'autoroute, en mars 2023, 262 faits « divers et variés » d'incivilité sur le chantier, dont onze engins de chantier incendiés. Quatorze gardiens sillonnent en permanence les 53 kilomètres du parcours.

Sur l'état d'avancement des travaux, Atosca affirme que 80 % des zones de terrassement ont débuté, 60 % des ouvrages ont été « engagés ou réalisés » et 230 millions d'euros sur les 450 millions d'euros de budget ont été dépensés. Le concessionnaire assure aussi que l'autoroute sera mise en service à la fin 2025, comme prévu. Une affirmation que conteste Thomas Digard, technicien génie civil et membre du collectif La voie est libre. « Seuls douze ouvrages ont été réalisés sur 85, et neuf sont en construction », a constaté M. Di-

gard, qui assure que deux propriétaires agricoles n'ont toujours pas

cédé leurs terres en raison de procédures judiciaires, ce qui correspond à 6 ou 7 kilomètres qui ne

sont toujours pas en travaux. Les

activistes espèrent aussi beaucoup des nombreux recours déposés, notamment cinq requêtes au

fond devant les juridictions administratives demandant l'annulation de l'autorisation environnementale et une plainte auprès de

la Commission européenne. p

matthieu goar (à paris)

et audrey sommazi

Le constructeur

a recensé, depuis

le début des

travaux, 262 faits

d'incivilité sur le

chantier, dont

onze engins

incendiés

expliqué que les entreprises locales voulaient rester discrètes, à

cause notamment de la virulence des opposants. Le groupe Pierre Fabre a été, en effet, plusieurs fois visé par les collectifs, notamment Scientifiques en rébellion, dont les activistes ont encore déployé

des banderoles, le 13 mars, devant un site du groupe à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

Une réalité qui n'a pas empêché la poursuite du lobbying. Le

26 septembre 2023, sur France Inter, le ministre délégué chargé des

transports de l'époque, Clément

Beaune, annonçait l'« arrêt de plusieurs projets autoroutiers pas encore lancés ». A plusieurs reprises,

il avait explicitement écarté l'A69 de cette liste, mais la rumeur d'un moratoire sur la future autoroute tarnaise avait circulé. Le groupe Pierre Fabre avait alors envoyé

une lettre au ministère pour décrire, une nouvelle fois, l'importance économique de l'entreprise

pour le Tarn. Un document que le groupe a promis de fournir à la commission d'enquête mais qui n'a toujours pas été reçu. p m. gr

dans le camp de l'exécutif. « Ils ont saisi du matériel de bricolage dans

des voitures..., a ironisé un des occupants des trois zones à défendre (ZAD). Tout ça est fait pour légitimer la répression. Malgré ce

que nous raconte le ministre de

l'intérieur, les gens qui ont des armes létales, ce n'est pas nous. »

« Notre objectif reste de faire la fête, d'accueillir les gens de façon

pacifique. S'il y a des débordements, ce sera le fait des forces de

l'ordre », a conclu Daniel Coutarel,

« La désobéissance civile, c'est notre ADN », dit une activiste d'Extinction Rebellion

0123

SAMEDI 8 JUIN 2024 ÉCONOMIE & ENTREPRISE | 13

La BCE entame une baisse des taux prudente

L'institut de Francfort a réduit de 4 % à 3,75 % son taux directeur et prévient : l'inflation va rester élevée

londres - correspondance

A

vec la plus grande des

prudences, sans s'engager d'aucune manière sur l'avenir, la

Banque centrale européenne (BCE) a décidé, jeudi 6 juin, de baisser ses taux d'intérêt d'un quart de point, de 4 % à 3,75 %.

Bien que largement préannoncée et sans surprise, la mesure

marque une nouvelle phase dans la lutte contre l'inflation dans la zone euro.

La première phase a été la plus forte hausse des taux d'intérêt de l'histoire de l'institution, de – 0,5 % à 4 %, entre juillet 2022 et septembre 2023. Ensuite, une période de stabilisation s'est ouverte. Commence désormais celle de la baisse. Mais à quel

rythme ? Interrogée à de multiples reprises sur le sujet durant sa

conférence de presse, Christine

Lagarde, la présidente de l'institution monétaire, a systématiquement refusé de répondre.

« Nous ne nous préengageons pas à une trajectoire particulière

des taux », explique-t-elle. Les décisions seront prises « réunion

après réunion » et « dépendront des données économiques ». Les marchés financiers anticipent

deux à trois baisses en 2024 : ont-ils raison ? « Les marchés financiers font ce qu'ils ont à faire, et

nous faisons de même », rétorque Mme Lagarde.

Ce refus de répondre souligne l'équilibre délicat auquel fait face

la BCE. Son mandat est de maintenir l'inflation autour de 2 %.

Celle-ci a fortement baissé, de 10,6 % en octobre 2022 à 2,6 % en mai. Mais ces derniers mois, le recul a ralenti. Entre avril et mai, l'inflation a même légèrement augmenté (de 2,4 % à 2,6 %).

La bonne nouvelle est que les deux énormes chocs externes

subis par la zone euro, qui expliquent l'envolée des prix, sont

terminés. Les chaînes d'approvisionnement, profondément désorganisées lors de la sortie de la

pandémie de Covid-19, fonctionnent de nouveau relativement

bien. Le choc énergétique, conséquence de la fermeture des gazoducs par Vladimir Poutine à l'été

2022, est résorbé. La mauvaise

nouvelle est que les effets secondaires de ces secousses se ressentent encore à travers l'économie.

« L'inflation domestique reste élevée », avertit Mme Lagarde. Les prix dans le secteur des services, qui dépendent très largement de

l'évolution des salaires, ont accéléré : de 3,7 % en avril à 4,1 % en

mai. Cette inflation « collante », qui peine à rentrer dans sa boîte, inquiète la BCE. D'ailleurs, ses économistes ont légèrement revu leurs prévisions de hausse des prix pour l'année prochaine, de 2 % à 2,2 %. « La route [de la désinflation] sera accidentée », prévient sa présidente.

Hausse du PIB

Dans le même temps, la BCE est très légèrement plus optimiste pour la croissance, tablant sur une hausse du produit intérieur brut de 0,9 % en zone euro cette année (contre une prévision de 0,6 % en mars) et de 1,4 % en 2025.

« Après cinq trimestres de stagnation, l'économie a augmenté

de 0,3 % au premier trimestre (...) et nous prévoyons que la reprise

continuera », affirme Mme Lagarde. Rien de spectaculaire,

mais baisser les taux d'intérêt

alors que l'économie s'améliore représente un paradoxe pour une banque centrale. Dans ces

circonstances, ses vingt-six gouverneurs continuent à surveiller

comme le lait sur le feu l'évolution des salaires.

En progression de presque 5 %

dans la zone euro au premier trimestre (sur un an), ceux-ci rattrapent une partie du pouvoir d'achat

perdu ces dernières années. Risquent-ils de déclencher une

hausse des prix autoentretenu ?

La réponse est incertaine, dit la

présidente de la BCE. « On constate une divergence entre les pays.

(...) En Allemagne, par exemple, les accords salariaux se négocient souvent tous les trois ans. Ç'a été le cas récemment dans la fonction publique, où la perte de pouvoir

d'achat a maintenant été entièrement compensée, avec une hausse

de 12 % [des salaires]. » La question est de savoir si de tels accords, substantiels, seront répliqués par la suite ou s'il s'agit d'un simple effet de rattrapage.

Ce refus d'aller trop vite dans la baisse des taux directeurs

commence à se ressentir sérieusement sur les marchés financiers. Le rendement des obligations françaises à dix ans, qui

était descendu à 2,4 % en décembre, est remonté à 3 %. Ce qui rend

le financement du déficit français un peu plus coûteux.

« Nous ne pensons pas que la BCE baissera ses taux fortement et rapidement, conclut Ann-Katrin

Petersen, stratéguiste pour l'Allemagne et l'Autriche à BlackRock,

une société de gestion. Comme avec le récent cycle de hausses, il ne s'agit pas d'un cycle de baisses typique. Nous ne retournerons pas

dans le monde d'avant, où l'inflation était constamment en dessous de l'objectif de 2 %. »

Divergence avec la Fed

En baissant ses taux jeudi, la BCE rejoint les banques centrales de Suisse, de Suède et du Canada, qui ont déjà pris des décisions similaires. Ce n'est cependant

pas le cas des Etats-Unis. L'inflation y reste élevée - à 3,4 % en

avril (sur douze mois) -, et elle est, en particulier, forte dans les

Inquiets de la stagnation économique, les Chinois se ruent sur l'or

Alors que la croissance de la deuxième puissance mondiale peine à repartir depuis la pandémie, le métal précieux incarne une valeur refuge

REPORTAGE

pékin - correspondant

L

e magasin Caibai est une référence de la bijouterie dans

la capitale chinoise. « Depuis 1956 », lit-on sur la devanture

du commerce, situé dans l'ouest de Pékin. Au rez-de-chaussée, les acquéreurs potentiels ont l'œil sur des bijoux et objets sertis d'or. Au sommet des escalators, le client

tombe sur un grand écran affichant une courbe qui n'a cessé de

grimper depuis quelques mois : le cours de l'or au gramme sur le marché de Shanghai. Il cotait autour de 550 yuans (près de 70 euros), ce 27 mai.

Ici, les clients sont discrets et

beaucoup n'ont pas de grande fortune, mais plutôt leurs petites économies. Caibai propose tous types

de poids, des petites pièces allant de 1 à 30 grammes à l'effigie du

panda, avec certification de la banque centrale tout de même, aux

barres de 50, 100 ou 300 grammes. Le gros succès revient à celles

qui sont gravées des animaux de l'astrologie chinoise.

Un homme demande au vendeur en chemise bleue et cravate

rose s'il peut voir de plus près une petite plaque d'or. Il confie en acheter un tout petit peu chaque année. « Dans le contexte actuel,

c'est le plus sûr pour placer de l'argent », déclare M. Lu, qui ne donne

pas son nom de famille. Le vendeur, Wang Anmei, voit de plus en

plus de clients comme lui défiler.

Alors que la deuxième économie de la planète peine à repartir

après les années de pandémie, l'or est plus que jamais la valeur

refuge. « Les gens pensent que c'est le meilleur investissement. Il y avait aussi l'immobilier et la Bourse, mais maintenant les gens hésitent là-dessus, tandis que l'or n'a cessé de grimper », dit M.

Wang. La consommation d'or a crû de 6 % au premier trimestre dans le pays, après un bond de 9 % déjà en 2023.

Bourses locales instables

Pour les Chinois, dont la devise n'est qu'en partie convertible, il est difficile de sortir des fonds

pour investir à l'étranger. Les places boursières locales se sont ré-

vélées instables, connaissant une chute et des fluctuations préoccupantes pour les petits porteurs en 2023, jusqu'à l'intervention massive de l'Etat pour stabiliser les cours à la fin janvier 2024.

Les prix de l'immobilier, enfin et surtout, ne sont toujours pas stabilisés, or c'était dans ce secteur que les ménages plaçaient 70 % de leur richesse, un marché longtemps considéré comme peu risqué puisque le pays ne cessait de s'urbaniser. Mais les investissements dans ce secteur ont encore chuté de 9,8 % d'une année sur l'autre sur les quatre premiers mois de 2024.

Conséquence de ces doutes, la Chine s'est tournée massivement vers l'or, et cette demande a poussé les cours mondiaux à des records, dépassant les 2 400 dollars (2 207 euros) l'once. L'affaire n'intéresse pas que les citoyens : la Banque populaire de Chine (banque centrale, PBoC) a augmenté continûment ses réserves d'or depuis dix-huit mois. Pékin

veut en effet réduire ses investissements en bons du Trésor américain, alors que les tensions commerciales avec les Etats-Unis s'intensifient. La PBoC a ajouté

225 tonnes d'or à ses réserves en 2023, un record depuis 1977.

Le vendeur sort ses gants noirs,

prend le petit lingot que lui montre un client, le pose sur la balance

qui indique 100 grammes. Il peut

lister les événements internationaux qui convainquent les Chinois de se tourner vers l'or : la

guerre en Ukraine et celle à Gaza ou encore les interrogations sur les décisions à venir de la Réserve fédérale américaine.

Une femme en tee-shirt et jogging déambule longuement

autour des vitrines, hésite. Wang

Guiping considère avec amusement qu'elle fait partie de ces

clients indécis qui attendent d'être sûrs pour finalement ne

pas gagner grand-chose. Elle explique qu'elle a déjà investi en

Bourse, « mais ça n'a rien rapporté parce qu'[elle] n'a aucune

expertise là-dedans ».

Elle a entendu dans les médias
que l'or était le nouvel avenir des

investisseurs, elle a aussi de-
mandé conseil à des amis. Elle

fait attention : « Les gens ordinai-
res comptent tous chaque yuan. »

Son fils, lui, a fait le pari de l'or
mais un peu plus tôt, et en achat

dématérialisé auprès de sa ban-
que. Elle préférerait du concret,

investir dans une petite plaque.

« Mais je crains de m'y prendre en
retard. Si j'achète quand le cours
est au plus haut, je vais encore y
perdre », regrette-t-elle. p

harold thibault

Christine Lagarde, présidente de la BCE, à Francfort (Allemagne), le 6 juin.

KIRILL KUDRYAVTSEV/AFP

Dans ces
circonstances,
les gouverneurs
de l'institution
continuent
à surveiller
comme le lait sur
le feu l'évolution
des salaires

services. Dans ce contexte, la
Réserve fédérale américaine
(Fed) repousse régulièrement les

espoirs d'une baisse des taux.
Anticipée initialement à la fin du
premier trimestre, puis au prin-
temps, celle-ci n'aura finalement
pas lieu avant le deuxième
semestre, au mieux.
Or, la divergence entre la Fed et
la BCE va attirer les investisseurs
vers les Etats-Unis, où les taux
d'intérêt seront comparative-
ment plus généreux. Cela risque
d'affaiblir la monnaie unique et
de renchérir mécaniquement les
prix du pétrole et du gaz, généra-
lement libellés en dollars.

Ce mécanisme pourrait nourrir
l'inflation européenne, forçant la
Banque centrale européenne à
maintenir ses taux d'intérêt à un
niveau élevé. Le chemin de la nor-
malisation de la politique moné-
taire sera décidément long. p

éric albert

14 | économie & entreprise SAMEDI 8 JUIN 2024
0123

La rémunération des patrons
et leur statut restent des sujets
de tension pour les actionnaires
P

profits, dividendes et rachats d'actions record ne

suffisent pas à contenter les actionnaires. Alors

que la saison des assemblées générales des géants du CAC 40 a été

clôturée jeudi 6 juin par Saint-Gobain, nombre des grands-messes

annuelles qui se sont égrenées ces

deux derniers mois ont été marquées par une agitation tous azimuts. Chez Carrefour ou Sanofi,

les syndicats se sont ainsi mêlés aux militants palestiniens et aux activistes du climat pour porter leurs revendications sur l'emploi. Chez Seb, ce sont les actionnaires familiaux qui s'affrontent.

Mais la palme du chahut revient

évidemment à TotalEnergies. Cordons de policiers pour contenir

les protestataires et portrait géant

du PDG, Patrick Pouyanné, affublé d'un « Wanted » accroché par

des militants de Greenpeace : le 24 mai, l'assemblée générale de

l'entreprise énergétique s'est tenue comme à l'accoutumée dans

une ambiance chargée. Mais der-

rière le fracas et le tumulte, le plus

marquant reste le taux d'approbation de 75,7 % obtenu pour le renouvellement du mandat d'administrateur de M. Pouyanné : dans

la grande urne des affaires où les votes « pour » frôlent souvent les 100 %, tout score en deçà de 80 % claque comme un désaveu.

En amont de l'assemblée, un groupe d'actionnaires avait tenté,

en vain, de porter au scrutin une résolution consultative appelant à

dissocier les fonctions de président et de directeur général chez

TotalEnergies. « Nous avons décidé cette année de déplacer le débat sur le thème de la gouvernance,

mais toujours en lien avec le climat.

La séparation des pouvoirs est, en effet, essentielle pour permettre au conseil d'administration d'évaluer en toute indépendance la stratégie

climatique de l'entreprise », explique Anne-Claire Imperiale, responsable durabilité chez Sycomore Asset Management, l'un des

dix-neuf investisseurs de cette coalition internationale.

« Un seuil de modération »

Climat ou pas, en fait, les action-

naires anglo-saxons réprouvent

la formule du PDG tout-puissant.

En 2024, les stars de Wall Street, Larry Fink, le PDG de BlackRock,

et Jamie Dimon, celui de J.P. Morgan, ont d'ailleurs essayé des résolutions visant à séparer les pouvoirs de président et de directeur

général. Pour autant, malgré cette pression forte des marchés, le modèle de commandant unique

reste pour beaucoup de dirigeants français un but ultime.

Ainsi chez Saint-Gobain, après une « période de transition » de

à voter contre environ 35 % des

packages de rémunération présentés par les entreprises dont

nous sommes actionnaires. En

2024, ce taux de rejet sera supérieur, car certaines rémunérations

se sont envolées. »

Vote consultatif

Les bénéfices record et l'embellie des cours de Bourse ont permis à

la plupart des dirigeants des multinationales de remplir, voire de

dépasser largement, les objectifs fixés par les « boards », ce qui a eu

pour effet de gonfler la part variable de leur rétribution. Carlos Tavares, le directeur général de Stellantis, a conservé sa médaille d'or

des salaires du CAC 40, avec 36,5 millions d'euros alloués pour l'année 2023, éléments différés compris, soit 56 % de plus

qu'en 2022. Ce « package » a été approuvé à 70 %.

En revanche, les primes exceptionnelles octroyées à deux dirigeants d'Euronext, le directeur général Stéphane Boujnah et le directeur des opérations Manuel

Bento, ont été rejetées à 54 %. Mais comme l'entreprise de marchés paneuropéenne a son siège aux Pays-Bas, ce vote reste consultatif. « En 2024, cinq dirigeants du CAC

40 ont vu leur rémunération au titre de 2023 être approuvée à moins

de 80 %, contre un score moyen de 91 % : Sébastien Bazin chez Accor (66 %), Alexandre Bompard chez Carrefour (70 %), Carlos Tavares

chez Stellantis (70 %), Bertrand Dumazy chez Edenred (70 %), et Olivier Roussat chez Bouygues (77 %).

Ils étaient huit dans ce cas en 2023, dont Kering, Schneider et Teleper-

formance qui ont tenu compte des remarques et revu leur proposition cette année », indique Bénédicte

Hautefort, présidente et fondatrice de la fintech Scalens. p

isabelle chaperon

trois ans ayant vu cohabiter le président Pierre-André de Chalendar,

ancien PDG, et le directeur général

Benoit Bazin, ce dernier a été désigné PDG jeudi. De même, à l'occasion du départ de Maurice Lévy,

l'emblématique président du conseil de surveillance de Publicis, Arthur Sadoun, président du directoire depuis 2017, a été nommé

PDG : si les actionnaires ont soutenu à 95 % le changement de statut du géant de la publicité, ils ont

approuvé le renouvellement du mandat d'administrateur de M. Sadoun à 78 % seulement.

Mais plus encore que le statut

des patrons, c'est leur rémunération qui est scrutée par les actionnaires. « Nous sommes d'autant

plus vigilants sur les rémunérations des dirigeants que le contexte économique, marqué par

une forte inflation, a renforcé la sensibilité des collaborateurs aux enjeux d'équité salariale », avance

Anne-Claire Imperiale. Et de détailler : « Nous avons fixé un seuil

de modération de 5,7 millions d'euros, correspondant à 250 fois la moyenne du salaire minimum en France et en Allemagne. Avec quelque deux cent cinquante jours ouvrés par an, cela revient à dire

qu'un dirigeant ne peut pas gagner en un jour ce qu'un collaborateur en bas de l'échelle gagne en

un an. Ce critère notamment nous a conduits les années précédentes

Le modèle

de commandant

unique reste

pour beaucoup

de dirigeants

français

un but ultime

A Saint-Denis, l'hôtel de la tour Pleyel

symbole de la mutation d'un quartier

L'édifice, qui abritait autrefois des bureaux, rouvrira le 10 juin,

avec l'ambition de remplir 700 chambres

A

u sommet de la tour

Pleyel, à 130 mètres au-

dessus du sol, le pano-

rama sur Paris est spectaculaire.

Un bar d'altitude y ouvrira, lundi 10 juin, en même temps qu'un

nouvel hôtel, qui occupe désormais les quarante étages de cet

édifice emblématique de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

Un hôtel dans la tour Pleyel ? Le pari semble audacieux. D'abord, car ce nouvel établissement au nom compliqué (le H4 Wyndham

Paris Pleyel) est un projet mastodonte, particulièrement lourd à

faire tourner. Avec ses 700 chambres, sa salle de congrès de

2 600 places, ses 400 employés, le H4 Paris Pleyel se hisse d'emblée dans le club des plus gros hôtels de région parisienne, aux côtés du Méridien de la porte Maillot

(1 025 chambres), du Hyatt Regency (995 chambres), porte de

Champerret, et du Pullman Montparnasse (957 chambres).

Comme ses concurrents, le H4, avec ses chambres de gamme quatre étoiles et sa décoration passe-partout, cible avant tout les

voyageurs d'affaires, en particulier les participants à des séminaires. Pourtant, ce marché peine

à retrouver ses couleurs depuis la pandémie de Covid-19.

« Nous avons confiance »

En 2023, en Ile-de-France, le nombre de nuitées de la clientèle « affaire » était inférieur de 15 % par rapport au niveau de 2019, selon

le dernier bilan du comité régional du tourisme, paru fin février.

Le nombre d'exposants et de visiteurs dans les salons est également plus faible qu'avant la crise

sanitaire. « Mais nous avons confiance, car on sent un besoin chez

les entreprises de réunir les équipes, dessoudées par le télétravail », estime le directeur de l'hôtel, Lars Hallier, un ancien de Center Parcs et du groupe Disney.

D'ailleurs, un laboratoire pharmaceutique a déjà réservé l'ensemble de l'hôtel pour une convention. Le H4 vise également

les groupes de touristes et tour-opérateurs, bien que ce marché

soit toujours freiné par l'absence

d'une bonne partie de la clientèle asiatique.

Par ailleurs, cet hôtel est situé à

Saint-Denis, en périphérie de Paris, dans un quartier peu attractif

pour les voyageurs, coincé entre d'immenses voies ferrées et un échangeur de l'A86. Réussira-t-il à remplir ses 700 chambres, au prix de 180 à 300 euros la nuit, dans un tel environnement ? « Le problème d'image du "93", il est

surtout auprès de la clientèle nationale. Les étrangers, ils voient

surtout le fait qu'ils seront en dix minutes au centre de Paris »,

commente Marc Salhany, directeur des ventes du H4.

Pour attirer des clients, le H4

compte beaucoup sur sa proximité avec le métro, au pied du bâtiment. Outre la ligne 13, l'arrivée

de la 14 en ce mois de juin va

changer la donne. Les futures lignes 15, 16 et 17 se rejoindront aussi dans cette gare

Pleyel, appelée à devenir un hub du Grand Paris.

L'établissement mise de surcroît sur la faiblesse de l'offre hôtelière dans ce secteur, et sur ses tarifs, inférieurs à ceux proposés

par les « gros porteurs » de gamme similaire. « On vise, en moyenne, un taux d'occupation moyen de 70 %. Notre gros défi, cela va être de remplir le week-end », résume Marc Salhany. Aux commandes de ce mastodonte, on ne trouve ni Accor, numéro un de l'hôtellerie en France, ni l'un des géants anglo-saxons (Marriott, Intercontinental, Hilton...).

Le marché a été remporté par la société allemande H-Hotels, dont le siège se situe à Bad Arolsen (Hesse). Un acteur peu connu, sans expérience en France, qui gère seulement une soixantaine d'établissements, essentiellement en Allemagne, en Suisse et en Autriche. Il s'est adossé au groupe hôtelier américain Wyndham pour sa commercialisation.

Multiples retards

Quant aux murs, ils appartiennent à la Financière des Quatre Rives, qui opère pour le compte de Burrus, un groupe familial d'assurances d'origine alsacienne. La Financière des Quatre

Rives a commencé à acquérir les bureaux de la tour Pleyel à partir de 2008, alors que l'édifice, construit en 1973 sur l'ancienne manufacture de pianos Pleyel, connaissait de multiples difficultés.

Le taux de vacance des bureaux explosait, les multiples propriétaires refusaient de s'entendre pour engager des travaux...

A partir de 2014, la tour, longtemps associée aux locaux de la caisse d'allocations familiales du département, a été vidée et désamiantée. L'hôtel a mis près de dix ans à voir le jour. Après de multiples retards, il ouvre à temps pour les Jeux olympiques de Paris (du 26 juillet au 11 août), qui se dérouleront sur des sites tout proches.

Une rampe de lancement idéale pour le H4 : pendant toute cette période, il affiche complet. p

Jessica Gourdon

FINANCE

Les investissements

chinois en Europe sont au plus bas depuis 2010

Les investissements chinois

dans les entreprises européennes sont tombés à

6,8 millions d'euros en 2023, au plus bas depuis 2010,

selon un rapport du Rhodium Group et du Mercator

Institute for China Studies publié vendredi 7 juin. 70 % de ces sommes sont allées

dans des projets liés aux véhicules électriques, comme

les batteries. La Hongrie a reçu à elle seule 3 millions

d'euros, soit 44 % des investissements. - (Bloomberg.)

CONJONCTURE

Le déficit commercial français s'est creusé en avril

Le déficit commercial de la

France s'est établi à 7,58 milliards d'euros fin avril,

selon les données publiées par les douanes françaises vendredi 7 juin,. Fin mars, ce même déficit s'élevait à 5,38 milliards d'euros.

MATIÈRES PREMIÈRES

Le plus grand gisement d'Europe aurait été découvert en Norvège

Le groupe minier norvégien
Rare Earths Norway a
annoncé, jeudi 6 juin, que le

gisement de terres rares Fens-
feltet, au sud-est de la Nor-
vège, recèlerait 8,8 millions

de tonnes de ces métaux es-
sentiels à la transition verte,

soit nettement plus que celui
de Kiruna en Suède censé en
contenir entre 1 et 2 millions
de tonnes, ce qui en ferait

le plus grand d'Europe. L'ex-
traction minière pourrait

commencer en 2030. - (AFP.)

CAC 40 : vent
de fronde dans
les assemblées
générales

36,5 MILLIONS

C'est la rémunération touchée par le directeur général de Stellantis, Carlos Tavares, au titre de 2023. C'est plus que pour 2022 (23,5 millions d'euros) et 2021 (19 millions d'euros). Par jour ouvré, il gagne autant qu'un salarié moyen de Stellantis sur toute l'année. Le document financier de référence du groupe indique que le directeur général a gagné 518 fois plus qu'un salarié moyen (70 404 euros). Un écart qui se creuse : en 2022, c'était 365 fois (la rémunération moyenne était de 64 328 euros), en 2021, 298 fois (par rapport à une moyenne de 58 475 euros).

0123

SAMEDI 8 JUIN 2024 économie & entreprise | 15

La CGT lance une série de grèves
sur les retraites dans les ports
Hostile au report de l'âge légal de départ des dockers de 58 à 60 ans, le
syndicat a déposé un préavis pour quatorze jours de mouvement social

D
es accès bloqués, des
pneus enflammés et

des piquets de doc-
kers en gilets fluo

siglés CGT aux points stratégi-
ques... De Marseille au Havre

(Seine-Maritime) et de Dunker-
que (Nord) à Bordeaux, la grève à

répétition fait son retour dans

les ports français, réveillant l'in-
quiétude d'une filière portuaire

bousculée depuis 2020 par la
pandémie de Covid-19, par la

guerre en Ukraine et par les ten-
sions en mer Rouge.

Hostile à la réforme des retrai-
tes inscrite dans la loi du

14 avril 2023, qui porte de 58 ans à
60 ans l'âge légal de départ à la

retraite des dockers, la Fédéra-
tion des ports et docks CGT, très

majoritaire dans le secteur, a dé-
posé des préavis de grève pour

quatorze jours en juin : une opé-

ration « ports morts » avec blocage des accès aux zones portuaires vendredi 7 juin, trois

jours de grève de vingt-quatre

heures les 13, 21 et 25 juin, et plusieurs jours marqués par des débrayages de plusieurs heures entre 10 heures et 16 heures. Sans

exclure une « amplification de la lutte » au mois de juillet.

« Le gouvernement doutait de notre capacité à mobiliser. Il va voir que tout le monde sera au rendez-vous », prévient Serge Coutouris, secrétaire général adjoint de la CGT-Ports et docks. Tout est parti d'une promesse faite au Havre, le 14 avril 2022, par

un Emmanuel Macron en campagne d'entre-deux-tours pour sa

réélection. « Le président de la République [avait] très clairement

exprimé que la réforme des retraites ne s'appliquerait pas aux

ouvriers dockers et travailleurs

portuaires », assure le syndicat, qui se sent « trahi ». Les dockers bénéficient d'un régime spécial.

Entre l'exposition à l'amiante (jusqu'en 2004) et les quatre ans accordés au titre de la pénibilité

réduisant leur espérance de vie, certains peuvent partir à 55 ans. La CGT-Ports et docks se bat pour le maintien de ces acquis.

Mais, dans un premier temps,

elle s'était appuyée sur la mobilisation de l'intersyndicale nationale, sans engager de négociation sectorielle comme dans le

transport routier, où les chauffeurs ont décroché un congé

pénibilité de fin d'activité leur permettant de partir plus tôt.

« Stratégie nationale portuaire »

Après des mois de flottement, les négociations sur la pénibilité ont finalement débuté à l'automne

2023 avec le ministère des transports. Sans aboutir à un accord

dont le coût financier devrait être

supporté par l'Etat et les entreprises de manutention, qui refusent

de payer un surcoût trop élevé.

La Fédération nationale des transports routiers estime que les grèves de juin arrivent « au pire moment » pour l'activité de

conteneurs, qui reprenait timidement depuis quelques mois, ce

qui « met en péril la pérennité de nombreuses entreprises ».

Chaque conflit dans les ports de l'Hexagone relance la question de leur compétitivité face à des concurrents aussi puissants que Rotterdam, dont le tonnage traité dépasse celui des sept grands ports maritimes français réunis. Armateurs, chargeurs (industriels, grande distribution...), dirigeants des ports, entreprises de manutention, logisticiens et neurs, pour que 80 % des « boîtes » destinées à la France arrivent

dans ses ports à l'horizon 2050. Premier port français sur ce segment, Le Havre en a traité 2,6 millions en 2023, cinq fois moins que Rotterdam et quatre fois moins qu'Anvers-Bruges.

Après d'importants investissements, « [leur] potentiel est de 12 millions », note Stéphane Raison, président du directoire d'Haropa Port (Le Havre-Rouen-Paris). Cette stratégie nationale vise aussi à porter de 200 000 à 400 000 le nombre d'emplois directs et induits générés par l'activité d'Haropa, de Marseille-Fos, de Dunkerque, de La Rochelle, de

Bordeaux ou de Nantes-Saint-Nazaire.

La CGT-Ports et docks, qui a élaboré sa propre stratégie de « renforcement des ports français »,

juge que le coût de la main-d'œuvre est un « facteur marginal » dans leur attractivité. Elle refuse d'être « pointée

comme étant à l'origine des dysfonctionnements ou d'une absence d'attractivité ». Il reste que

les armateurs cherchent à réduire au maximum la durée des

escales, coûteuses pour eux, et veulent être sûrs de pouvoir charger et décharger conteneurs, hydrocarbures et céréales. p
jean-michel bezat

transporteurs, tous redoutent ces périodes de tensions sociales.

Malgré de nombreuses réformes depuis celle de 1992, qui a

privatisé l'activité de manutention et salarié les dockers, les

ports français souffrent de plusieurs handicaps, a relevé l'inspection des finances et de l'environnement en 2018. Ils persistent, malgré une reprise des investissements au cours des

dernières années : coûts du passage (droits et services portuaires) plus élevés, insuffisance de la

desserte par des modes massifiés

(trains et barges) moins émetteurs de CO2

, image de fiabilité écornée à l'étranger... Cela explique en partie que 40 % des

conteneurs destinés à la France transitent encore par des ports européens.

Premier ministre entre 2017 et

2020, Edouard Philippe, redevenu maire du Havre, avait élaboré une « stratégie nationale

portuaire », adoptée en janvier 2021. Objectif : réindustrialiser l'hinterland des ports (leur

zone d'influence terrestre) avec des usines décarbonées, et « reconquérir des parts de

marché ». Surtout dans les conteneurs
Le Havre a traité

2,6 millions
de conteneurs
en 2023,
cinq fois moins
que Rotterdam
et quatre fois

moins qu'Anvers-

Bruges

Jean-François Kahn dénonce la vente

de « Marianne » à Pierre-Edouard Stérin

Le cofondateur de l'hebdomadaire prend position contre

la cession du titre par Daniel Kretinsky au fondateur de Smartbox

I

Il s'est décidé à parler. Après

avoir longuement hésité, craignant de fragiliser davantage

l'hebdomadaire qu'il a cofondé avec Maurice Szafran en 1997, Jean-François Kahn a décidé de prendre la parole publiquement

pour s'opposer à la vente de Marianne au milliardaire, fondateur

de Smartbox, et fervent catholique Pierre-Edouard Stérin. « Je ne

peux cautionner le fait qu'il y ait un

acheteur qui, dans tous les domaines, soit l'exact inverse de ce pour

quoi nous avons créé le journal »,

s'agace l'homme qui a quitté la direction de titre en 2007 et aura

prochainement 86 ans.

Cela fait plusieurs semaines que l'octogénaire, qui échange tous les deux jours avec Maurice Szafran, se mobilise en coulisses pour ne

pas voir le titre basculer entre les mains de M. Stérin. « Marianne ne peut devenir la propriété d'un personnage ultralibéral en matière économique, qui n'est pas laïc, et qui n'est pas patriote, car toujours exilé fiscal en Belgique », lâche M. Kahn, persuadé que, « au-delà des divergences avec la direction de la rédaction de Natacha Polony, sur le souverainisme et le protectionnisme, ce journal n'avait pas rompu avec ses fondamentaux jusqu'ici ». Cette prise de position, avant tout symbolique, intervient alors que les négociations exclusives entre le fonds d'investissement Otium de Pierre-Edouard Stérin courent jusqu'à la mi-juin avec CMI France, groupe de médias de l'homme d'affaires tchèque Daniel Kretinsky.

Un candidat en embuscade
M. Stérin finance déjà plusieurs médias numériques se définissant comme « apolitiques », mais qui penchent à droite comme Néo, Factuel ou encore Le Crayon, auquel le président de la République, Emmanuel Macron, a ac-

cordé une interview diffusée

mardi 4 juin. « Je refuse que mon nom, encore lié à Marianne, soit associé à M. Stérin alors que je suis

très inquiet par la montée de l'extrême droite », explique encore

Jean-François Kahn.

Si CMI France réfute une accélération récente des discussions

avec Pierre-Edouard Stérin, son

bras droit, Alban du Rostu, est attendu par la rédaction mardi

11 juin pour détailler les garanties

d'indépendance qu'est prêt à accorder le candidat au rachat. « Si le

propriétaire majoritaire veut s'essuyer les pieds sur ces garanties, il le

fera », est pourtant persuadé Jean-François Kahn, qui a d'ailleurs refusé de siéger dans un conseil visant à s'assurer que les garanties

d'indépendance comme proposé par Denis Olivennes, le bras droit

de M. Kretinsky, sont respectées. Contactés, MM. Stérin et du Rostu, n'ont pas donné suite.

Dans l'éventualité où les négociations entre CMI France et

M. Stérin n'aboutiraient pas, un homme qui a fait carrière dans la presse spécialisée et les jeux vidéo, Jean-Martial Lefranc, se tient en

embuscade. L'entrepreneur a rencontré des représentants de la Société des rédacteurs de Marianne

ainsi que du CSE le 23 mai. Si nombre de journalistes de la rédaction

aimeraient voir en M. Lefranc

comme une alternative à M. Stérin, ils ne sont pas convaincus par

ses capacités financières. Un point de vue partagé par CMI.

Natacha Polony, qui avait laissé entendre en interne qu'elle allait

démissionner face à ce changement d'actionnaires, a finalement

discuté avec Pierre-Edouard Stérin et déjeuné avec son bras droit Alban du Rostu le 30 mai pour

faire valoir les demandes d'indépendance de la rédaction.

De son côté, M. Kahn se dit « prêt à aller en justice » pour empêcher

l'utilisation de la marque « Marianne » - qui appartient à CMI

France - en cas de vente à Pierre-Edouard Stérin. Même si le cofon-

dateur du titre convient qu'il ne
sait pas quelle forme juridique
cela pourrait prendre. p
brice laemle

Au moment où les Etats-Unis,
l'Europe, la Chine, l'Inde ou le Ja-
pon lancent des fusées dans la
stratosphère, s'installent dans
des stations spatiales ou vont se
poser sur la Lune, certains ont
une vision plus terre à terre de
l'espace. Ce qui se passe entre
zéro et 3 000 mètres de hauteur.

Les Chinois appellent cela l'« éco-
nomie de basse altitude », et ils
entendent en faire l'un des mo-
teurs de leur croissance future.

Les drones et taxis volants exci-
tent les imaginations, mais, du
côté de Guangdong (Canton), la
réalité est tangible.

Le quotidien japonais Nikkei
nous apprend que la grande mé-
gapole du sud de la Chine a an-
noncé, mardi 4 juin, un plan d'in-
vestissement de plus de un mil-
liard d'euros pour construire des
infrastructures adaptées à ce
mode de transport, notamment

une centaine de sites de décollage et d'atterrissage. La ville se veut le carrefour de cette nouvelle économie.

Mais elle est loin d'être la seule. Sa voisine Shenzhen, la « Silicon Valley chinoise » aux portes de

Hongkong, a annoncé, en décembre 2023, une politique de

subventions tous azimuts pour développer la filière. Il faut dire que la ville de Canton abrite

EHang, l'entreprise la plus avancée dans le domaine des véhicules électriques à décollage et atterrissage vertical, cotée sur le marché américain du Nasdaq.

Son véhicule autonome, l'EH 216-S, qui peut emporter deux passagers, est le premier à avoir

obtenu l'autorisation de l'administration chinoise pour produire en masse son véhicule. Elle

l'avait présenté en 2023 au salon du Bourget, à Paris.

Pékin est à la manœuvre pour soutenir cet engouement. Selon un rapport commandé par son administration et dévoilé par le China Daily, l'économie de basse

altitude, qui permet de transporter sur de courtes distances du

matériel, des passagers ou des touristes, représente un marché de 65 milliards d'euros en 2023,

et pourrait dépasser les 130 milliards en 2026.

Déjà leader mondial du drone civil avec l'entreprise DJI, le pays compte être le premier à franchir l'étape du transport de passagers.

Et ainsi rééditer, dans les airs, l'exploit qu'il a réalisé dans l'automobile en profitant de la transition vers l'électrique pour prendre la suprématie mondiale

dans un secteur où il n'était jusque-là qu'un sous-traitant docile.

Bien sûr, la Chine n'est pas la seule dans cette course. Airbus, Boeing, les livreurs Uber ou Amazon, ainsi qu'une myriade

de PME en Europe et aux Etats-Unis sont sur la ligne de départ

avec des produits déjà construits, mais l'ambition chinoise est spectaculaire et s'appuie sur une base industrielle unique. Ce sera sa prochaine bataille. p

PERTES & PROFITS | TRANSPORTS

par philippe escande

L' « économie de

basse altitude » et la Chine

TOUS LES RÉSULTATS

DÈS LUNDI 10 JUIN CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
ET SUR LEMONDE.FR POUR SUIVRE TOUTE LA CAMPAGNE DÈS
MAINTENANT.

DÈS LUNDI 10 JUIN CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
ET SUR LEMONDE.FR POUR SUIVRE TOUTE LA CAMPAGNE DÈS
MAINTENANT.

TOUS
LES
RÉSULTATS

16 | économie & entreprise SAMEDI 8 JUIN 2024
0123

C'est un sujet
majeur pour
les créateurs

du Vieux Con-
tinent et, de

manière plus
large, pour l'identité des pays
membres de l'Union européenne
(UE). Pourtant, aucun des grands

partis n'en a fait un enjeu de cam-
pagne des élections européennes

de ce début juin. Depuis des mois,

l'exception culturelle euro-
péenne semble toujours plus fra-
gilisée par les grosses produc-
tions venues des Etats-Unis, mais

aussi par l'hégémonie des Gafam

(Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft), sans que les citoyens et leurs représentants en

aient toujours conscience.

« Après l'élection, les lobbys américains vont jouer sur l'ignorance

des nouveaux élus européens »

sur ces sujets, redoute déjà l'euro-député Geoffroy Didier (Parti populaire européen), vice-président

de la commission spéciale sur l'intelligence artificielle (IA) à

l'ère du numérique. « Dans n'importe quel texte, ils continueront

de tenter d'inclure des amendements » visant « à diluer et à faire

disparaître » les politiques nationales « protectrices de notre souveraineté culturelle ». Pour ces

lobbys, « la culture est une marchandise comme les autres, qui

doit circuler sans entrave dans le marché commun », analyse cet élu, avocat aux barreaux de Paris et de New York, qui craint une

« uniformisation et une américanisation forcées des esprits ».

Ce n'est pas seulement une lubie française. Le grand public l'ignore souvent, mais, en 1993, l'UE a adopté un « statut spécial pour les œuvres et la production audiovisuelles visant à les protéger des règles commerciales de libre-échange ». Cette mesure repose justement sur l'idée que la création culturelle ne constitue pas un bien marchand comme les autres. Et qu'elle doit, à ce titre, être protégée par un ensemble de règlements, de lois et de mesures. En France, ce concept très fort justifie le cadre législatif le plus avancé d'Europe, destiné à défendre la diversité de la musique, de la littérature et du cinéma tricolores. Avec, par exemple, des quotas de production et de diffusion d'œuvres européennes pour les télévisions. Et, surtout, une solide architecture d'aides publiques et de crédits d'impôt qui permet de financer et de faire vivre tout le cinéma hexagonal.

OPÉRATIONS D'AMPLEUR

Mais, aujourd'hui, « l'exception culturelle est plus menacée que jamais », s'inquiète aussi l'eurodé-

puté Emmanuel Maurel (La Gauche au Parlement européen, GUE/

NGL). « La très forte influence américaine s'explique par un double

phénomène : l'atlantisme de leurs alliés des pays de l'Est et une assez

grande indifférence des eurodéputés aux questions culturelles. »

« L'exception culturelle est souvent considérée comme un truc de Français », ajoute-t-il, confessant « ramer » pour sensibiliser ses collègues. Lorsqu'il cherche à les convaincre, Geoffroy Didier, lui,

parle de « diversité culturelle » plutôt que d'« exception ».

M. Maurel regrette que ces sujets ne soient guère « prioritaires dans

l'agenda du Conseil ou du Parlement », et juge la présidente de la

Commission européenne, Ursula

von der Leyen, « très proche des intérêts de Washington ». « La première ingérence dans le Parlement,

ce sont les Américains ».

De fait, les Gafam ont dépensé 23 millions d'euros en 2021 en lobbys uniquement pour contrer le Digital Services Act (DSA) et le Digital Markets Act (DMA), qui

réglementent les plates-formes, selon les ONG LobbyControl et Corporate Europe Observatory.

En 2023, ils ont été dans le top 6 des plus gros lobbyistes, d'après le registre de transparence de l'UE : 8 millions d'euros pour Meta, 7 millions pour Apple, 5,5 millions

pour Google, 5 millions pour Microsoft - contre 6 millions pour

Bayer et 5,5 millions pour Shell. De tels moyens leur permettent des opérations d'ampleur. Juste

avant le vote, en 2022, de la directive DSA, qui régule les contenus

sur les plates-formes, tous les

eurodéputés ont reçu sur l'accroche-porte de leur bureau des

tracts non signés proclamant « N'ouvrez pas la porte à la désinformation » ou « Rejetez l'exemption des médias », raconte M. Maurel. Des argumentaires plus techniques ont ensuite été envoyés aux députés, signés par le Centre pour la démocratie et la

technologie. Dans le conseil d'administration de cette ONG figurent des représentants de Microsoft et de la Maison Blanche.

La situation se tend tellement

que Juliette Prissard, déléguée générale d'Eurocinéma, qui représente les organisations de producteurs français à Bruxelles, se

demande si « la relation de coexistence pacifique entre les Européens et les Américains » en matière de création n'arrive pas « à

son terme ».

Sans surprise, les crispations se

sont accrues avec l'arrivée des plates-formes américaines (Netflix,

Disney+, Prime Video et celles des

studios hollywoodiens). Les producteurs européens se réjouissent de bénéficier de nouveaux

débouchés. Ces plates-formes ont

apporté 48 millions d'euros au cinéma hexagonal en 2023. « Certains producteurs vendraient père

et mère pour travailler avec Netflix », assure un familier du dossier à Bruxelles. Quitte à céder

tous leurs droits à la plate-forme.

Il faut dire que la puissance financière des groupes américains

comme Netflix – il investit

17 milliards de dollars (15,6 milliards d'euros) par an dans les sé-

ries et les films - ou Amazon

Prime est sans commune mesure avec celle des chaînes de télévision nationales en Europe. En

France, ces dernières n'ont investi « que » 438 millions d'euros

dans le cinéma et 936 millions

dans les programmes audiovisuels en 2023.

« Ce n'est pas ni tout noir, ni tout blanc », tempère Mathilde Fiquet, secrétaire générale du CEPI, une association qui regroupe 2 400 producteurs indépendants en Europe. « Ces dernières années, la situation a changé : ce qui était suffisant ne l'est plus et le marché ne va pas se réguler tout seul. Il faut des outils supplémentaires », assure-t-elle, afin de préserver

une réelle diversité et de sanctuariser la production indépendante.

« ABERRATION ÉCONOMIQUE »
« Pour les Américains, les critères de diversité culturelle sont une aberration économique » et un obstacle aux règles de la libre

concurrence, constate un lobbyiste. A la manœuvre, la Motion

Picture Association (MPA), qui a un bureau de quarante salariés à

Bruxelles, veille aux intérêts des studios californiens et de Netflix. Avec un impératif, vieux comme

l'invention d'Hollywood : exporter toujours davantage les films et séries « made in USA » pour mieux les rentabiliser.

Incontournables dans le paysage européen – dans nombre de pays, le cinéma américain représente plus de 70 % des entrées en salle –, les studios hollywoodiens ont intégré la très grande majorité des organisations européennes. Cela vaut notamment pour

l'Association des chaînes privées (ACP), qui regroupe aussi bien Canal+ et TF1 que les filiales de NBCUniversal, de Warner Bros. Discovery ou de Paramount.

Autre illustration : Lucie Carette,

la conseillère cinéma de la ministre de la culture, Rachida Dati, a

travaillé à la MPA avant de rejoindre la Rue de Valois. Un emploi

sensible, gommé de son CV sur LinkedIn, contrairement à ses

fonctions d'attachée audiovisuelle puis de directrice de la Villa

Albertine à Los Angeles. Le ministère précise que la Haute Autorité

pour la transparence de la vie publique a validé son recrutement,

après sa mission à la MPA, « qui a duré du 1er janvier au 7 février, en recommandant son départ sur les sujets en lien avec les Etats-Unis ».

La MPA se veut bonne élève. La

pandémie due au Covid-19 et l'inflation ayant fait exploser les

coûts de production aux Etats-Unis, les studios produisent davantage en Europe, où certains

Etats leur déroulent le tapis rouge, à grand renfort d'incitations fiscales. Pour justifier

cette stratégie, la MPA vient de publier trois études commandées à

Oxford Economics, qui vantent les retombées économiques de

Pour ces lobbys,
« la culture est
une marchandise
comme
les autres »

Geoffroy DiDiER
eurodéputé

(Parti populaire européen)

ces investissements sur le Vieux

Continent. Ainsi, la série américaine Pitch Perfect : Bumper in

Berlin a rapporté une manne de 31,3 millions d'euros au produit intérieur brut allemand, et la deuxième saison de The White Lotus, 38 millions d'euros à l'Italie.

La MPA, qui projette régulièrement aux parlementaires européens les nouveaux blockbusters

américains – comme Furiosa, au cinéma Flagey, à Bruxelles, le

23 mai –, affirme, dans son document d'engagement politique

pour 2024-2029, avoir comme priorité le soutien à la diversité culturelle en Europe. « Il faut faire un distinguo essentiel entre nous et les Gafam, car nous travaillons avec le secteur européen depuis

plus de cent ans », assure l'association américaine.

FAILLES

De fait, les Gafam, par les outils qu'ils mettent en place, fragilisent

sérieusement la diversité culturelle du Vieux Continent. Exemple : en refusant de dévoiler la liste

des données intégrées dans les IA

génératives qu'il développe, Mi-

Microsoft a voulu empêcher la protection de millions de contenus

culturels, comme les archives numérisées de bibliothèques.

Les lobbys américains jouent aussi sur les dissensions entre les pays européens. Deux grands blocs s'opposent : d'un côté, la

France et l'Europe du Sud, favorables à une forte protection de

leurs arts nationaux, et, de l'autre, les pays de l'Est, alignés sur les Etats-Unis. Ainsi, seuls quatorze Etats sur vingt-sept ont transposé

dans leur législation la directive sur les médias audiovisuels,

qui oblige tous les opérateurs à

investir dans les films ou les programmes télévisuels nationaux

et européens.

Pour tenter de faire tomber ce qu'ils considèrent comme une

« aberration », les lobbys américains ciblent de nombreux textes

adoptés par l'Europe, afin d'y faire valoir leurs intérêts : sur l'IA, les

influenceurs, le géoblocage (restriction de l'accès au contenu Internet selon l'emplacement de

l'utilisateur en Europe)...

Dans le Media Freedom Act,

adopté en mars 2024, sur la liberté des journalistes, les eurodéputés atlantistes ont ainsi tenté,

en vain, dans l'article 20, de remettre en cause la chronologie

des médias – ordre dans lequel sont exploités les films après leur

sortie en salle –, les crédits d'impôt au cinéma ou encore l'obligation de diffusion d'œuvres européennes. En 2026, lorsque la directive sur les droits d'auteur sera

révisée, ils pourraient s'engouffrer dans la brèche en vue d'affaiblir l'exception culturelle.

Enfin, certaines failles dans la

réglementation leur sont favorables. Ainsi, les films coproduits

par des Américains et des Britanniques sont considérés comme

des œuvres européennes, même si le Royaume-Uni a quitté l'UE.

Un « cheval de Troie », jugent certains. « Barbie, de Greta Gerwig,

ou Gran Turismo, de Neill Blomkamp, entrent dans les quotas de

diffusion, selon le Bureau des

films britanniques », déplore
M. Maurel. Qui a déposé des
amendements pour corriger
cette anomalie... p

nicole vulser
Deux blocs
s'opposent : d'un
côté, la France et
l'Europe du Sud
et, de l'autre,
les pays de l'Est,
alignés sur
les Etats-Unis

Le lobbying américain
à l'assaut de la culture
européenne

Les plates-formes, studios hollywoodiens et les Gafam tentent
de s'immiscer dans les textes discutés à Bruxelles pour diluer les
mesures soutenant la diversité des œuvres du Vieux Continent
PLEIN CADRE

SERGIO AQUINDO

0123

SAMEDI 8 JUIN 2024 argent | 17

IMMOBILIER

A Clermont-Ferrand, des rendements encore élevés

A Clermont-Ferrand, les

grues jaunes disputent

désormais à la cathédrale

Notre-Dame-de-l'Assomption le

regard des badauds. Car, malgré la

crise de la construction immobi-

lière, on construit encore dans la

préfecture du Puy-de-Dôme. « Les travaux d'aujourd'hui correspondent aux projets validés en 2022 ; à cette période, 70 % des réservations étaient réalisées dans le cadre du dispositif Pinel [incitation fiscale à l'investissement locatif] et nous construisons mille nouveaux logements par an »,

explique Richard Bazelle, directeur de l'agence Clermont chez

Bouygues Immobilier.

« Mais, avec la dégradation des taux de défiscalisation du Pinel et la crise qui frappe le secteur depuis dix-huit mois, la part des investisseurs est passée à 56 % et les réalisations à un peu plus de trois

cents », poursuit-il. Parmi les multiples chantiers dans la ville, le vaste réaménagement urbain de la ZAC Saint-Jean est l'un des projets les plus ambitieux. D'ici à

2025, près de 1 500 logements seront livrés sur ce territoire.

C'est que la métropole des Arvernes attire. Depuis la fin des années 1990, Clermont-Ferrand a renoué avec la croissance démographique. De 2014 à 2020, la popula-

tion a progressé de 0,7 % par an en moyenne dans la commune, selon l'Insee. « La ville a su recréer de l'emploi depuis 2009. Elle est très bien positionnée pour son potentiel d'innovation », constatent Hélène Mainet, Milhan Chaze et Jean-Charles Edouard, dans l'ouvrage *Attractivité d'une métropole intermédiaire. Enjeux clermontois* (éd. Autrement, 2023).

Plateau central et hypercentre

D'ailleurs, les prix de l'immobilier ont fortement augmenté durant cette période. La progression enregistrée est de 15,6 % sur cinq ans (19,6 % sur dix ans) pour les appartements, selon MeilleursAgents. Cependant, pour ces deux dernières années, Clermont-Ferrand n'est pas épargnée par la baisse (- 4,7 %), avec un mètre carré moyen aujourd'hui estimé à 2 138 euros.

De plus, les prix varient fortement selon la localisation des biens. Dans le nord de la ville,

moins prisé, il n'est pas rare de trouver des appartements sous les 1 000 euros le mètre carré quand, dans l'hypercentre, un bien rénové, avec une grande terrasse, peut se négocier au-dessus des 3 000 euros.

Les biens les plus recherchés sont les grands T3 et les pavillons de taille moyenne dans les communes limitrophes. « Sous les

300 000 euros, on trouve facilement des acheteurs, au-delà, c'est

plus difficile, à cause des conditions d'accès au crédit. Pour ces biens, la durée moyenne d'une transaction est passée en un an de trente jours à quatre-vingt-dix jours », estime

Damien Marofin, directeur associé d'une agence Guy Hoquet.

Le plateau central, autour de la place de la Victoire et de la cathédrale, et l'hypercentre, non loin

de la gare, sont très demandés,

malgré des problèmes de stationnement. D'où l'engouement

pour l'investissement dans des places de parking. Vendus entre 15 000 euros et 20 000 euros la

place et loués une centaine d'euros par mois, les garages en sous-sol offrent une rentabilité brute moyenne d'environ 6 %.

« On peut encore espérer une rentabilité brute entre 4 % à 8 % pour les meilleures opérations dans le secteur locatif classique »,

ajoute M. Marofin, précisant toutefois que les rendements les plus

hauts sont l'apanage des investisseurs achetant des immeubles ou

des passoires énergétiques à rénover. Car la demande en logements à louer est importante

pour les petites surfaces, avec quelque quarante mille étudiants dans l'agglomération.

Dans le neuf, le mètre carré moyen atteint les 4 250 euros, parking compris. « La rentabilité brute sur ce marché va de 3 % à

3,5 %. Mais de plus en plus d'investisseurs se détournent du Pinel et

nous demandent de livrer le logement avec les équipements nécessaires pour le louer meublé ; dans

ce cas, la rentabilité brute peut dépasser 4 % », note Franck Attali,

directeur régional chez Nexity. Les promoteurs s'attendent à

un appel d'air autour du Pinel
un peu avant la fin de l'année, le
dispositif devant disparaître le
31 décembre. p

l. ca

Crédit et risque de « dégâts climatiques »

Les prêts immobiliers pourraient devenir plus difficiles à obtenir dans certains territoires

I

inondations, épisodes de

grêle, tempêtes, mouve-
ments des sols argileux, feux

de forêt, submersion ma-
rine... Les événements climati-
ques peuvent causer des domma-
ges considérables aux biens im-
mobiliers.

Ainsi, l'alternance répétée d'épi-
sodes de sécheresse et de fortes

pluies favorise le retrait-gonfle-
ment des sols argileux ; un phéno-
mène qui peut provoquer des fis-
sures, voire menacer la structure

du bâtiment. Les inondations,

lorsqu'elles durent trop long-
temps, fragilisent les fondations

du bien et contribuent au déve-
loppement de moisissures et de

champignons.

Face à la multiplication des sinistres frappant maisons et appartements, des courtiers constatent une attention plus grande des banques aux dossiers des emprunteurs qui achètent dans des zones à risque. « De nombreux établissements bancaires sont déjà très vigilants sur les biens situés en zone inondable. Aujourd'hui, ils commencent même à refuser de financer les résidences de bord de mer, sur le trait de côte, du fait de la montée des eaux et du risque que, demain, ces secteurs deviennent inondables », affirme Laura Martino, directrice des partenariats bancaires du courtier Cafpi. « C'est le cas, par exemple, des caisses régionales du Crédit mutuel et du Crédit agricole lorsqu'elles sont près des côtes », observe Muriel Friquet, responsable régionale des partenariats bancaires pour Cafpi. « Aucun refus de prêt ne sera motivé par des critères climatiques, mais la banque va prendre cette donnée en compte quand elle se demandera si le client a une

épargne de précaution suffisante en cas de catastrophe. Elle va aussi s'intéresser à l'historique des sinistres sur le territoire. »

La majorité des autres courtiers

interrogés n'ont toutefois pas relevé ces pratiques. Seul Meilleur-taux confirme l'information, en

apportant des nuances. Selon Maël Bernier, son porte-parole, ce sont surtout les biens déjà situés en zone inondable qui font l'objet d'une grande surveillance de la part des banques.

Perte de valeur

« Au lieu de financer le bien à

100 %, la banque va monter jusqu'à 70 % ou 80 %. Il ne faut pas

oublier que les banquiers qui vous prêtent de l'argent vivent sur ces territoires et connaissent très bien

les risques en présence », précise-t-elle. Leur crainte, selon Mme Bernier, est de ne pas pouvoir retrouver leur mise en cas de vente

prématurée du bien immobilier

après plusieurs sinistres : « Le logement va perdre en valeur et le

client ne pourra peut-être pas rembourser son crédit », dit-elle. Les

établissements bancaires contactés réfutent, pour l'essentiel. La

Banque postale affirme ainsi n'avoir aucune politique d'octroi,

des règles spécifiques ou des exigences particulières en matière de

garanties concernant le financement d'un bien immobilier dans

des zones à risque. Idem pour le LCL ou les banques du groupe BPCE (Banque populaire et Caisse d'épargne). La Société générale abonde, tout en précisant être « en réflexion sur ces sujets, ni plus ni moins que les autres acteurs ».

Avant d'être délivré au client par

l'établissement prêteur, le prêt immobilier est en effet très souvent

soumis à un organisme chargé de le garantir en cas de défaut de paiement du particulier, comme

le Crédit Logement. Si ces structures refusent le dossier du client, la

banque ne prend généralement pas le risque d'accorder le prêt.

Crédit Logement affirme ainsi ne pas demander davantage de garanties pour l'achat d'un bien immobilier sur une zone à risque :

« Les risques physiques sont couverts par les contrats d'assurance.

Aucun projet de prêt immobilier ne peut être refusé sur ce motif. Les prêts immobiliers octroyés par les banques et les garanties apportées par Crédit Logement sont avant tout centrés sur la solvabilité de

l'emprunteur et sa capacité à rembourser son prêt, indépendamment de la valeur du bien financé. » L'organisme confirme

néanmoins mener des travaux

pour « identifier parfaitement ces

zones à risque, observer leurs évolutions dans le futur et intégrer ces

informations dans notre système d'information », sans qu'elles n'aient à ce jour d'impact sur les

conditions d'octroi. Les autres sociétés de cautionnement interrogées n'ont pas répondu.

Hausse de la sinistralité

« A l'heure actuelle, l'exposition du

secteur bancaire aux risques climatiques à travers l'immobilier résidentiel [donc à travers son activité

de prêts à l'habitat] semble maîtrisée », conclut, de son côté, un bulletin de la Banque de France, publié à l'automne 2023, intitulé

« Changement climatique et im-

mobilier résidentiel : quels risques pour le secteur bancaire ? ».

Du moins, à court terme. « Les travaux de l'Autorité de contrôle

prudentiel et de résolution suggèrent que ces mécanismes seront

mis en tension à l'horizon 2050 »,

disent les auteurs. Ces derniers estiment que l'assurance du bien et

l'existence en France du régime

catastrophe naturelle (Cat Nat) limitent toutefois le risque pour

l'occupant et donc pour son créancier.

Mais la pérennité de ce système, déficitaire depuis 2015, est aujourd'hui en question, compte tenu

des projections de hausse de la sinistralité. Comme le souligne le

rapport sur l'assurabilité des risques climatiques remis au gouvernement en avril par une mission conduite par Thierry Langreny, l'ancien directeur général de

Pacifica et président de l'ONG Les

Ateliers du futur, certains assureurs se retirent des territoires

soumis à de fortes sinistralités.

Le gouvernement a pour l'heure

acté une hausse des cotisations finançant le régime Cat Nat, à partir

de 2025. Des mesures doivent être

annoncées dans le cadre du troisième plan national d'adaptation

au changement climatique. p

ludovic clerima

Prix en baisse

Infographie Le Monde Source : Meilleurs Agents

Prix moyen

d'un appartement

Prix moyen

d'une maison

Rentabilité

moyenne d'un T2

2 138 €/m² 2 571 €/m²

6,7 %

Clermont-

Ferrand

Loyer moyen

mensuel

(appartements)

11,9 €/m²

Variation des prix

des appartements

sur un an

- 3,9 %

+ 15,6 %

sur cinq ans

QUESTION À UN EXPERT

Location saisonnière : comment
bien assurer mon logement ?

olivier moustacakis, cofondateur d'Assurland.com

Louer temporairement son appartement expose à un certain nombre de risques - dégradations, vols, impayés, etc. Avant toute chose, il est essentiel de vérifier auprès de sa copropriété, ou par écrit auprès de son propriétaire, que la location ou sous-location est autorisée. Sinon, le risque est de se voir refuser toute indemnisation en cas de sinistre.

Les assurances proposées par les plates-formes de location spécialisées n'offrent que des garanties partielles en cas de dommages.

L'assurance multirisque habitation reste donc à privilégier dans l'hypothèse où un aléa surviendrait pendant le séjour (dégât des eaux,

catastrophe naturelle, dommage électrique...). Attention, certains

contrats excluent la location temporaire. Pour un meublé, il est possible d'exiger du locataire la souscription d'une assurance temporaire.

Ce dernier doit être titulaire au moins d'une responsabilité civile et,

idéalement, d'une garantie villégiature, à activer auprès de son assureur habitation. Le loueur peut aussi souscrire une assurance pour le

compte du locataire. Enfin, contre le risque de perte financière, en cas

d'annulation ou d'interruption de séjour, on peut souscrire une assurance location saisonnière. En cas de sinistre, le délai de déclaration

démarre quand le titulaire du contrat en prend connaissance. Il est de cinq jours pour un dommage, de deux jours pour un vol. p

SCPI

Nombre de litiges en hausse

Alors que les sociétés civiles de placement immobilier

(SCPI) ont évolué dans un contexte financier et économique défavorable en 2023, le nombre de litiges a for-

tement crû, selon le rapport de la médiatrice de l'Autorité des marchés financiers. Celle-ci a reçu presque

2,5 fois plus de demandes de médiation impliquant des parts de SCPI qu'en 2022. Les plaintes ont surtout porté sur les délais d'exécution des demandes de rachat de parts et la dépréciation de leur valeur. Des litiges liés à la méconnaissance par les épargnants des règles de fonctionnement des SCPI, suggère le rapport.

DES COURTIERS NOTENT
UNE ATTENTION PLUS
GRANDE DES BANQUES
AUX DOSSIERS
DES EMPRUNTEURS QUI
ACHÈTENT DANS
LES ZONES SENSIBLES

6,5 MILLIARDS

C'est, en euros, le coût pour les assureurs des sinistres climatiques en France en 2023, selon les estimations de France Assureurs.

« Sur les quatre dernières années, la sinistralité climatique atteint en moyenne 6 milliards d'euros par an », précise cette fédération professionnelle. Sur cette période, 2020-2023, le coût pour les assureurs des dommages liés aux sécheresses, aux inondations, aux tempêtes et aux épisodes de grêle s'est avéré supérieur de 18 % par rapport aux projections établies, en 2021, par France Assureurs à l'horizon 2050.

SOS CONSO
CHRONIQUE PAR RAFAËLE RIVAIS

Fraude bancaire
et régime « spécial »

L

a Cour de cassation vient de rendre deux décisions très importantes pour les clients des banques : ceux

qui saisissent la justice afin d'obtenir le rembourse-

ment d'une « opération de paiement non autorisée »

(phishing, virement falsifié) ne peuvent plus invoquer que le régime de responsabilité « spécial », défini aux articles L133-18 à L133-24 du code monétaire et financier, et non plus celui de la responsabilité contractuelle de droit commun, prévu par le code civil. M. X, pourtant avocat de profession, l'a découvert à ses dépens, dans les circonstances suivantes. En 2017, il assigne la Caisse d'épargne pour qu'elle lui rembourse des sommes que son ex-épouse, employée de la banque, a débitées de son compte entre 2007 et 2011, grâce à un doublon de sa carte bancaire, ce qu'il a découvert en 2014. Il reproche à la banque d'avoir, sans son accord, émis le doublon, et pense bénéficier de la prescription quinquennale prévue par le code civil.

Le 7 avril 2022, la cour d'appel de Nîmes considère que sa demande est irrecevable : elle assimile en effet les débits à des « opérations de paiement non autorisées », et juge que M. X ne pouvait attaquer la banque qu'en invoquant le code monétaire et financier.

Or, si ce corpus de textes est très protecteur vis à vis du client, puisqu'il impose au

banquier de rembourser « le montant

d'une opération de paiement non autorisée immédiatement » après en avoir été informé, sans que le client ait à démontrer

une faute, il exige que ce dernier réagisse

« dans les treize mois suivant la date de débit, sous peine de forclusion ». Ce que n'a

pas fait M. X. La Cour de cassation, que celui-ci saisit, ap-

prouve la décision, le 2 mai. Elle rappelle que c'est la Cour de justice de l'Union européenne (UE) qui a jugé, le 2 septembre 2021, puis le 16 mars 2023, que seul ce régime de responsabilité, issu d'une directive de 2007, doit être invoqué. Maintenir des régimes alternatifs nationaux serait, selon elle,

contraire à l'objectif de « sécurité juridique » recherché par le législateur de l'UE, qui a créé « un marché unique des services de paiement, en remplaçant les vingt-sept systèmes nationaux existants, dont la coexistence était source de confusion ».

Pour la même raison, la Cour de cassation a, le 27 mars, censuré un arrêt d'appel de Metz qui avait condamné une banque à rembourser des « opérations de paiement non autorisées », en jugeant qu'elle avait « manqué à son devoir

contractuel de vigilance », face à un ordre de virement présentant une « anomalie apparente ».

Deux décisions que Jérôme Lasserre Capdeville, maître de conférences à l'université de Strasbourg, spécialiste en droit

bancaire, trouve sévères, dans la mesure où elles restreignent les possibilités d'action des justiciables. p

LA CONTESTATION
DOIT SE FAIRE
« DANS LES TREIZE
MOIS SUIVANT
LA DATE DE DÉBIT »

CLIGNOTANT

18 | SAMEDI 8 JUIN 2024
0123

berlin - correspondant

E
n affirmant à la Sorbonne, le

25 avril, que « l'Europe peut mourir », Emmanuel Macron a cité

« Paul Valéry [1871-1945], [qui] disait, au sortir de la première

guerre mondiale, que nous savions désormais que nos civilisations étaient

mortelles ». Le président de la République aurait pu choisir une autre référence, moins philosophique mais plus récente : un article du premier directeur du Monde, Hubert Beuve-Méry (1902-1989), paru dans l'hebdomadaire catholique Temps présent, le 29 juin 1945, trois jours après l'adoption de la Charte des Nations unies à San Francisco.

« Elaboré à Dumbarton Oaks, retouché à

Yalta, défini sur les rives du Pacifique, ce document illustre assez bien le déclin de l'Europe.

Ni le Portugal, ni l'Espagne, ni l'Italie, ni la Suisse, ni la Suède, ni l'Allemagne évidemment n'y ont participé. Et la France, promue, après la Chine, au rang de grande puissance, n'a joué

dans l'affaire qu'un rôle tardif et, à tout prendre, assez secondaire. Que cette situation ne

soit pas sans appel, on veut bien le croire, mais

si les regroupements et les redressements indispensables se faisaient trop attendre, l'Europe pourrait perdre jusqu'à son nom. »

Beuve-Méry a alors 43 ans, et s'il s'inquiète de l'avenir de l'Europe, ce n'est pas pour rien. Le fondateur du Monde reste profondément marqué par la décennie qu'il a passée

comme correspondant à Prague, de 1929 à 1939, notamment du Temps, le quotidien français alors le plus lu à l'étranger, considéré comme le porte-parole officieux du Quai d'Orsay. Dix ans pendant lesquels il a vu les Etats d'Europe centrale et orientale s'enfermer

dans des rivalités funestes, créant un dramatique appel d'air pour les visées expansionnistes de l'Allemagne nazie. Dix ans qui ont

forgé chez lui une conviction : l'Europe, pour survivre, doit s'unir.

Ce qui lui fit écrire dans la revue Esprit, en mars 1941 : « Quand l'avion se déplace à près de 1 000 kilomètres à l'heure, quand la radio transmet instantanément la même voix à

tous les auditeurs de la planète, quand les mêmes images mouvantes s'emparent au même

moment des sens et de l'imagination de millions de spectateurs, il ne peut être question de

changer à tout bout de champ de régime, de

monnaie et de train. C'est dire que des principes qui furent longtemps des assises de l'Europe - la souveraineté absolue des Etats petits

ou grands, l'équilibre européen, le droit de

neutralité - doivent céder la place à un aménagement plus ordonné du continent. »

En lisant ces lignes, on comprend pourquoi Le Monde a failli s'appeler Le Continent, l'un des deux autres noms - avec L'Univers - entre

lesquels Beuve-Méry a hésité quand Pierre-

Henri Teitgen (1908-1997), le ministre de l'information du général de Gaulle, l'a sollicité, en octobre 1944, pour lancer un nouveau quotidien sur le modèle du Temps, qui s'était sabordé en novembre 1942 après quatre-vingt-un ans d'existence. Dans leur livre Le Monde de Beuve-Méry ou le métier d'Alceste (Seuil, 1979), les historiens Jean-Noël Jeanne-ney et Jacques Julliard (1933-2023) font remarquer que « ces convictions européennes n'ont rien de surprenant, de la part d'un homme qui fut longtemps proche de la démocratie chrétienne ». En 1945, soulignent-ils, « elles ne sont d'ailleurs plus originales : si l'on met de côté le Parti communiste et le général de Gaulle, il y a dans la France de la Libération des hommes et des femmes pour estimer le nationalisme révolu et pour placer leur espoir dans une construction européenne ».

Construire l'Europe, donc. Mais quelle Europe ? Alors que la « grande alliance » des vainqueurs de 1945 laisse rapidement la place à la « guerre froide », selon l'expression popularisée en 1947 par le journaliste américain Walter Lippmann (1889-1974), le directeur du Monde fait partie de ceux qui ne se résolvent pas à devoir appartenir à un camp plus qu'à l'autre. Non qu'il mette sur un pied

d'égalité les Etats-Unis et l'URSS (« Aussi longtemps que la moindre velléité d'opposition

sera impitoyablement réprimée en régime soviétique, les préférences des hommes libres

iront d'elles-mêmes », écrira-t-il en 1951). Mais

il veut croire qu'une troisième voie est possible : celle d'une Europe indépendante, capable d'échapper au joug de Moscou sans pour

autant s'allier à Washington.

PAS D'UNANIMITÉ SUR LE « NEUTRALISME »

Au sein du journal, cette ligne est défendue

avec vigueur par deux intellectuels que Beuve-Méry a recrutés comme collaborateurs réguliers. Le premier est Maurice Duverger

(1917-2014), jeune professeur de droit à l'université de Bordeaux : « Entre l'Europe soviétisée et l'Empire atlantique, la seconde solution

est évidemment préférable (...). Mais une troisième solution demeure : celle de l'Europe neutralisée », écrit, le 14 septembre 1948, le futur

« "pape" de la science politique française »,

comme Le Monde le baptisera à sa mort. Le second est Etienne Gilson (1884-1978), professeur d'histoire de la philosophie médiévale au

Collège de France et membre de l'Académie française. Entre avril 1948 et septembre 1950, ce spécialiste de saint Thomas d'Aquin publie

dans Le Monde pas moins de trente-deux articles dans lesquels il se fait l'inlassable avocat

d'une « neutralité de l'Europe ».

Au 5 rue des Italiens, cette position ne fait pas l'unanimité. Un homme, en particulier, est en total désaccord : René Courtin (1900-

1964). Ancien professeur d'économie politique à l'université de Montpellier, ce grand résistant - il fut chef régional du mouvement

Combat dans le Languedoc - fait partie de la troïka à qui le gouvernement a confié la tâche

de créer Le Monde, avec Beuve-Méry et Christian Funck-Brentano (1894-1966), chargé de

la presse au cabinet du général de Gaulle.

Membre du comité de direction du journal, René Courtin est, lui aussi, convaincu qu'il faut unir l'Europe. Fin 1947, il est ainsi l'un

des cofondateurs du très fédéraliste Mouvement européen, au côté de Duncan Sandys

(1908-1987), le gendre de Winston Churchill (1874-1965). Quelques mois plus tard, en mai 1948, il participe au congrès de La Haye, qui débouche, un an plus tard, le 5 mai 1949, sur la création du Conseil de l'Europe.

Mais pour Courtin, qui est aussi résolument libéral que viscéralement anticommuniste, il va de soi que cette Europe doit se

construire dans l'orbite des Etats-Unis, et donc que Beuve-Méry se fourvoie en ouvrant généreusement les colonnes du Monde aux

chantres de ce qu'on appelle alors le « neutralisme », un courant que le quotidien de la rue

des Italiens incarne aux côtés des revues

Esprit et Les Temps modernes, ainsi que d'un

nouvel hebdomadaire fondé en 1950, L'Observateur politique, économique et littéraire,

ancêtre de l'actuel Nouvel Obs. Entre les deux hommes, la rupture est inévitable.

En décembre 1949, Courtin, qui a réclamé en vain la tenue d'un comité de rédaction pour définir la ligne du quotidien, demande que son nom disparaisse de la une. Les mois suivants, le conflit avec Beuve-Méry est tel que ce dernier annonce sa démission, en juillet 1951, avant de se voir reconfirmé comme directeur, cinq mois plus tard, ce qui met fin à la première crise de l'histoire du

journal. Née d'un désaccord éditorial, aggravée par un différend personnel, cette crise

aura toutefois contribué à renforcer de façon

décisive l'indépendance du Monde, en donnant naissance à la Société des rédacteurs,

détentrices de la minorité de blocage dans le capital de l'entreprise.

DES RÉSERVES SUR L'OTAN

Après coup, Beuve-Méry reconnaîtra que le

mot « neutralisme » - qu'il n'a d'ailleurs jamais revendiqué - était malheureux, car il

pouvait laisser accroire que l'Europe devait renoncer à toute ambition de puissance. Or, il était précisément convaincu du contraire, ce qui explique l'extrême réserve que lui inspira la création de l'Organisation du traité de

l'Atlantique Nord (OTAN), en 1949. « L'Europe occidentale est obligée de se frayer un chemin dans un dédale de contradictions. Elle ne peut se passer du concours de l'Amérique, mais elle ne peut lui abandonner son destin », écrit-il sous son pseudonyme de Sirius, le

17 mars 1949, trois semaines avant la signature du pacte atlantique, le 4 avril 1949.

Doutant que les Américains interviendraient automatiquement en cas d'invasion

de l'Europe occidentale par l'URSS, Beuve-Méry estime que le pacte ne doit pas « nourrir

d'illusions » chez les Européens. D'où cette injonction qui résonne de façon troublante avec

les débats actuels sur la fiabilité de l'engagement américain au sein de l'OTAN : « Raison de

plus pour que les Européens, assurés d'avoir à se défendre seuls au moins dans un premier temps, se hâtent de préparer cette défense. Il est inconcevable que 150 millions d'hommes dotés d'une industrie puissante deviennent, sans

grand combat, la proie de l'envahisseur. »

Une autre raison explique pourquoi Le

Monde accueille avec tant de réserve la naissance de l'OTAN. Elle est résumée en une

phrase dans le « Bulletin de l'étranger », l'éditorial non signé qui occupe alors la colonne

de gauche de la première page du journal, le 4 avril 1949 : « Le réarmement de l'Allemagne est contenu dans le pacte atlantique comme le

germe dans l'œuf. » Cinq ans après la Libération, l'opinion française s'inquiète de voir de

nouveau des Allemands en uniforme, et, sur ce point, Le Monde ne fait que refléter l'état d'esprit majoritaire. Beuve-Méry lui-même est pétri de contradictions sur la question.

D'un côté, c'est un fervent partisan de la réconciliation franco-allemande : début 1945,

quelques semaines après la création du Monde et alors que le IIIe Reich n'a pas encore capitulé, il est allé donner une conférence à des officiers allemands prisonniers. Plus tard, il reprochera à la France de n'avoir pas répondu oui lorsque de jeunes Allemands proposèrent, dans un geste d'expiation, de reconstruire de leurs mains le village martyr d'Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne), ravagé par la division SS Das Reich, le 10 juin 1944. Se réconcilier avec l'ennemi d'hier est une chose ; le voir se réarmer en est une autre. Ce pas, Le Monde n'est pas prêt à le franchir. En 1952, il prend ainsi fait et cause contre le traité instituant la Communauté européenne

de défense (CED), signé par la France, la République fédérale d'Allemagne (RFA), l'Italie, la

Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg. Certes, l'idée, selon la formule de Jean Monnet

(1888-1979), est de « réarmer les Allemands sans réarmer l'Allemagne », dans la mesure où les futurs soldats allemands - comme ceux des autres pays - doivent être encadrés et

noyés dans une armée européenne com-

mune, mais c'est déjà trop pour les contemporains du projet, d'autant plus que cette armée

doit être placée sous la supervision du commandant en chef de l'OTAN, lui-même

nommé par le président des Etats-Unis.

« [Avec la CED], le pacte atlantique prend un caractère équivoque. Conçu pour endiguer

tout nouveau débordement des Russes, il devient l'instrument d'une réhabilitation puis

d'une promotion accélérée de l'Allemagne. Les

anciens cadres, nationalistes ou nazis, se trouvent absous, voire justifiés, comme se trouvent en fait condamnés les efforts entrepris

sur d'autres plans pour parvenir à une véritable réconciliation des Français et des Allemands. Bien mieux, les plus impénitents de

ceux-ci voient désormais poindre le jour où, grâce à la CED, les troupes continentales se présenteront comme une réincarnation des trop célèbres Waffen SS », écrit Sirius le

19 avril 1954, quatre mois avant que l'Assemblée nationale enterre définitivement le projet. Un ton aussi virulent est rare sous la

plume du directeur du Monde. Ce n'est pas pour rien que le philosophe Raymond Aron (1905-1983), dans ses Mémoires, dira que la

CED a nourri « la plus grande querelle idéologico-politique que la France ait connue (...) depuis l'affaire Dreyfus ».

La CED mort-née, c'est vers l'économie que
les promoteurs de l'idée européenne vont désormais se tourner pour relancer la machine
communautaire. Des négociations engagées
à Bruxelles sous la houlette du ministre belge
des affaires étrangères, Paul-Henri Spaak
(1899-1972), débouchent sur la signature, en

HUBERT
BEUVE-MÉRY,
LE DIRECTEUR
DU « MONDE »,
VOULAIT CROIRE
EN UNE EUROPE
CAPABLE
D'ÉCHAPPER AU
JOUG DE MOSCOU
SANS S'ALLIER
À WASHINGTON

Thomas Wieder

« Le Monde » et l'Europe,
une histoire française

Tout au long de son histoire,
et avec plus ou moins
d'enthousiasme selon
les époques et les directeurs,
« Le Monde » n'a cessé
de proclamer ses convictions
européennes. Sans pour
autant faire de l'Europe le cœur
battant de sa ligne éditoriale

0123

SAMEDI 8 JUIN 2024 | 19

Signature des traités instituant la Communauté économique européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique, à Rome, le 25 mars 1957.
MARIO TORRISI

mars 1957, des deux traités de Rome par la

France, la RFA, la Belgique, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas. Le premier, qui établit

la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA, ou Euratom), vise à « créer les

conditions de développement d'une puissante

industrie nucléaire, source de vastes disponibilités d'énergie » : une réponse aux menaces

qui pèsent sur l'approvisionnement en pétrole, rendues sensibles par la crise de Suez,

en 1956. Le second, qui crée la Communauté économique européenne (CEE), a pour but l'« établissement d'un marché commun » et le « rapprochement progressif des politiques économiques des Etats membres ».

D'IDÉE, L'EUROPE DEVIENT UNE RÉALITÉ
Cette fois, comme il l'a fait en 1950 pour le

« plan Schuman », qui déboucha sur la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), Le Monde applaudit.

Certes, « la lecture des textes de l'Euratom et

du Marché commun donne moins de satisfaction intellectuelle que celle du code civil »,

commente le « Bulletin de l'étranger », le

26 mars 1957, évoquant « une macédoine assez extraordinaire où s'affrontent les règles et

leurs multiples exceptions ». Certes, « on peut se demander ce qu'il adviendra de textes aussi complexes », mais cette « Europe empirique » est une occasion, économique au premier chef. « La France, c'est vrai, perdra des droits en entrant dans le marché commun : mais

aussi celui de s'enfermer dans une vie médiocre », assure alors Pierre Drouin (1921-2010),

futur chef du service Economie du Monde (1961-1969), sans doute l'un des plus fervents européens au sein de la rédaction. En 1973, alors rédacteur en chef, c'est lui qui lancera Europa, un supplément mensuel de dix à seize pages, réalisé en collaboration avec Die Welt, La Stampa et The Times, qui sera publié jusqu'en 1981. Un supplément du même nom, réalisé en collaboration avec d'autres quotidiens européens et cette fois piloté par

la directrice éditoriale du Monde Sylvie Kaufmann, paraîtra de 2012 à 2015.

Avec la création de la CEE, la couverture de

l'actualité européenne dans Le Monde évolue. Désormais, l'Europe n'est plus une idée

mais une réalité, avec ses institutions (la

Commission, le conseil des ministres, l'Assemblée parlementaire), son agenda et sa capitale : Bruxelles. A partir de 1964, le journal y

aura son propre correspondant : Philippe Lemaitre. Déjà pigiste pour l'agence d'information agroéconomique Agra-Press, cet ancien

élève de Sciences Po, alors âgé de 28 ans, est

repéré par François-Henri de Virieu (1931-1997), titulaire de la rubrique agriculture au service Economie du Monde, où l'urgence se fait sentir d'avoir un journaliste à temps plein à Bruxelles pour couvrir les débuts de la politique agricole commune (PAC). En signant son premier article dans Le Monde, le 9 décembre 1964, à propos des différends germano-néerlandais sur la fixation des prix européens des céréales, Philippe Lemaitre n' imagine pas qu'il y en aura... 4 113 autres, jusqu'au dernier, en date du 8 décembre 2001, consacré à la décision de l'UE d'ouvrir ses frontières aux produits agricoles du tiers-monde.

Parce qu'il fut l'un des tout premiers correspondants permanents accrédités auprès des institutions bruxelloises, et parce qu'il le demeura pendant trente-sept années au total, Philippe Lemaitre finira par occuper une place à part parmi les journalistes spécialistes des affaires communautaires. « Quand j'étais étudiant à Dauphine, les profs nous disaient : "Si vous vous intéressez à l'Europe, vous devez lire Philippe Lemaitre dans Le Monde". En 1973, quand je suis arrivé à Bruxelles comme journaliste, le débat portait sur les montants compensatoires monétaires. C'était un sujet ultra-aride. Philippe connaissait ça sur le bout des doigts et en parlait de

façon lumineuse », se souvient Jacques Docquier, qui fut le correspondant des Echos à Bruxelles de 1973 à 2010.

« Avec l'expertise qui était la sienne et le magistère que lui donnait Le Monde, Lemaitre faisait partie de ceux qui, en salle de presse, se permettaient volontiers de faire la leçon à tel ou tel

ministre pour lui expliquer grosso modo qu'il

n'avait rien compris à un dossier. C'était dit toujours avec une extrême courtoisie, mais on

voyait qu'on avait affaire à un journaliste qui

ne s'en laissait pas conter », se rappelle le diplomate Pierre Sellal, qui fit la connaissance de

l'ancien correspondant du Monde au début des années 1980, quand il était lui-même

jeune conseiller à la Représentation permanente de la France auprès des Communautés

européennes, avant de le côtoyer de nouveau

quand il revint à Bruxelles comme représentant permanent adjoint, de 1992 à 1997.

Agé aujourd'hui de 88 ans et toujours installé à Bruxelles, Philippe Lemaitre reconnaît

avoir du mal à dire quelle était la « ligne » du

Monde sur l'Europe pendant les presque quatre décennies où il a couvert les affaires

communautaires. « J'ai toujours senti que le

journal était pro-européen, c'est-à-dire favora-

ble aux étapes successives de la construction

européenne. Mais j'ai l'impression que c'est quelque chose qui allait de soi, sans qu'on éprouve le besoin de s'interroger beaucoup dessus. Cela peut sembler paradoxal, mais je

dirais que Le Monde est un journal pro-européen qui n'a jamais vraiment réfléchi à ce que

cela voulait dire précisément. »

LIGNE ÉDITORIALE D'OPPOSITION

Sous la IVe

République (1946-1958), les réserves du Monde vis-à-vis du pacte atlantique

comme son opposition résolue à la CED l'avaient mis sur des positions proches de celles du général de Gaulle. Après le retour de celui-ci au pouvoir, en 1958, c'est de moins en moins le cas. Alors que le fondateur de la Ve

République entend que la France reconquière une forme d'autonomie au sein de l'OTAN, le journal, qui défendait pourtant la même idée une dizaine d'années plus tôt, est désormais sur une autre ligne : « La vraie

question est de savoir jusqu'à quel point l'Europe peut se passer de l'Amérique. Une neutralité positive pouvait se concevoir au lendemain de la guerre. Elle a été longtemps, et non

sans risques, préconisée dans ce journal. (...)

Depuis, par heurs et malheurs, le partage du

monde en deux camps rivaux n'a cessé de s'affirmer, et ce qu'on a appelé le tiers-monde

n'échappe pas aux influences et aux rivalités.

Mieux vaudrait sans doute en prendre son

parti. Au sein de l'Alliance [atlantique], l'Europe fait sentir le poids de son économie restaurée : pourquoi n'en irait-il pas de même à

l'avenir dans le domaine de la défense ? Un atlantisme réellement bipolaire est-il si chimérique ? Ne serait-ce pas désormais la meilleure

voie - ou la moins mauvaise - vers l'entente

nécessaire avec l'Union soviétique et les signataires du pacte de Varsovie ? », s'interroge

Beuve-Méry, le 16 janvier 1963.

Conversion tardive à un atlantisme de raison ? Adaptation pragmatique à une

nouvelle donne géopolitique, celle de la « détente » qui s'installe après la crise de Cuba en

octobre 1962, justifiant que l'on mette à jour le logiciel des débuts de la guerre froide ? A moins qu'il ne s'agisse plus prosaïquement d'une volonté plus ou moins consciente de

faire du Monde le grand quotidien d'opposition au pouvoir, quitte à le faire de changer

de ligne éditoriale si celle-ci coïncide avec la politique décidée par le général de Gaulle depuis l'Elysée...

A cet égard, la position du journal sur l'adhésion du Royaume-Uni à la CEE est révélatrice.

Quand de Gaulle s'y oppose, en 1963 puis en 1967, le journal s'insurge. « Le problème,

aujourd'hui, n'est plus vraiment de savoir qui conservera une sorte de leadership en Europe, mais comment l'hégémonie américaine sera contrebalancée. Pour y parvenir, les Anglais ne sont pas de trop, et la meilleure façon de les "convertir" définitivement aux vues des Européens - une fois qu'ils auront mis de l'ordre dans leur maison - n'est-ce pas encore de les faire travailler au coude-à-coude avec les continentaux ? », s'interroge Pierre Drouin, le 18 octobre 1967. « L'entrée de la Grande-Bretagne ne contribuerait-elle pas à faire l'Europe vraiment européenne, c'est-à-dire fondée sur les principes de la démocratie libérale qui constituent un élément privilégié de l'héritage commun ? (...)

La Grande-Bretagne ne connaît ni l'affrontement ethnique de la Belgique, ni l'instabilité gouvernementale des Pays-Bas d'aujourd'hui, ni peut-être, hélas !, de la France de demain. Si l'Europe se fait vraiment, l'interdépendance ne sera pas seulement celle des économies : les vies politiques nationales s'influenceront mutuellement. La présence britannique ne peut être alors que bénéfique », affirme, cette même année 1967, Alfred Grosser (1925-2024), directeur de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques, à qui Beuve-Méry a proposé, deux ans plus tôt, d'écrire deux arti-

cles par mois démarrant en une du journal.

Quand Georges Pompidou, après son élection à la présidence de la République, en 1969,

décide de relancer le moteur européen en

OPPOSÉ
À LA COMMUNAUTÉ
EUROPÉENNE
DE DÉFENSE,
MORT-NÉE EN 1954,
« LE MONDE »
APPLAUDIT
LA CONSTRUCTION
ÉCONOMIQUE
DE L'EUROPE

lire la suite page 20



20 | SAMEDI 8 JUIN 2024

0123

ouvrant la voie au premier élargissement de

la CEE, Le Monde ne peut que saluer cette évolution. Mais, en avril 1972, à l'heure du référendum organisé pour ratifier l'adhésion du

Royaume-Uni, de l'Irlande et du Danemark au Marché commun, le nouveau directeur du

journal, Jacques Fauvet (1914-2002), qui a succédé à Hubert Beuve-Méry trois ans plus tôt,

estime, au terme d'une démonstration pour le moins sinieuse, que le mieux est encore de

voter... blanc : « Faute d'un débat plus appro-

fondi et plus franc, il risque de naître deux sortes de dupes. L'Europe, la "nouvelle" comme

l'ancienne, a été trop souvent présentée

comme la solution miracle à tous les problèmes, comme l'exutoire à tous les maux. Or, l'adhésion britannique exigera plus d'un effort et

plus d'un sacrifice de l'économie française. Tel ou tel groupe social qui en attend beaucoup en sera fatalement déçu, tandis que telle ou telle partie de la classe politique se sentira trompée si la construction européenne ne répond pas à

son attente. (...) Le vote blanc n'est pas l'abstention, qui a aussi sa logique ; c'est moins encore

l'indifférence. C'est le constat d'incertitudes et de contradictions, le résultat d'une analyse.

C'est, parmi d'autres, un vote de raison. »

DU DÉSENCHANTEMENT À L'ARDEUR

Rétrospectivement, les années Pompidou

(1969-1974) et Giscard (1974-1981) apparaissent comme une période où le regard porté

par Le Monde sur ce qui était alors l'Europe

des Neuf fut empreint d'un certain désenchantement. Emblématique, à cet égard, est

ce passage d'un long article du spécialiste des relations internationales André Fontaine

(1921-2013), alors rédacteur en chef, qui s'interroge sur l'incapacité de l'Europe à peser davantage face à une Amérique dont l'étoile a

pâli après la guerre du Vietnam et le scandale

du Watergate et une Union soviétique qui se sclérose dans la grisaille brejnévienne : « L'Europe occidentale, sur le papier, aurait les moyens [de s'imposer] : après tout, ses ressources démographiques et économiques sont du même ordre que celles des Etats-Unis ou de l'URSS. Mais, jusqu'à plus ample informé, il lui manque la volonté de les employer à devenir ce que de Gaulle et Jean Monnet, chacun à sa manière, avaient rêvé pour elle : l'une des trois grandes puissances du monde. Si l'Europe n'a pas cette volonté, c'est parce que les peuples qui la composent ont été trop bercés par les délices et les poisons de la société d'abondance et par les illusions de la sécurité pour regarder beaucoup plus loin que le bout de leur nez. Quelle décadence, pour des nations dont les décisions, il y a moins d'un demi-siècle, commandaient encore le destin de la planète ! », écrit André Fontaine, le 13 janvier 1976.

A la lecture de ces lignes, on comprend que Bruno Dethomas - qui a la particularité d'avoir été journaliste au Monde de 1972 à 1988, avant de rejoindre la Commission européenne comme porte-parole adjoint (1988-1990) puis en titre (1990-1995), quand celle-ci était présidée par Jacques Delors (1925-2023) -, ait du mal à identifier un véritable élan européen dans Le Monde des années 1970 et du dé-

but des années 1980 : « Après la grande querelle de la CED, Le Monde ne s'est plus trop passionné pour l'Europe. Pendant les quarante années qui ont suivi, l'actualité européenne a

principalement été traitée dans les pages économiques, et comme c'est un quotidien où les

journalistes jouissent d'une immense liberté,

l'intérêt pour l'Europe a fluctué avec les personnes : à Bruxelles, il y avait Philippe Lemaitre qui

était très européen ; à Paris, c'était le cas de Pierre Drouin, mais son successeur à la tête du service Economie dans les années 1970, Gilbert Mathieu [1928-1980], l'était moins ; quant à d'autres noms influents à l'époque, comme Philippe Labarde ou Jean-Michel Quatrepoint

[1944-2024], ils étaient carrément événementistes, et on peut dire assez eurosceptiques », explique Bruno Dethomas.

Les années 1990 marquent l'entrée dans une nouvelle phase. Le mur de Berlin est tombé, l'Allemagne se réunit, et la Commission Delors, après l'Acte unique en 1986, engage une nouvelle étape de la construction européenne avec le traité de Maastricht. Dans les colonnes du Monde,

l'europhilie prudente des années précédentes laisse la place à un européisme ardent. A

la veille du référendum sur le traité de Maastricht, le 20 septembre 1992, le directeur du

Monde, Jacques Lesourne (1928-2020), s'engage sans réserve pour le oui et met en garde

ceux qui voteraient non : « Le non porterait un coup fatal à la construction européenne, car cette construction, encore fragile, tire comme un cycliste son équilibre de sa dynamique. Le scénario le plus probable ? Une Europe aboulique régressant au niveau d'une zone de libre-échange capitaliste. Une Europe aux ordres du président des Etats-Unis et terrain de chasse privilégié des firmes américaines et japonaises. Il faut le dire en pesant ses mots : un non au référendum serait pour la France et l'Europe la plus grande catastrophe depuis les désastres engendrés par l'arrivée de Hitler au pouvoir. »

Le Monde ne se contentera pas de saluer dans ses colonnes cette relance de l'aventure communautaire. Jean-Marie Colombani, qui succède à Jacques Lesourne en 1994, a de grandes ambitions pour le journal en matière de développement. Alors, puisque l'Europe elle-même prend de l'importance, il est logique, pense cet européen convaincu, que Le Monde investisse dans ce domaine. Ce sera d'abord la création de L'Européen, un hebdomadaire cofondé avec les frères Barclay, deux financiers écossais qui ont racheté The European, en 1992, aux héritiers de Robert Maxwell (1923-1991), afin de décliner sur le continent des magazines adaptés du titre anglais, à sa ligne europhobe près.

Réalisé en quelques semaines sans étude de

marché, le premier numéro, pour lequel sont notamment mis à contribution les correspondants du Monde à l'étranger, sort en mars 1998 et est diffusé à 110 000 exemplaires. Mais les ventes en kiosque chutent, et les recettes publicitaires ne suivent pas : au bout de trois mois, l'hebdomadaire devient mensuel, avant que le titre soit revendu l'année suivante au groupe Expansion, laissant une ardoise de 11 millions d'euros dans les comptes du Groupe Le Monde.

Plus durable sera la publication, dans le quotidien lui-même, d'une page quotidienne baptisée « Union européenne », intégrée entre la séquence International et la séquence France, à partir de 2002. Réalisée par le nouveau « bureau européen » du Monde, composé désormais de quatre journalistes permanents sous la direction d'Arnaud Leparmentier, ancien correspondant à Berlin, et coordonnée à Paris par Henri de Bresson, cette page « propose d'assurer un suivi de la vie européenne comparable à celui de la vie politique française », promet le quotidien dans son édition du 12 janvier 2002. Alors que l'euro venait d'arriver et que l'UE s'apprêtait, deux ans plus tard, à accueillir dix nouveaux membres, « il y avait la volonté de parler plus des sujets

européens, mais aussi de varier les modes de traitement, avec des approches moins institutionnelles et plus parlantes pour la vie des

gens », se souvient l'ancienne journaliste du

Monde Claire Tréan, qui a passé près de vingt-cinq ans au service Etranger, où elle a principalement couvert l'actualité européenne.

« Avec la création du marché intérieur, dans

les années 1990, les entreprises, les fédérations et les syndicats ont considérablement gonflé leurs effectifs présents à Bruxelles. Le Monde s'est adapté, en y envoyant plus de journalistes

aussi, mais la plupart des grands médias européens ont suivi le même mouvement. Ça a

vraiment été un moment particulier et très intense de la vie européenne », se souvient

Pierre Sellal, qui fut lui-même représentant permanent de la France auprès de l'UE de 2002 à 2009 puis de 2014 à 2017.

LE CHOC DU NON AU RÉFÉRENDUM DE 2005

En 2004, Avec le même enthousiasme que Jacques Lesourne pour Maastricht en 1992, Jean-Marie Colombani se prononcera pour le oui, en 2005, à l'occasion du référendum sur le traité constitutionnel européen. « Le choix est uniquement celui-ci : la ratification d'un

projet qui autorise un début d'existence politique de l'Europe ou un statu quo qui nous prive

de cette fonction politique », résume le directeur du journal, expliquant que, grâce à ce

traité, l'Europe aura « un fonctionnement à la fois plus social, plus démocratique et plus favorable à la France ». Mais cette fois, l'histoire ne se répète pas, et les Français, qui avaient voté oui en 1992 avec 51 % des voix, se prononcent cette fois à 54,7 % en faveur du non.

« Le référendum de 2005 a été un choc. Même si cela n'a pas été dit clairement, le journal a tenu compte de ce basculement de l'opinion, et ça s'est reflété dans nos colonnes : [après le 3 septembre 2005,] la page Union européenne, qui objectivement était compliquée à monter au quotidien, a disparu ; et à Bruxelles, on a

progressivement réduit la voilure pour se retrouver finalement à deux », raconte Jean-Pierre Stroobants, le seul « rescapé » du bureau européen de Bruxelles, fondé en 2001.

Lequel a connu une amplitude variable : après n'avoir plus compté que deux membres pendant environ une décennie, il a accueilli un troisième rédacteur en 2022, la guerre en Ukraine ayant conduit le journal à renforcer sa couverture européenne, notamment sur les questions de sécurité et de défense.

Comme Philippe Lemaitre, qui a quitté le journal à peu près au moment où lui-même l'a rejoint, Jean-Pierre Stroobants - aujourd'hui chargé spécifiquement de couvrir la Belgique et les Pays-Bas - a du mal à dire, au bout de vingt-cinq ans, ce qui définit l'identité européenne du Monde : « Incontestablement, nous défendons l'Europe. Mais cette ligne est-elle mûrement réfléchie ? Je ne suis pas sûr. Peut-être cela tient-il au fait que Le Monde, en

dépit de son nom, reste un journal français.
Moi qui suis belge, cela me frappe : chez nous,
nous sommes européens avant même d'être
belges. En France, on reste français avant
d'être européen. » p

thomas wieder

(avec l'aide de vincent nouvet,
à la documentation du « monde »)

Pour aller plus loin, retrouvez Thomas
Wieder et ses invités lors du Festival
du « Monde » Edition spéciale 80 ans,
du 20 au 22 septembre 2024.

Hubert

Beuve-Méry,

fondateur

et premier

directeur

du « Monde »,

dans les

locaux

du journal,

rue des Ita-

liens, à Paris,

en 1961.

ELLIOTT ERWITT

Philippe Lemaitre, ancien correspondant du « Monde »
à Bruxelles (1964-2001). COLLECTION PARTICULIÈRE

« "LE MONDE"

EST UN JOURNAL

PRO-EUROPÉEN

QUI N'A JAMAIS

VRAIMENT RÉFLÉCHI

À CE QUE CELA

VOULAIT DIRE
PRÉCISÉMENT »
PHILIPPE LEMAITRE
correspondant à Bruxelles
de 1964 à 2001

suite de la page 19

0123
SAMEDI 8 JUIN 2024 horizons | 21

beauvais (oise) - envoyée spéciale

V

us de l'extérieur, les bâti-
ments bleus de l'aéroport de

Beauvais-Tillé ne sont ni très
vastes ni très beaux. Avec
leurs murs ondulés, on dirait
même des hangars plantés en
pleine campagne. D'autant qu'à l'intérieur
l'infrastructure des deux terminaux n'incite
guère plus au rêve. Ici, pas de boutiques de

luxe, pas de fauteuils cosy, pas de salons capi-
tonnés ni de voiturettes électriques. Normal :

cette plate-forme située dans l'Oise, à 100 kilo-
mètres au nord de Paris, accueille exclusive-
ment des vols low cost, pour la plupart à desti-
nation de l'Europe. On y va en voiture ou en

autocar, avec des bagages réduits, comme le
sont les installations et le prix des billets.

Telle est la promesse implicite de ce lieu :
permettre de circuler à travers le continent

sans se ruiner. Une possibilité que l'élargisse-

ment de l'Union européenne (UE) à l'Est a développé dans des proportions considérables.

Au point qu'en vingt ans ce site est devenu le neuvième aéroport français en termes de flux et continue de croître à vive allure. Plus de 6 millions de passagers sont attendus en 2024, contre 4,6 en 2022.

L'histoire de cette métamorphose débute

en 1997, avec la dérégulation du transport aérien. A partir de cette date, toute compagnie

établie dans l'UE peut desservir librement les destinations de son choix. Flairant la bonne affaire, l'irlandais Ryanair cherche aussitôt des

plates-formes où s'installer. En France, l'entreprise n'hésite pas longtemps : elle jette son dévolu sur l'aérodrome de Beauvais, doté d'une

piste de 2 400 mètres de long et de 45 de large, soit les normes imposées par l'Organisation

du traité de l'Atlantique Nord. Pendant la seconde guerre mondiale, l'endroit a accueilli

des bombardiers allemands en route pour

l'Angleterre, puis des avions alliés, avant de redevenir, dans les années 1950, un aéroport civil d'où l'on décollait vers le Royaume-Uni.

Les affaires marchent gentiment pendant une vingtaine d'années, mais, au moment où la compagnie irlandaise s'intéresse à lui, la

base aérienne est en train de péricliter, étouffée par la concurrence de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, inauguré en 1974. « En 1996,

Beauvais n'accueillait plus que 60 000 passagers par an, indique Philippe Trubert, directeur du Syndicat mixte de Beauvais-Tillé, l'établissement propriétaire des lieux. Il était presque à l'arrêt. » L'arrivée de Ryanair, en mai 1997,

change la donne : la société irlandaise, dont les appareils assurent aujourd'hui 80 % du trafic de l'aéroport, connaît un succès immédiat.

Dès 2000, Beauvais voit déjà passer 387 000 voyageurs par an, pour 4 500 « mouvements », autrement dit décollages et atterrissages.

« LOISIRS AFFINITAIRES »

C'est dans ce contexte que survient le premier élargissement de l'UE vers l'Est, en 2004. Et avec lui, la naissance, en 2003, d'une toute nouvelle compagnie low cost, de nationalité hongroise celle-ci : Wizz Air. Très présente à Beauvais, elle a si bien pris son essor qu'elle

dispose à présent de 182 avions, tous des Airbus. Dans l'Oise, la compagnie propose

aujourd'hui plus de quinze destinations, contre seulement trois l'année de sa création.

Encore ne détient-elle pas l'ensemble du marché oriental et central-européen, loin de là,

puisque Ryanair est entré dans la danse. Résultat, l'aéroport est devenu un véritable pont vers ces destinations, même si les pays de l'arc méditerranéen tiennent encore le

haut du pavé, comme l'explique Philippe Trubert : « Notre premier marché est l'Italie, suivie

de l'Espagne et du Portugal, mais la Roumanie arrive en cinquième position et la Pologne

juste après. » Trente des quatre-vingt-dix destinations disponibles depuis ou vers Beauvais

concernent l'Europe centrale et orientale.

Sur les panneaux d'affichage électroniques, les noms très connus, Budapest, Cracovie,

Prague ou Bucarest, côtoient ceux d'une myriade de villes moins courues, comme Poznan et Wroclaw, en Pologne, Timisoara, Cluj

et Baia Mare, en Roumanie, Chisinau, en Moldavie, ou Tirana, en Albanie. « C'est un reflet

des évolutions géopolitiques de l'UE », observe M. Trubert, avant d'ajouter : « La demande est énorme. » Chemin faisant, l'offre a débordé les frontières de l'UE, pour atteindre des pays comme la Serbie, la Moldavie ou l'Albanie.

Dans ce petit concentré d'Europe, les voyageurs se déplacent pour toutes sortes de raisons. Tourisme pur bien sûr, affaires un peu

(entre 15 % et 20 % du trafic), mais aussi ce

qu'Edo Friart, directeur commercial de l'aéroport Paris-Beauvais, appelle les « loisirs affinitaires » (40 %). Autrement dit, les déplacements effectués par des travailleurs émigrés

pour rejoindre leur famille établie dans un autre pays, ou tout simplement rentrer chez eux. D'après M. Friart, les Roumains sont les champions du « déplacement affinitaire. »

D'une certaine façon, cet aéroport rend l'émigration moins difficile, puisqu'il permet

de rentrer au pays à moindres frais, et rapidement. C'est ce qu'explique Iwona, une quin-

quagénaire polonaise qui attend son frère à

l'extérieur de l'aéroport. « Il vient de temps en temps me rendre visite, dit-elle en tirant sur sa cigarette, mais c'est surtout moi qui retourne voir ma famille, dans la région de Cracovie.

Avant, je prenais le bus, mais c'était terriblement long : au moins quatorze heures. » A

force, certains finissent presque par vivre entre deux lieux. Ceux-là connaissent l'aéroport comme leur poche.

Ainsi en va-t-il d'Elma, une Albanaise de

48 ans, habituée à prendre un billet pour Tirana tous les deux mois environ. Son mari

travaille en France depuis des années, mais elle-même est sans emploi, donc libre de s'occuper des « affaires personnelles et familiales »

qui l'attendent au pays. « Ma mère est âgée, dit Elma, elle vit seule, et puis, avec mon époux, nous avons une maison au bord de la mer. »

A sa manière, l'aéroport finit même par occuper une place dans les relations communautaires. Les gens s'y rencontrent, s'y retrouvent parfois ou s'y rendent à plusieurs pour

entourer des amis. Bogdan, par exemple, un

Roumain de 34 ans, venu avec sa fille pour accompagner deux amis en partance pour Bucarest après avoir terminé une mission d'intérim à Orly. Certains se sont même organisés

pour rejoindre l'aéroport. C'est le cas des Ser-

bes, qui ont recours à un système bien rodé, depuis qu'un de leurs concitoyens a monté une société destinée à prendre, puis à reconduire les voyageurs directement chez eux, en région parisienne. « Je n'ai jamais emprunté d'autre moyen de transport, sauf ma voiture une ou deux fois », remarque Neb Zantic, un Serbe établi en France depuis l'enfance. Pour 25 euros, ce taxi collectif évite à ses clients une première partie de voyage longue et fastidieuse. Car ceux qui n'ont pas de véhicule (ou sont rebutés par les prix des parkings sur place) doivent se rendre porte

Maillot, dans le nord-ouest de Paris, puis payer 16,90 euros avant d'embarquer dans un autocar qui met au moins une heure et quart pour arriver à l'aéroport. Depuis le 10 mai et jusqu'à la fin des Jeux olympiques,

les autocars partent de la Défense et de Saint-Denis - Université.

NOUVEAU CONCESSIONNAIRE

Cette concurrence ne fait pas sourire Djamel, chauffeur de taxi à Beauvais. Pas plus que

celle des taxis parisiens « chargeant » illégalement des clients à Beauvais, « alors qu'ils sont

en dehors de leur zone autorisée », souligne Djamel. Pour une course jusqu'à la capitale, il

faut déboursier 180 euros. « Mais j'ai huit places et les gens se débrouillent souvent pour partager les frais », précise le chauffeur. Surtout

lorsqu'ils appartiennent à une même communauté linguistique. Quant à visiter la ville de Beauvais (57 000 habitants), très peu de voyageurs le font, au grand regret des autorités locales, qui ont pourtant placardé des écriteaux vantant les mérites de la préfecture de l'Oise, située à moins de 5 kilomètres.

« Nous ne récupérons que 10 % des touristes, tous les autres se dirigeant directement vers Paris. C'est un sujet de préoccupation, précise

Caroline Cayeux, présidente de la communauté d'agglomération du Beauvaisis. Il faut

faire plus d'efforts pour vendre des séjours sur notre territoire. » En attendant, l'aéroport va

subir d'importantes transformations, à l'occasion d'un changement d'exploitant prévu

pour le 1er octobre. Le concessionnaire actuel

- un tandem formé par la chambre de commerce et d'industrie de l'Oise et l'opérateur de

mobilités Transdev - cédera la place, pour

trente ans, aux sociétés Bouygues et Egis, ap- Beauvais,

la ruée vers l'Est

EUROPE, LES BIENFAITS DE L'ÉLARGISSEMENT 5|5 Avec des vols low cost, l'aéroport picard est devenu un incontournable dans le trafic aérien vers les destinations d'Europe centrale

puyées par un fonds d'investissement espagnol. Les principaux objectifs : moderniser

les terminaux, les relier entre eux, agrandir les parcs pour avions, renouveler les autocars et augmenter les places de parking passagers

d'un tiers. Actuellement, la moitié des ressources de l'aéroport provient des transports

terrestres : stationnement sur place et billets de car en provenance de Paris.

« LE COUVRE-FEU, UN TOTEM »

Les projets annoncés ne sont pas faits pour rassurer les habitants des environs, regroupés

au sein de l'Association de défense de l'environnement des riverains de l'aéroport de

Beauvais-Tillé. Sa présidente, Dominique Lazarski, s'est installée en 1998 à Milly-sur-Thérain (Oise), une commune distante d'une dizaine de kilomètres. « A l'époque, les avions ne

passaient pas au-dessus de chez nous, observe-t-elle. Mais, avec le temps, les choses ont évolué.

L'augmentation du nombre de mouvements a entraîné des modifications de trajectoires, pour des raisons de sécurité. Nous avons été survolés par les appareils à l'arrivée. » Encore son village

est-il moins pénalisé que les communes situées à l'est de l'aéroport, d'où proviennent un

plus grand nombre d'avions à l'atterrissage.

Sénateur du Parti socialiste de l'Oise, Alexandre Ouizille signale, de son côté, que « le plan

d'exposition au bruit n'a pas été révisé depuis

près de quinze ans ». Selon Mme Lazarski, l'in-

frastructure s'est épanouie progressivement, sans véritable prise en compte des nuisances.

« Des équipements ont été ajoutés au fil des années jusqu'au moment où il devenait impossible de déménager l'aéroport : cela aurait coûté trop cher, notamment en raison de l'ampleur des investissements. » Au plus près de la piste, certains propriétaires ont bénéficié de fonds pour insonoriser leur maison, « mais les aides n'ont jamais suffi à assurer une isolation performante », ajoute Mme Lazarski.

Les riverains plaident, en particulier, pour un élargissement du couvre-feu, actuellement fixé entre minuit et 5 heures. « Depuis 2021, rappelle Dominique Lazarski, on a constaté un quasi-doublement des avions du soir. »

Pour Caroline Cayeux, qui promet un développement « sérieux, crédible et pas déraisonnable » de l'aéroport, « le couvre-feu est un totem : nous souhaiterions qu'il passe à minuit-6 heures ».

La question de la pollution, elle aussi, fait réagir. « Les riverains qui manifestent brandissent parfois des chiffons noircis : ceux avec lesquels ils ont nettoyé leurs vitres », raconte

Mme Lazarski. Pour le sénateur Ouizille, il faudrait définir un moratoire sur l'accroissement du trafic « tant que des solutions techni-

ques satisfaisantes ne sont pas trouvées pour

limiter les rejets de CO2

, le bruit et l'émission de
particules ultrafines libérées par le transport
aérien. Personne ne remet en cause l'existence

du site, mais les contraintes sanitaires et clima-
tiques doivent être prises en compte ». Reste à

trouver la manière de concilier ces impératifs
avec le fonctionnement d'un aéroport que
M. Friart, le directeur commercial, présente
comme un « accélérateur d'Europe ». p

raphaëlle rérolle

FIN

ISABEL ESPANOL

À SA MANIÈRE,
L'AÉROPORT FINIT
PAR OCCUPER
UNE PLACE DANS
LES RELATIONS
COMMUNAUTAIRES

VAL-D'OISE

OISE

SEINE-

Paris ET-MARNE

YVELINES

20 km

Beauvais

22 | CULTURE SAMEDI 8 JUIN 2024

0123

ENQUÊTE

A

ucun artiste n'a poussé

aussi loin que Théo-
dore Géricault (1791-

1824) l'obsession du
cheval, qui lui coûta la vie après
trois chutes mal soignées. Aucun,
dans toute l'histoire de l'art, n'a

suscité autant de débats épidermi-
ques que ce contemporain de De-
lacroix fauché à l'âge de 32 ans,

auteur d'une œuvre prodigieuse-
ment foisonnante de peintre et,

plus encore, de dessinateur. Une

nouvelle polémique vient percu-
ter l'exposition « Les Chevaux de

Géricault », organisée jusqu'au
15 septembre au Musée de la vie

romantique, à Paris, pour commé-
morer le bicentenaire du peintre.

La controverse ne porte pas sur
la thématique ni sur la mise en

scène, aussi didactique qu'intelli-
gible. Ce qui fait rugir experts et

conservateurs, ce sont les attribu-
tions données par l'historien d'art

Bruno Chenique, qu'ils jugent

fantaisistes. Sur les quatre-vingt-dix-sept œuvres réunies, un tiers

au bas mot provient de collections privées. La plupart sont inédites et ne figurent dans aucun des trois catalogues raisonnés répertoriés de Géricault. Elles n'en sont pas moins présentées comme étant

de la main de l'artiste. Dès l'ouverture de l'exposition, le 15 mai, le

journaliste Didier Rykner a sonné la charge dans La Tribune de l'art :

« Une grande partie de ces “découvertes” sont très loin de convaincre,

et c'est un euphémisme. Géricault est un artiste génial, tout le monde en convient. Beaucoup de ces œuvres sont au mieux médiocres. »

« Dessin rempli d'hésitations »

L'ancien directeur du Musée de la

vie romantique, Daniel Marchesseau, lui a emboîté le pas en adressant un courrier rageur à Gaëlle

Rio, directrice de l'établissement.

« Ni l'exposition ni le catalogue ne répondent aux critères de rigueur que l'on attend d'un établissement où la précision et l'exactitude des éléments de transmission sont la règle intangible », tonne ce grand donateur du Musée d'Orsay. Les

critiques ciblent tout particulièrement les dessins. « Un vrai désastre », lâche le marchand parisien

Nicolas Schwed, en donnant l'exemple d'une Etude de chevaux et de cavaliers pour la revue de

Louis XVIII, exposée dans la première salle. « Géricault dessine

tout en rondeurs, sans soulever sa plume ni son crayon. Ce dessin est

rempli d'hésitations, de lignes droites et courtes, c'est très brouillon. »

L'expertise, il est vrai, n'est pas une science exacte. Elle repose sur des rapprochements formels, mais aussi la subjectivité, voire la

foi. A défaut de références bibliographiques ou d'éléments tangibles de provenance, la prudence

toutefois prévaut. « La prudence ?

On attend au contraire d'un historien d'art qu'il se prononce. Des

inédits, il y en a tous les jours. Sans inédit, il n'y a pas d'histoire de

à Géricault par le commissaire.

« Le vrai problème de l'exposition, dit-elle en soupirant, c'est que, son

sujet, ce n'est pas Géricault et le cheval, mais l'invention d'un nouveau

Géricault. » Une invention visant à valoriser les œuvres détenues par quelques marchands prêteurs.

C'est l'argument qu'agite depuis plusieurs mois déjà le petit milieu

de l'expertise, qui a Bruno Chenique dans le collimateur - et ses attestations qu'il facture de 5 000 à

8 000 euros. « Depuis une dizaine d'années déjà, on ne prend plus en compte ses certificats », reconnaît

Olivier Lefeuvre, directeur du département des tableaux anciens

chez Sotheby's. Lui, comme

d'autres, préfère se fier au jugement de Philippe Grunhec, un

ancien conservateur de l'École des beaux-arts de Paris, auteur en 1978 d'un catalogue raisonné de l'œuvre de Géricault.

« Rivalité entre marchands »

Querelle d'experts ? « Rivalité entre marchands », riposte Johann

Naldi, qui prête à l'exposition un

dessin ainsi qu'un tableau, le Sapeur du premier régiment de husards (1814), accroché en majesté

dans la première salle. Ce marchand autodidacte, qui a enchaîné

les petits boulots, avant de se lancer en 2003 dans le commerce de

l'art, se fait fort de ne pas appartenir au « sérail ». Chasseur de trésors, il s'était emballé en 2016

pour une Grande baigneuse, qu'il achète pour 650 euros et attribue

à Gustave Courbet. Une attribution qui, à ses yeux, ne souffre

aucune ambiguïté. Ses confrères

sont bien plus circonspects. Lorsque en 2023 Johann Naldi met le

tableau aux enchères chez Rouillac, sur une estimation de

300 000 à 500 000 euros, celui-ci reste sur le carreau. Persuadé d'avoir fait l'objet d'une cabale, il a déposé plainte contre X le 19 juillet 2023 pour des chefs de

harcèlement moral en ligne et entrave à l'adjudication publique.

Selon son avocat, Me

Xavier No-
gueras, une enquête préliminaire

a été ouverte et confiée à un service de police parisien.

C'est en 2018, dans une petite vente à Saumur (Maine-et-Loire),

que Johann Naldi a acheté le Sa-
peur du premier régiment de hus-
sards, avec son confrère Emma-
nuel Roucher et un collectionneur

français qui requiert l'anonymat.
Présenté comme « école française
vers 1830, suiveur de Géricault », le
tableau s'adjuge pour 2 100 euros.
Pour Johann Naldi, pas de doute,
« le climat ténébreux, dramatique
est typique de Géricault ». Les trois

associés confient le tableau à Lau-
rence Baron, une restauratrice

chevronnée, qui a travaillé trente
ans au Louvre avant de s'établir à

son compte. Celle-ci se veut pru-
dente : « Je n'ai pas d'autorité pour

faire une attribution. » Elle n'en est

pas moins convaincue de la qua-
lité du tableau, dont elle a retiré les

repeints. « La matière est complè-
tement conforme à l'époque, elle

m'est familière, elle peut être de Gé-
ricault », dit-elle, pesant chaque

mot au trébuchet.

Des découvertes, il en existe ré-
gulièrement. En 2019, un panneau

anonyme accroché dans une cui-
sine à Compiègne (Oise) a été

identifié comme un tableau du maître florentin Cimabue avant

d'être acheté par le Louvre. Derrière ce tour de force, Eric Turquin,

un expert réputé dont l'aisance de

classe n'a d'égale que la connaissance exceptionnelle de la pein-

« Sapeur du 1^{er} régiment de hussards » (1814), attribué à Théodore Géricault dans l'exposition à Paris. COLLECTION PARTICULIÈRE

l'art », objecte Bruno Chenique, qui planche depuis vingt ans sur un nouveau catalogue raisonné de Géricault. Et de rugir : « Qui

parmi les critiques a travaillé depuis aussi longtemps que moi sur

son œuvre ? Ils se disent spécialistes, ils ne sont que généralistes. »

Gaëlle Rio, aussi, reste droite dans ses bottes. Lorsque le duo s'est entendu pour monter cette

exposition anniversaire, les musées sollicités n'étaient pas toujours en capacité de prêter, explique-t-elle. Faire venir des œuvres

de l'étranger aurait coûté trop cher

pour le petit budget du musée parisien. D'où la présence importante d'inédits en mains privées.

Mais pourquoi ne pas avoir

nuancé les attributions ? « On a décidé de mettre partout Géricault,

peut-être sans nuance, en effet, j'entends les questions... », murmure

Gaëlle Rio, tout en revendiquant « d'ouvrir le débat avec audace ».

« L'audace doit être maîtrisée, réplique sèchement Olivia Voisin,

directrice des musées d'Orléans.

On ne peut pas balancer des œuvres qui ne ressemblent en rien à ce qu'on connaît de Géricault en disant "croyez-moi sur parole" ! Le

visiteur vient en confiance au musée, et celui-ci a la responsabilité

de fournir des informations sûres. » Cette conservatrice est

d'autant plus remontée que, en

parcourant le catalogue, elle a découvert que deux œuvres qu'elle

avait refusé de prêter du fait de l'attribution ont été publiées sans

précaution comme d'authentiques Géricault. Ce n'est pourtant

pas faute d'avoir argumenté son refus dans un courriel adressé le

3 juillet 2023 à Gaëlle Rio. Le dessin, dûment référencé, est de

Léon Cogniet (1794-1880), affirme-t-elle. «On a trois mille dessins

de lui, on sait à quoi ça ressemble, il n'y a pas l'ombre d'un doute que ce n'est pas de Géricault. » Quant au tableau, considéré de longue date comme un faux, il provient de l'ancienne collection Paul Fourché, connue pour comporter de nombreux pastiches.

Dans un nouveau courriel adressé le 15 mai à Gaëlle Rio ainsi qu'à sa tutelle - Anne-Sophie de

Gasquet, présidente de Paris Musées -, Olivia Voisin rappelle

qu'elle n'a jamais donné son accord pour la reproduction de ces

images. « Pour éviter les conséquences de telles réattributions

présentées comme acquises et évidentes », elle réclame l'ajout d'un

erratum précisant que les deux œuvres d'Orléans sont attribuées

« Le musée

a la responsabilité

de fournir des

informations

sûres »

OLIVIA VOISIN

directrice des musées

d'Orléans

Philippe Grunhec attribue à Gé-

ricault un Portrait d'un homme noir, qui sera finalement attribué des années plus tard à François-Auguste Biard (1799-1882) et acheté comme tel par le Metropolitan Museum, à New York, chez Artcurial en 2021. « J'ai pas mal évolué dans mes attributions depuis mon premier catalogue en 1978, reconnaît Philippe Grunchech. Mais je ne m'érige pas contre les convictions d'autres conservateurs de musée. »

« De qui est-ce ? »

Pour l'heure, les musées prêteurs de l'exposition « Les Chevaux de Géricault » cherchent à calmer le jeu. « Le débat sur les attributions est légitime, mais il pourrait avoir lieu de manière plus sereine », nuance Robert Blaizeau, directeur

des musées de Rouen, qui a envoyé une quinzaine d'œuvres à

Paris. Le musée de Besançon, qui a

vu une petite toile jusque-là considérée comme « entourage de » attribuée à Géricault à la suite d'une

restauration en début d'année, refuse aussi de jeter de l'huile sur le

feu. « Pour l'instant, nous n'avons pas de raison de ne pas accepter l'attribution de Bruno Chenique », déclare sa conservatrice, Virginie Guffroy.

Conservatrice de la collection de dessins aux Beaux-Arts de Paris,

Emmanuelle Brugerolles en appelle à la modération : « Qu'on me

dise que telle ou telle œuvre n'est pas de Géricault, qu'il y a des choses de qualité plus ou moins égale, pourquoi pas. Mais, si ce n'est pas de Géricault, de qui est-ce ? Qu'on

me donne des noms, qu'on argumente. C'est comme cela aussi

qu'on fait avancer la recherche. » p
roxana azimi

Querelles
d'experts
autour
de Géricault

L'attribution à l'artiste d'œuvres inédites, exposées au Musée de la vie romantique à Paris, est vivement contestée

ture ancienne. Il lui est arrivé

d'être contesté : le Judith et Holo- pherne qu'il avait attribué en 2019

à Caravage ne faisait pas l'unanimité. Dans son cabinet, fondé

en 1987, une équipe de neuf personnes, assistées de consultants

extérieurs tels que l'ancien conservateur du Louvre Jean-Pierre

Cuzin, débattent chaque semaine des tableaux qui leur sont soumis.

« L'attribution, c'est un sport collectif, on ne peut pas trancher seul »,

assure Eric Turquin, comparant sa

méthode à celle des services hospitaliers, où les diagnostics s'affinent dans les échanges.

« Bruno Chenique, en revanche,

agit seul contre tous », regrette l'expert. Une méthode qui accuse ses

limites. En 2012, lors d'une exposition à Clermont-Ferrand, l'historien d'art a réhabilité comme étant

de Géricault un portrait d'homme,

en le rapprochant d'un personnage du Radeau de la Méduse

(1818). Une réattribution battue en

brèche par l'historien d'art et conservateur Benjamin Couilleaux,

qui, dans La Tribune de l'art, dresse un parallèle visuellement plus probant avec un portrait d'un petit maître, Auguste Bigand (1803-

1875), conservé à l'église Saint-Germain, au Chesnay (Yvelines).

Nul n'est toutefois à l'abri d'erreurs. Dans son catalogue de 1978,

« L'attribution,
c'est un sport
collectif, on
ne peut pas
trancher seul »
ÉRIC TURQUIN
expert indépendant

0123

SAMEDI 8 JUIN 2024 culture | 23

La Normandie vue par Marc Desgrandchamps

La galerie Duchamp, à Yvetot, expose une quarantaine d'œuvres réalisées sur la côte normande

EXPOSITION

yvetot (seine-maritime)

Q

ue reste-t-il de l'impressionnisme ? Une

légende universelle,
que les musées
commémorent avec

d'autant plus de zèle que la popularité du mouvement garantit le

succès, au risque que l'exactitude historique souffre de raccourcis et d'omissions. Mais, dans l'art actuel, en reste-t-il des traces ? La question est rarement posée.

L'expérience dans laquelle

s'est engagé Marc Desgrand-champs, 64 ans, n'en est que plus intéressante.

L'une des institutions partenaires du festival Normandie impressionniste, la galerie Duchamp

d'Yvetot (Seine-Maritime), l'ayant invité, le peintre n'a pas voulu se contenter d'un accrochage de plus, après ses récentes expositions muséales à Dijon et à Marseille.

Il est allé « sur le motif », comme on disait jadis : la vallée de la Seine, le pays de Caux, les falaises de la

côte. Puis il est rentré dans son atelier et a laissé venir à la surface de

ses toiles des fragments de ce qu'il a vu et de ce qu'il a ressenti. Une quarantaine d'huiles sur toile et de gouaches sur papier en est issue.

Motif de la falaise

La manière de travailler de Desgrandchamps n'a cependant que

très peu à voir avec celle de Claude Monet ou de Camille Pissarro.

Il ne pose pas les couleurs par touches, virgules ou points, mais par

zones homogènes qui se rencontrent ou se superposent. La ma-

tière picturale n'est pas dense et opaque, mais fluide, jusqu'à la translucidité, encore plus accentuée dans les gouaches. Le chromatisme est le plus souvent sobre, les rehauts de rouge ou de jaune très rares, les contrastes retenus. Le dessin est sous-entendu, jamais tracé, mais créé par les rapports de tons. Il suit les lignes de contact entre les zones colorées, produit par la peinture elle-même. Il n'y a là aucune allusion stylistique à l'impressionnisme ou à ses continuateurs, tel Pierre Bonnard, comme il arrive à David Hockney d'en placer dans ses œuvres récentes, que la nature y soit anglaise ou normande.

Ce sont pourtant parfois les mêmes lieux qui sont à l'origine des œuvres. Ils sont suggérés autrement, mais ils le sont indubitablement. Deux éléments du paysage ont plus particulièrement retenu l'attention de Desgrandchamps. L'un, le plus général, est la lumière. Les ciels sont pâles, moins bleus que gris. Les verts et

les ocres ne sont le plus souvent
guère plus intenses, et la différence est donc assez nette entre
ces œuvres et celles que
Desgrand champs a peintes,
autrefois, au retour de voyages
méditerranéens. En ce sens, il y a
bien quelque chose de l'impressionnisme ici : une observation in
situ et la volonté de s'y tenir.
Cette exigence est aussi visible
dans le traitement d'un motif
qui, depuis le XIXe
siècle, a retenu
bien des artistes : la falaise. On
en connaît de Friedrich, de Corot,
de Courbet, de Monet, de Degas,
de Hodler, de Matisse, de Balthus
et de bien d'autres. Elles ne sont
pas toutes normandes, mais posent les mêmes questions : comment suggérer leur hauteur et le
vide qu'elles creusent ? Comment représenter la pierre, son
érosion, les traînées qu'y font
l'eau et la terre ? Il y aurait là un
sujet d'exposition, qui aurait, de
surcroît, quelque actualité alors
que tant de côtes reculent. Il faudrait donc désormais y inclure

Desgrandchamps, qui a étudié la géologie du côté de Saint-Valery-en-Caux (Seine-Maritime). Il propose sa solution picturale, différente de celles de ses prédécesseurs. De larges coulées couleur de craie ou d'argile sont parcourues par des lignes blanches telles des cicatrices. Le point de vue est aussi différent : ni au pied de la muraille ni en haut, mais à mi-hauteur, ce qui accentue la sensation d'une masse en train de s'élever pesamment.

Images mentales

Ici s'arrêtent les relations avec l'impressionnisme. Ce que Marc Desgrandchamps a vu est passé par la machinerie imprévisible de

sa mémoire. A l'intérieur de celle-ci, il y a l'histoire de la peinture,

Piero della Francesca et bien

d'autres, mais aussi de très nombreux moments cinématographiques, de L'Avventura (1960), de Michelangelo Antonioni, à Melancholia (2011), de Lars von Trier. Sa

peinture produit souvent une sensation de « bougé », comme si le

paysage était vu par un regard en

mouvement, à travers la vitre d'un train ou d'une automobile, avec ce que le déplacement induit de trouble dans les formes. Ou comme s'il était peint d'après des images mentales mobiles et changeantes. Cette machine fonctionne aussi à la littérature : la *Gradiva* (1903), de Wilhelm Jensen, un peu de Proust sans doute et des romans de science-fiction très pessimistes. A l'exception d'une scène nocturne où la chevelure blonde d'une femme assise est éclairée par un nuage inexplicable de poussières blanches, il y a peu de vivants dans ces travaux récents, mais, plusieurs fois, le spectre d'une sculpture de déesse ou de reine à longue robe, acéphale, qui parcourt ces lieux vides. On y rencontre aussi un cheval, qui projette sur le sol une ombre incompréhensible et funèbre. L'inquiétante étrangeté si caractéristique de Marc Desgrandchamps s'étend alors sur le paysage. Elle se retrouve dans une suite de collages qui ont été, eux aussi, créés pour l'exposition. En découpant dans des reproductions de

ses œuvres ou de celles de maîtres
anciens ou modernes et dans des
photogrammes, en jouant de la

division et de la répétition de for-
mes délibérément incomplètes,

en y introduisant des phrases ve-
nues de ses lectures, Marc Des-
grandchamps a fabriqué un petit

livre de visions énigmatiques qui
se dérobent le plus souvent à la
compréhension. p

philippe dagen

« Marc Desgrandchamps.

Les paysages demandent
aussi un temps de pose ».

Galerie Duchamp, 7, rue Percée,
Yvetot (Seine-Maritime). Jusqu'au
22 septembre. Entrée libre.

Galerie-duchamp.org

Dans son atelier,
l'artiste a laissé
venir à la surface
de ses toiles des
fragments de ce
qu'il a vu et de
ce qu'il a ressenti

« Les Egarés » (2023-2024), huile sur toile de Marc Desgrandchamps. JULIEN
BOUVIER/MARC DESGRANDCHAMPS COURTESY GALERIE LELONG & CO.

DANSE

La chorégraphe

Blanca Li nommée

à la tête de La Villette

La danseuse et chorégraphe

espagnole Blanca Li, qui vit en France, a été nommée présidente de l'établissement public du parc et de la Grande Halle de La Villette, à Paris, par décret du président de la République, publié au Journal officiel jeudi 6 juin. Dans un premier temps, mi-avril, Blanca Li avait été nommée

membre du conseil d'administration de l'établissement par

la ministre de la culture, Rachida Dati. La chorégraphe a créé et mis en scène des ballets, des opéras et des comédies musicales, réalisé trois longs-métrages et collaboré avec de grands noms du cinéma, de la musique et de la mode (Pedro Almodovar, Daft Punk, Paul McCartney, Beyoncé, Jean Paul Gaultier,

Chanel...). Jusqu'en décembre 2023, Blanca Li était directrice du Teatros del Canal à

Madrid. Elle succède à Didier Fusillier, nommé président de la Réunion des musées nationaux et du Grand Palais, le 1er septembre 2023. - (AFP.)

LITTÉRATURE

Un manuscrit du roman de Camus « L'Étranger »

vendu 656 000 euros

aux enchères

Un manuscrit complet du

célèbre roman d'Albert Camus

L'Étranger a été vendu

656 000 euros (frais compris),

mercredi 5 juin à Paris, par la

maison d'enchères Tajan. Alors

que le roman est paru aux

éditions Gallimard en

mai 1942, selon le témoignage

de l'épouse de l'auteur,

Francine Camus, et divers

indices comme des clins d'œil

à des œuvres ultérieures, le

manuscrit a, lui, été fabriqué

en juillet 1944 par l'écrivain

pour un bibliophile. Certains

passages sont « couverts de

ratures, d'ajouts entre les lignes

et dans les marges, le tout

parsemé de flèches et renvois »

et « Camus compose dans

les marges quatorze croquis,

qui ont parfois l'allure de plai-

santeries cachées », détaille la

maison Tajan. Cette pièce a

déjà fait l'objet de deux ventes,

en 1958 et en 1991. - (AFP.)

CINÉMA

« Un p'tit truc en plus »

dépasse les 5,8 millions

d'entrées

La comédie Un p'tit truc en

plus, plus gros succès français

en salle depuis la pandémie de Covid-19, a dépassé les 5,8 millions d'entrées. Réussite surprise, le film, qui prend le parti de rire avec les personnes en situation de handicap et non à leurs dépens, a vendu 1,2 million de tickets pour sa cinquième semaine d'exploitation. Le long-métrage signé par l'humoriste et acteur Artus est passé devant le dernier opus de la saga Astérix, Astérix et Obélix. L'empire du Milieu, réalisé par Guillaume Canet, qui avait attiré 4,6 millions de spectateurs en 2023. - (AFP.)

Sa peinture produit souvent une sensation de « bougé », comme si le paysage était vu par un regard en mouvement

saison24→25

DimitriChamblas
&KimGordon
NinaLaisné
&Nestor'Pola'Pastorive
AlbanRichard/CCN
deCaenenNormandie

Olivia Grandville
BlancaLi
RachidOuramdane
NaceraBelaza
FrançoisChaignaud
RobynOrlin
Mazelfreten
JulieNioche
Life'sRoundContest
GisèleVienne
MarlèneSaldana
&JonathanDrillet
AngelinPreljocaj
ArthurPerole
NoéSoulier
&Maud Gratton
Thomas Lebrun
EmanuelGat
LucindaChilds
EszterSalamon
&Carteblanche
MehdiKerkouche
AinaAlegre /
CCNde Grenoble
JohannaFaye&Yom
RocíoMolina
SydneyDanceCompany
...

Voyez, aimez, partagez
theatre-chailot.fr 0153653000
chailot danse

24 | télévision SAMEDI 8 JUIN 2024
0123

HORIZONTALLEMENT

I. Mauvais spectacle d'opéra bouffe.

II. S'accroche au cou. Fais le plein au pré. III. Se bat pour la paix. Mis en bon ordre. IV. Equipée pour sortir du paddock. Un petit air avant de se lancer. V. Met de l'ordre dans les huiles.

Sur l'Aar, en Suisse. La cité d'Abraham. VI. Mis de côté. Toujours prêt a faire la guerre. VII. Danses et instruments à Versailles. Relève en cuisine. VIII. Fait

l'alliance mais pas toujours le bonheur. Gaz en tube. Règle tout en Iran.

IX. A perdu toutes ses protections.

X. Qui veut en mettre plein la vue.

VERTICALEMENT

1. Evite de se lancer dans les détails.

2. Comptées sur le pouce, pas sur les doigts. 3. Prêtes à faire l'enfant. Un peu de stress. 4. Résistible dans son

ascension. Prépare les récoltes à venir. 5. Osseux comme un poisson.

6. Ouverture fermée en façade. Facile à donner. 7. Arrivés destination. Un solitaire qui aime la compagnie

8. Ont longtemps alimenté les percepteurs. Un peu de malt. 9. Donne à

la meulière une surface plane.

Grande en Amérique. 10. Crie comme un cerf. Pris par surprise. 11. Doublé romain. Cours primaire. Raie mal tracée. 12. A perdu ses feuilles.

SOLUTION DE LA GRILLE N° 24 - 132

HORIZONTALEMENT I. Primesautier. II. Reposer. Amie. III. Onéreuse. Pop.
IV. Ho. Tri. PAO. V. Ive. Illettré. VI. Bâton. Léa. Ac. VII. Itérera. Cati. VIII. Teu
(tué). Sondages. IX. Iule. Toi. Ile. X. Frété. Sacrés.

VERTICALEMENT 1. Prohibitif. 2. Rénovateur. 3. Ipé. Eteule. 4. Mort. Or. Et.

5. Esérines. 6. Seuil. Rot. 7. Ars. LLanos. 8. Epée. Dia. 9. Ta. Ataca. 10. Im-
pôt. Agir. 11. Eio (oie). Râtelé. 12. Représisés.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

IX

X

GRILLE N° 24 - 133

PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur jeux.lemonde.fr Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur
lemonde.fr

SUDOKU

N°24-133

7 1

4 8

6

8 3 4

4 1 5 3

4 1 7 3

3 5 4 9 6 7

9 2 5

Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorget>)

1 9 6 7 4 2 3 5 8

8 4 7 1 3 5 9 2 6
3 2 5 6 9 8 1 7 4
2 8 9 4 7 1 5 6 3
5 7 3 8 2 6 4 1 9
4 6 1 3 5 9 2 8 7
9 3 2 5 8 7 6 4 1
6 5 8 9 1 4 7 3 2
7 1 4 2 6 3 8 9 5

Tr`es difficile

Compl`etez toute la
grille avec des chiffres
allant de 1 `a 9.

Chaque chiffre ne doit
^etre utilis`e qu'une
seule fois par ligne,
par colonne et par
carr`e de neuf cases.

CHEZ VOTRE MARCHAND
DE JOURNAUX DÈS LE 6 JUIN
ÉLECTIONS
EUROPÉENNES

Dossier spécial 6JUIN1944 LERÔLE
DESMÉDIASDANS LEDÉBARQUEMENT

No 1753 du 6 au 12 juin 2024

courrierinternational.com

France : 4,90 €

Algérie 530 DA, Allemagne 6,30 €,

Andorre 6 €, Canada 8,95 \$CAN,

DOM 5,30 €, Espagne 5,60 €,

Grande-Bretagne 5,60 £,

Grèce 5,90 €, Italie 5,60 €,

Japon 1100 ¥, Maroc 48 DH,

Pays-Bas 6 €, Portugal cont. 5,60 €,

Sénégal 3400FCFA, Suisse 7,20 CHF,

TOM 1100 XPF, Tunisie 10 DT,

Afrique CFA autres 3600FCFA.

Oubliées les velléités de sortir de l'Union européenne : aujourd'hui, les droites radicales entendent la réformer de l'intérieur. La vague populiste annoncée lors des élections du 9 juin pourrait bien bouleverser le projet européen.

EXTRÊME DROITE

MAIN BASSE SUR L'EUROPE

ÉTATS-UNIS—TRUMP COUPABLE ET FIER
DE L'ÊTRE ISRAËL-HAMAS—LE FORCING
AMÉRICAIN POUR UNE TRÊVE

est édité par la Société éditrice

du « Monde » SA. Durée de la société :

99 ans à compter du 15 décembre 2000.

Capital social : 124.610.348,70 €.

Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France,
75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 71
(prix d'un appel local) de 9 heures à 18 heures.

Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71 71.

Par courrier électronique :

abojournalpapier@lemonde.fr.

Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs

Par courrier électronique :

courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr ;

Emploi : www.talents.fr/

Collection : Le Monde sur CD-ROM :

CEDROM-SNI 01-44-82-66-40

Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite
sans l'accord de l'administration. Commission
paritaire des publications et agences de presse
n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037

67-69, avenue

Pierre-Mendès-France

75013 PARIS

Tél : 01-57-28-39-00

Fax : 01-57-28-39-26

Directrice générale

Elisabeth Cialdella

Origine du papier : UK, France.

Taux de bres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

Eutrophisation : PTot = 0,0083 kg/tonne de papier

PRINTED IN FRANCE

L'Imprimerie, 79, rue de Roissy,

93290 Tremblay-en-France

Midi-Print, Gallargues le Montueux

FRANCE CULTURE

À LA DEMANDE

PODCAST

I

Il y a des épisodes de l'émission « Toute une vie » particulièrement réussis. Cela

tient d'abord, évidemment, à une mise en ondes maîtrisée (ici, et à la fois joyeuse et élégante), à une belle utilisation des archives (largement issues de l'émission « Radioscopie », de Jacques

Chancel, en 1980) et à des entretiens parfaitement menés. Un

contrat rempli par Amaury Ballet, qui a imaginé l'émission, et François Teste, qui l'a réalisée.

Cela tient sans doute aussi à la personnalité même et au talent du

sujet : le dessinateur Reiser (1941-1983), qui aimait à dire : « Je dessine le pire parce que j'aime le beau. »

Auteur d'une biographie parue chez Grasset en 1995, Jean-Marc

Parisis évoque celui qui, né en 1941 dans une Lorraine annexée par l'Allemagne et mort

en novembre 1983, devint cet artiste génial dont les dessins

demeurent un remède à la

mélancolie. Michèle Reiser, qui

fut sa deuxième épouse, se

souvient : « Il était beau comme

un dieu, un visage d'ange, des

yeux bleus. Il était lumineux.

C'était un homme merveilleux »,

ajoute celle qui tient à rappeler la

grande douceur et l'élégance

morale de son mari.

Un « anarchisme généreux »

Celui qui fut abandonné par son

géniteur - épisode qu'il a évoqué

dans son allégorique dessin Le

Pont des enfants perdus - trouvera

en Choron et en Cavanna des

pères accueillants d'abord à Hara-

Kiri puis à Charlie Hebdo. Admirative,

l'illustratrice Marie Morelle

parle de cette façon de dessiner

qui constitue l'une des singulari-

tés de Reiser : « Un trait jeté qui est

très expressif, qui naît d'une énergie donnée par la main ou le poignet et va à l'essentiel. Plus c'est

épuré et plus c'est dur à faire, et Reiser va à l'essentiel. »

Un auteur fondateur pour le dessinateur Joann Sfar - qui lui

doit d'avoir acheté ses premières

aquarelles : « Reiser est un portraitiste de notre pays. Il dessine la violence, la crasse, la bêtise. Il était en

avance sur tout le monde, sur le fé-Reiser, en 1979.

MICHEL BARET/GAMMA-
RAPHO VIA GETTY IMAGES

Amaury Ballet arrive à saisir, dans un portrait, l'essentiel de l'auteur de bande dessinée à l'esprit acéré

minisme, sur l'écologie. Et il me fait marrer comme Coluche. »

Et Jean-Marc Parisis de rappeler que les deux hommes, Reiser et Coluche, s'entendaient très bien, partageant, outre une jeunesse difficile, un « esprit acéré » et un « anarchisme généreux » : « Reiser était du côté des humbles, des

humiliés, de la veuve et de l'orphelin, mais n'a pas défilé en 1968. Il détestait les syndicats, il détestait les

effets de groupe. En politique, il s'engageait personnellement, mais jamais dans les appareils. »

La voix de Jean-Marc Parisis s'efface alors un peu, se faisant plus

lointaine, plus triste. Il ajoutera

seulement, et au présent de l'indicatif : « C'est un type formidable,

un homme qui nous manque. Je rêve, j'imagine, ce qu'il pourrait

dessiner aujourd'hui sur la saloperie de l'époque, ce serait intéressant. » Inquiet, tendance réaliste,

Joann Sfar déclare : « Je pense qu'on peut tout faire aujourd'hui, la seule question, c'est de survivre à son dessin. » Alors que, pour finir, Renaud entonne la chanson Mon bistrot préféré dans laquelle il convoque Reiser, faisant écho à la tendresse, à la poésie et à la justesse du bonhomme, vient soudain l'envie de replonger dans ses albums. p

émilie grangeray

Reiser (1941-1983) : « Je dessine le pire parce que j'aime le beau », conçu par Amaury Ballet, réalisé par François Teste (Fr., 2024, 58 min).

Diffusé dans le cadre de la collection « Toute une vie ».

Disponible aussi sur toutes
les plates-formes d'écoute.

Le dessinateur
Reiser, pour le pire
et pour le beau

Une histoire du surf, où le « mana » l'emporte sur la compétition
Athlètes d'aujourd'hui et légendes d'hier retracent l'évolution de ce sport
traditionnel devenu discipline olympique, sur de belles images

FRANCE.TV
À LA DEMANDE
DOCUMENTAIRE

L
e surf n'est pas uniquement
un sport cool. Il est aussi
une tradition polynésienne
deux fois millénaire. Benjamin
Morel et Christophe Bouquet
s'appuient sur cette dualité pour

raconter, de façon inédite, l'his-
toire de ce sport différent. Alors

que la Polynésie française ac-
cueille, du samedi 27 au mardi

30 juillet, les premières épreuves

de surf olympique sur la vague de
Teahupoo, leur documentaire est

diffusé dans le cadre d'une pro-
grammation spéciale surf à J - 50

des Jeux olympiques 2024.

Et, très vite, on apprécie la diffé-

rence de ton. Ainsi, Vahine Fierro

et Kauli Vaast, deux surfeurs professionnels sélectionnés aux JO,

ne parlent pas de performance mais de respect, de spiritualité et du « mana », le feu sacré issu de l'union des contraires. Intercalant les images spectaculaires avec des archives anciennes rares, le film

remonte à l'origine migratoire du

peuple polynésien, en Asie du Sud-Est, qu'il a quittée il y a six

mille ans, pour accoster à Tahiti « à la chute de l'Empire romain ».

« Le surf prolonge cette migration », estime Tom Pohaku Stone,

gardien du « surf traditionnel », qui a failli disparaître à la fin du XIX^e

siècle. La cause surprend : les évangéliques estimaient que les Polynésiens devaient arrêter de jouer - au surf - pour travailler. Dès lors, la reconquête de ce sport

de glisse va s'appuyer sur des marginaux, devenus des icônes, tel

Duke Kahanamoku (1890-1968).

Le scénario marque les décennies importantes : fin des années 1920, la crise et l'arrivée à Waikiki (à Hawaï) de l'Américain

Tom Blake (1902-1994), qui deviendra une légende de ce sport ;

années 1950, le surf débarque en France : « Non, ce n'est pas une planche à repasser », commente un journaliste ; années 1960, des millions de surfeurs se retrouvent en Californie. Le « mana » laisse place au bikini ; les rebelles fuient,

essaiment à Dakar, en Australie et à Tahiti... « On prenait du LSD. C'était le bon temps. On a créé un

mode de vie sans travail », se souvient Mike Hynson, autre légende.

« Quitte à flirter avec la mort, autant que ce soit fun », lance la voix off, ouvrant la voie au surf de

vagues gigantesques, magnifiquement filmées. Avec notamment la

Française Justine Dupont, professionnelle, et Laird Hamilton, le

premier à surfer le tube de Teahupo. Les années 1980 sont marquées par la participation des femmes et le succès planétaire de la

série Alerte à Malibu, dans laquelle Kelly Slater, cinq fois champion du monde, incarne l'un des héros. Les années 2020 resteront, elles, celles des premiers Jeux olympiques.

Sans s'en réjouir outre mesure, le

commentaire souligne : « Le Comité olympique rend au peuple de

Teahupoo ce qui lui revient. » p
catherine pacary

Surf, le feu sacré, de Benjamin
Morel et Christophe Bouquet
(Fr., 2024, 90 min).

0123

SAMEDI 8 JUIN 2024 disparitions | 25

23 JUILLET 1936 Naissance
à Neuilly-sur-Seine
(Hauts-de-Seine)

1975 Médecin, il se rend
dans le Liban en guerre

1983 Reprend Hazan, la
maison d'édition de son père

1998 Fonde La Fabrique

2002 Publie « L'Invention
de Paris »

2021 « Le Tumulte de Paris »

6 JUIN 2024 Mort à Paris

E

ric Hazan en était per-
suadé : le capitalisme est

mal en point, presque à
l'agonie. « Il est à la base
du réchauffement climatique et de
la pandémie, et ça va l'emporter »,

prédisait-il en 2021. Malgré ses es-
poirs, le vieil éditeur et écrivain

d'extrême gauche n'aura pas as-

sisté à la fin du règne de la bourgeoisie. Il est mort le premier,

le 6 juin 2024, ont annoncé les éditions La Fabrique, qu'il avait fondées. Il avait 87 ans, et était malade depuis plusieurs années.

Avec lui disparaît une figure singulière de la gauche et du monde

des lettres, un résistant de l'édition, qui défendait dans les livres

qu'il signait et ceux qu'il éditait

les causes auxquelles il était attaché de longue date : le communisme, la révolution, les barricades d'hier et d'aujourd'hui, la Palestine, mais aussi Balzac et le

vieux Paris.

« Plus que tout, je suis un vrai Parisien ! » affirmait Eric Hazan. Né à

Neuilly-sur-Seine le 23 juillet

1936, il est élevé à Paris. Ses parents sont juifs. Son père vient

d'Égypte, où le grand-père d'Eric Hazan était libraire. Sa mère, de Roumanie, même si elle est née

en Palestine. « Mais je ne mets jamais les pieds dans une synagogue

et je ne parle hélas pas yiddish, précisait Eric Hazan. De cette histoire

ne me restent que des blagues, et des plats d'Europe centrale. »

Un peu plus, sans doute, tant son parcours est lié à celui de sa famille. Pendant la seconde guerre mondiale, Fernand Hazan doit lâcher les Editions de Cluny, qu'il a fondées en 1930. La famille

rejoint Marseille, en zone dite libre. Le père d'Eric y crée une fabrique de sucreries, et gagne assez

d'argent pour acquérir une maison à Antibes. C'est dans cette

ville sous contrôle italien que les Hazan se replient lorsque, fin 1942, les Allemands envahissent

l'essentiel de la zone sud. La famille vit cachée. Le petit garçon

ne va pas à l'école et se réfugie

dans les livres. Tous survivent à la

guerre. L'épisode laisse à Eric Hazan l'idée tenace qu'il n'est pas

tout à fait un Français comme les

autres, et que l'Etat doit être considéré avec circonspection, voire

méfiance. « La France, c'est pas ma mère », résumait-il en 2021.

Retour à Paris au sortir de la guerre. Eric Hazan est élève au prestigieux lycée Louis-le-Grand.

Alors que ses parents sont des lecteurs du Monde qui votent socialiste sans hésiter, des amis de lycée

lui font découvrir le communisme. « J'ai été enveloppé par leur

fraternité, leur gaieté, leur enthousiasme », se souvenait-il encore en

souriant, soixante-dix ans plus

tard. C'est le début de son engagement. Très tôt, il aide le FLN durant

la guerre d'Algérie. Des valises de billets transitent à son domicile.

Médecin engagé

Professionnellement, le jeune homme se voit à Normale-Sup, passer l'agrégation, et rêve d'être historien. Mais son père le pousse

à devenir médecin, « un de ces métiers qu'on emmène avec soi si l'on

doit partir du jour au lendemain », comme l'expliquait Eric Hazan. Le voici donc chirurgien cardiaque.

Il opère et dirige un service à l'hôpital Laennec, à Paris. Sans abandonner ses convictions. En 1973, il

est l'un des tout premiers médecins à assumer, devant une caméra de l'ORTF, pratiquer des

avortements, un acte alors passible de la prison. Deux ans plus

tard, il se rend au Liban, pour aider, avec sa blouse blanche, le pays qui ploie sous les violences de la guerre civile.

En 1983, Eric Hazan lâche la chirurgie. A 47 ans, il ne s' imagine pas continuer pendant vingt ans à faire défiler les patients, ni traverser Paris à 2 heures du matin pour un malade qui fait des siennes. Il reprend alors Hazan, la maison de livres d'art recréée par son père en 1945. Le fils rebelle, le communiste si critique à l'égard de ses parents, endosse ainsi le costume inattendu de l'héritier.

« J'ai essayé d'être un patron attentif, respectueux, que la maison ne ressemble plus à l'entreprise capitaliste qu'elle était », expliquait-il avec le recul. Chez Hazan, il crée aussi une série de gros volumes qui font sa fierté, comme les photos du vieux Paris signées Marville, et Yiddishland, de Gérard Silvain et Henri Minczeles.

La dure loi capitaliste finit cependant par se rappeler à lui. En difficulté financière, endetté, il se

résout à vendre l'affaire familiale à Hachette en 1992, peu après la

mort de son père. Il quitte l'entreprise quelques années plus tard

et rebondit, en 1998, en créant avec quelques amis La Fabrique, une toute petite structure d'un ou deux salariés, farouchement indépendante.

Défenseur de Robespierre

Cette fois-ci, il n'édite plus des livres d'art mais des textes très engagés, un peu sur le modèle de

François Maspero trente ans plus tôt. « Mes livres sont des armes », répète-t-il. A son catalogue, des ouvrages comme L'Édition sans éditeurs, d'André Schiffrin (1999), Le Capitalisme patriarcal, de Silvia

Federici (2019), Figures du communisme, de Frédéric Lordon

(2021), ou L'Aventure de la philosophie française, d'Alain Badiou

(2012). Ou encore L'Insurrection qui vient, du Comité invisible, en 2007, qui vaut à l'éditeur d'être entendu comme témoin par la police dans la piteuse affaire de Tarnac (Corrèze).

Michèle Alliot-Marie, alors ministre de l'intérieur de Nicolas

Chez lui, à Paris, en 2021. MAHKA ESLAMI POUR « LE MONDE »

L

à où je suis à présent, j'entends encore les mouettes », lâchait en guise de

première phrase le narrateur de Scintillation (2008, traduit

en français en 2011 aux éditions Métailié), probablement le plus

connu des romans de John Burnside en français, tout juste réédité

en poche en ce début d'année 2024. Disparu le 29 mai « après une courte maladie » (pour reprendre

l'expression de son éditeur londonien, la maison Jonathan Cape),

l'écrivain écossais n'est certes plus

là pour tendre l'oreille avec Léonard, son personnage. Mais il

laisse une œuvre aux formes multiples, traversée par une impressionnante quantité de voix éclatantes et dissonantes à la fois, dont

le lecteur francophone ne connaît

majoritairement et malheureusement à ce jour que la part romanesque (régulièrement publiée

par les éditions Métailié entre

2003 et 2017), ainsi qu'un récit autobiographique, *Un mensonge sur mon père*, et *Chasse nocturne*, recueil de poésie bilingue publié

par la Maison des écrivains étrangers et des traducteurs, tous deux traduits en français.

Dans *Un mensonge sur mon père*, John Burnside, né en 1955,

revenait justement sur une enfance hantée par le mensonge et

la fiction, une enfance surtout défavorisée dans la région de Fife, en

Ecosse, puis à Corby, dans le North

Northamptonshire - où la mythomanie d'un père affabulateur notoire et compulsif tint une grande

place, sans doute décisive pour l'écrivain en devenir, et pour ses démons.

Chroniqueur des vies perdues
Devenu ingénieur informatique,

John Burnside commença cependant une carrière de poète à 35 ans

avec un premier recueil, *The Hoop* (« le cerceau », 1988, non traduit), récompensé par un Scottish Arts

Council Book Award. D'autres livres de poésie suivirent en 1991 et

1992, *Common Knowledge* et *Feast Days* (« savoir commun » et « jours de fête », non traduits), mais ce furent surtout ses deux célèbres recueils de 2000 et 2011, *The Asylum Dance* et *Black Cat Bone* (« la danse de l'asile » et « l'os du chat noir », non traduits), qui assurèrent sa réputation et son aura de poète au Royaume-Uni -

le dernier opus cité remportant à la fois le *Forward Prize* (2011) et le *T. S. Eliot Prize* (2012), deux des prix contemporains de poésie

parmi les plus importants en langue anglaise.

A la fin des années 1990, John Burnside se tourna cependant également vers la prose et tout d'abord la fiction, égrenant une dizaine de romans (et quelques

nouvelles) en une vingtaine d'années. Avec *La Maison muette*

(1997, traduit en 2003), il inaugura une manière particulièrement sombre, à l'occasion macabre et

désespérante, de raconter des histoires qui devait cependant s'estomper, ou s'éclairer plutôt, avec

le temps.

Chroniqueur des vies perdues,

des vices et de la violence, de l'enfance nécessiteuse ou maltraitée,

John Burnside avait une prédilection certaine dans ces romans-là

pour des bouts du monde, des lieux oubliés ou abandonnés, à

l'image de la péninsule de Scintillation « dont la plupart des gens

ignorent l'existence sur les cartes ».

Mais aussi pour les figures d'autorité ou paternelles, menaçantes et

perverses (comme dans La Maison muette, récit horrifique d'un

père se livrant à des expériences sur ses enfants).

C'est après l'écriture peut-être

aussi thérapeutique d'Un mensonge sur mon père que les illuminations de l'écrivain écossais devaient devenir plus franches et

plus brillantes. Ce premier livre autobiographique sera suivi de

deux autres, Waking Up in Toytown et I Put a Spell on You (« réveil dans la ville-jouet » et « je t'ai

jeté un sort », 2010 et 2014, non traduits), ajoutant une troisième corde à l'arc d'écrivain de John Burnside, celui de la non-fiction.

En relisant ses derniers livres,
dont *Le Bruit du dégel* (Métailié,
2018), on se rend compte que, loin
de s'opposer ou de se contredire
comme on a parfois pu le lire, ses
différentes personnalités littéraires
finissaient par se compléter et
s'enrichir.

Ecrivain musical, dont la prose
était avant tout soutenue par un
rythme - un élan bien particulier
et très fidèlement rendu par sa
traductrice en français, Catherine
Richard -, il avait un talent très
singulier pour rendre justement

la symphonie des voix, des sensa-
Eric Hazan

Ecrivain et éditeur

19 mars 1955 Naissance

à Dunfermline (Ecosse)

1988 « *The Hoop* »

(non traduit)

2008 « *Scintillation* »

(Métailié, 2011)

29 mai 2024 Mort

John Burnside

Ecrivain écossais

En 2019. DANIEL ROLAND/AFP
Sarkozy, voit dans ce pamphlet,
dont un exemplaire a été trouvé à

Tarnac, un « manuel de l'insurrec-

tion de l'ultragauche », et une
preuve du rôle de Julien Coupat et
de huit autres personnes dans le
sabotage de caténaires de la SNCF.

Tandis qu'Eric Hazan refuse de ré-
véler l'identité des auteurs du li-
vre, l'affaire débouche sur une re-
laxe générale. Un fiasco politique

et policier, mais un succès pour
Eric Hazan : grâce à la promotion
assurée involontairement par le
pouvoir sarkozyste, L'Insurrection
qui vient se hisse pour des années
en tête des ventes de La Fabrique.
De quoi conforter la rentabilité de
la PME, donc son indépendance.

Après avoir créé sa maison,
comme l'avaient fait son père et
son oncle Emile avant la guerre, il
faut quelques années encore à
Eric Hazan pour qu'il se risque, à
60 ans passés, à devenir aussi
auteur, en signant L'Invention de
Paris. Il n'y a pas de pas perdus
(Seuil, 2002). Une délicieuse
déambulation érudite à travers la
capitale, où l'on croise Hugo,

Nerval, Balzac et Zola, Barbès et
Blanqui, les surréalistes et bien

d'autres. Une vingtaine d'ouvra-
ges suivent ce succès, dont beau-
coup sont consacrés à la capitale

et aux révolutions passées ou à

venir : Chronique de la guerre civile, Paris sous tension, Le Tumulte de Paris (La Fabrique, 2004,

2011 et 2021). Dans Une histoire de la Révolution française (La

Fabrique, 2012), il prend la défense de Robespierre, un de ses

héros : « Il a été de tous les bons combats, a pris position contre la guerre, contre la peine de mort, pour que les juifs soient citoyens français, et n'a mené la Terreur que dans la douleur. »

A l'occasion, Eric Hazan se fait également traducteur de textes

anglais, notamment ceux de l'éditeur franco-américain André

Schiffrin (1935-2013), en recourant parfois à un pseudonyme choisi tout sauf au hasard : Michel Luxembourg. En souvenir de

Louise Michel et de Rosa Luxemburg, évidemment. p

denis cosnard

tions, des impressions transmises par personnages et paysages,

silences et brouhahas. Enseignant la création littéraire à l'université de St Andrews en Ecosse, il

commit également de nombreux

articles et essais critiques. Son dernier recueil de poèmes, *Ruin, Blossom* (« ruine, floraison », non traduit), venait justement de paraître en avril 2024. p

nils c. ahl (collaborateur du « monde des livres »)

26 | carnet SAMEDI 8 JUIN 2024
0123

Edgardo
Cozarinsky
Cinéaste argentin

I
Il arrive, parmi les aléas de la chronique nécrologique, que certains morts semblent paradoxalement revivre à l'instant de leur départ. Non

que les vivants qu'ils furent démeritaient. Un tarissement d'activité, un changement d'orientation, un âge vénérable expliquent

le plus souvent ce phénomène. Edgardo Cozarinsky cumule les trois circonstances. Lui qui avait connu et fréquenté Jorge Luis Borges dans sa jeunesse, et qui avait de l'esprit pour plusieurs, aurait apprécié la situation.

Ce prototype de l'intellectuel argentin - né le 13 janvier 1939 à Bue-

nos Aires, mort le 2 juin en sa ville,
à 85 ans - cultiva toujours l'art subtil des marges et du contre-pied,
de l'exil et de l'hybridation des genres. Petit-fils d'immigrés juifs originaires d'Ukraine, l'amour à double face des livres et des films lui vient précocement, et durablement. Hélas, on ne connaît pas en France la moitié de cette longue et dense production.

Tout commence par la fréquentation, très tôt, des salles de quartier où il découvre les films hollywoodiens, suivie par des études de littérature, et bientôt par l'écriture d'essais littéraires et de critiques cinématographiques. Cozarinsky, esprit curieux autant

qu'érudit, exerce aussi sa plume dans le journalisme. En 1970, il se lance dans un film underground d'esprit buñuélien dont le héros est un prêtre d'extrême droite (Points de suspension, 1970).

En 1974, à 35 ans, sentant peut-être le vent du péronisme tourner et, tapie à sa porte, la nasse de plomb du fascisme argentin, il prend la poudre d'escampette pour Paris. Redécouverte du pays natal Il se tourne alors plus résolument

vers le cinéma. Essais, documentaires et fictions jalonnent son parcours. Parmi eux, quelques très beaux films ont vivement marqué, sinon le cours du cinéma, du moins la conscience de ceux qui les découvrirent. Les Apprentis sorciers (1977), thriller baroque dans l'esprit de Raoul Ruiz et de Jacques Rivette, qui réunit notamment Dennis Hopper, Zouzou, Marie-France Pisier, Niels Arestrup, Pierre Clémenti... Puis vient La Guerre d'un seul homme (1981), qui jette un regard aigu sur l'Occupation à Paris à travers le montage déconcertant des images d'archives de la propagande nazie et de la lecture des journaux parisiens d'Ernst Junger, officier de la Wehrmacht aveuglément perdu dans l'époque. L'année 1989 marque par ailleurs sa redécouverte du pays natal, avec le western patagonien Guerriers et captives, inspiré d'un conte de Borges, qui ourdit une fiction de l'expansion coloniale œuvrant à la disparition du paysage des Indiens mapuche.

Le Violon de Rothschild (1996), par-dessus tout, brode un récit magnifique autour de l'histoire vraie d'une mélodie. Soit un jeune compositeur judéo-russe, Benjamin Fleischmann, qui trouve la mort en 1941 durant le siège de Leningrad. Elève de Dmitri Chostakovitch, il aura eu toutefois le temps de faire parvenir au maître son opéra inachevé. Intitulé Le Violon de Rothschild, le livret s'inspire de la nouvelle éponyme d'Anton Tchekhov publiée en 1894, qui raconte l'histoire d'un autre don devant la mort, celui d'un violoniste russe léguant son instrument à un musicien juif. Chostakovitch achèvera l'opéra de son élève, qui sera aussitôt interdit par Staline et joué pour la première fois en 1968. Le film, qui prend la forme d'un triptyque entre reconstitution et images d'archives, est bouleversant car il joue un drame qui se répète sans perdre jamais de son actualité, celui de la transmission contre la barbarie, de l'art contre la guerre, de l'intelligence contre la

haine. Il n'a pas pris une ride.

En 1999, on diagnostique au réalisateur un cancer. Le choc le fait

bouger. Il se recentre sur l'Argentine, et délaisse un temps le cinéma pour la création littéraire. Il

y gagne une réputation d'excellence dans le monde hispanophone. Seuls quelques-uns de ses

récits ont été traduits, tels *De l'argent pour les fantômes* (Grasset

2014) et *Dark* (Grasset, 2017). On le

retrouve aussi, inlassable globe-trotteur culturel, du côté de l'opéra

ou du tango, dont il fut sur la fin de sa vie un ardent partisan. On aime

à le quitter sur cette image de milonguero juif, cultivant l'élégance

de la fuite dans l'espace. p

jacques mandelbaum

13 JANVIER 1939 Naissance

à Buenos Aires

1974 Quitte l'Argentine

pour la France

1996 Réalise « *Le Violon*

de Rothschild »

2014 « *De l'argent pour*

les fantômes » (Grasset)

2 JUIN 2024 Mort

à Buenos Aires

En 2015. SOPHIE BASSOULS/BRIDGEMAN IMAGES

Société éditrice du « Monde » SA

Président du directoire, directeur de la publication

Louis Dreyfus

Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio

Directrice de la rédaction Caroline Monnot

Direction adjointe de la rédaction

Grégoire Allix, Maryline Baumard, Philippe Broussard,

Nicolas Chapuis, Emmanuelle Chevallereau, Alexis

Delcambre, Marie-Pierre Lannelongue, Franck Nouchi,

Harold Thibault

Directrice éditoriale Sylvie Kauffmann

Directrice déléguée au développement des services abonnés Françoise Tovo

Directeur délégué aux relations avec les lecteurs

Gilles van Kote

Rédaction en chef Laurent Borredon, Emmanuel

Davidenkoff (Evénements), Jérôme Gautheret, Michel

Guerrin, Nicolas Jimenez (photographie), Sabine Ledoux

(cheffe d'édition), Alain Salles (Débats et Idées)

Direction artistique Emmanuel Laparra

Infographie Delphine Papin

Directrice des ressources humaines du groupe

Emilie Conte

Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganico

Conseil de surveillance Aline Sylla-Walbaum,

présidente, Gilles Paris, vice-président

Vous pouvez nous faire parvenir

vos textes soit par e-mail :

carnet@mpublicite.fr

(en précisant impérativement

votre numéro de téléphone et

votre éventuel numéro d'abonné

ou de membre de la SDL)

soit sur le site :

<https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet reviendra vers

vous dans les meilleurs délais

pour vous confirmer la parution.

carnet@mpublicite.fr

<https://carnet.lemonde.fr>

Le Carnet

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Noémi, Raphaëlle, Sébastien,

ses enfants,

Gaëlle, Nadia, Paddy,

ses belles-illes et gendre,

Antoine, Emma, Loretta, Louison,

Manon, Margaux, Zéphyr,

ses petits-enfants,

et leurs conjoint.e.s, Gaëlle, Jérémy,

Mathieu, Mishi,

Zoé,

son arrière-petite-ille,

Sa famille

Et ses ami.e.s,

ont la tristesse de faire part du décès

de

Catherine « Cathou » BÉDIER,

épouse DESSUS,

survenu le 3 juin 2024,

à Meudon (Hauts-de-Seine).

Une cérémonie laïque a eu lieu le

jeudi 6 juin, à 17 h 15, au crématorium

de Clamart, 104, rue de la Porte de

Trivaux, à Clamart.

Famille Dessus,

5, avenue de Trivaux,

92190 Meudon.

Anne-Marie de Besombes,
née Lanternier,
son épouse,
Marie-Liesse et Serge Verdier,
Amélie et Fabrice Barthélemy,
Matthieu et Cécile de Besombes,
ses enfants,
Louise(enreligionsoeurChristophe),
Hippolyte et Emmanuelle, Pierre,
Eliette et Anatole, Thomas, Marin,
Arnaud, Ludivine, Antonin, Théophile
et Gabriel,
ses petits-enfants,
En union avec les familles de
Besombes, Lanternier, Gaultier, Ardant,
Beaudoin, Catta, Haumonté et Hutin,
ont la tristesse de faire part du rappel
à Dieu, dans la paix, de
René de BESOMBES,
ingénieur
ESTP et Génie atomique,
le 28 mai 2024.

La célébration religieuse a eu lieu

le vendredi 31 mai, en l'église Saint-
Lambert de Vaugirard, Paris 15e

.

Il a été inhumé à Pléneuf-Val-André.
313, rue Lecourbe,
75015 Paris.

Mme Chantal Bobillot,
et ses enfants, Damien, Benoit et
Marie-Sara,
font part du décès de
M. Gérard BOBILLOT,
survenu le 29 mai 2024,

à l'âge de soixante-douze ans.
La cérémonie religieuse a lieu ce
vendredi 7 juin, à 14 h 30, en l'église
de Buc (Yvelines).

Thonon-les-Bains (Haute-Savoie).
Anne Camel, Eliane et Etienne

Camel, Brigitte et Nicolas Camel-
Samalens, Julie et Jérôme Camel,

ses enfants,
Valentine, Anouk, Pierre, Marie,
Mathieu, Rose, Gaspard, Jules,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès
de

Jean-Paul CAMEL,
ingénieur en chef
à l'École nationale des eaux et forêts
(ENEF, 1961),
survenu à l'âge de quatre-vingt-sept
ans.

Selon ses convictions, il a rejoint
dans l'inconnu,
Ghislaine
(† 1999),
son épouse, qui fut la lumière et le
sel de sa vie pendant quarante ans.
Les obsèques ont eu lieu le 1er juin
2024, dans la stricte intimité familiale.

Ludovique Deriaz-Cesbron,
son épouse,
Juliette, Fabienne et Dominique,
ses filles,
Serge, Xavier et George,
ses beaux-fils,
Garance, Inès, Gabriel, Anouk, Clovis,

Grégoire et Sibylle,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès
de

Jean-Louis DERIAZ,
survenu le 4 juin 2024,
à l'âge de quatre-vingt-sept ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée
le lundi 10 juin, à 14 h 30, en l'église
Saint-Sulpice, Paris 6e

Jean-Louis reposera au cimetière
de Notre-Dame-de-Monts (Vendée).

Cet avis tient lieu de faire-part.
Le 4 juin 2024, s'est endormie,
entourée de la tendresse des siens,
Marie-Françoise FERRIÈRE,
née LARROUMETS.

De la part de
Xavier (†), Bénédicte, Nathalie,
Bertrand,
ses enfants,
Victor, Chloé, Valentine, Théophile,
Alexandre, Marion, Matthieu, Arsène,
ses petits-enfants,
Gaspard,
son arrière-petit-ils.

Une messe d'adieu sera célébrée le
mardi 11 juin, à 10 heures, en l'église
Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 252, rue
Saint-Jacques, Paris 5e

M. Adrien Goetz,
président,
M. Laurent Petitgirard,
secrétaire perpétuel,

Les membres et correspondants
de l'Académie des beaux-arts,
Le personnel de la Maison et des
jardins de Claude Monet - Giverny,
ont la tristesse de faire part du décès
de leur confrère,
Hugues R. GALL,
membre de la section
des membres libres
de l'Académie des beaux-arts,
membre de l'Institut,
commandeur
de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,
commandeur de l'ordre
des Palmes académiques
commandeur
de l'ordre des Arts et des Lettres,
croix de commandeur
de l'ordre du Mérite de la
République fédérale d'Allemagne,
bourgeois d'honneur de Genève,
survenu le samedi 25 mai 2024,
à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.
Ses obsèques seront célébrées

en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-
Honoré, Paris 1er, le mardi 11 juin, à

16 heures.

L'inhumation aura lieu le jeudi
13 juin, à 11 h 30, au cimetière de
Giverny (Eure).

Ni leurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Académie des beaux-arts,

23, quai de Conti,
75006 Paris.
Mme Marie-Hélène Garrigues,
son épouse,
Judith et Alexandre,
sa fille et son gendre,
Melchior,
son fils,
Milo et Kiara,
ses petits-enfants
Et les familles Garrigues, Joutard
et Ahounou,
ont la douleur de faire part du décès
de
M. Emmanuel GARRIGUES,
né le 2 décembre 1943,
maître de conférence émérite,
sociologue, écrivain, photographe,
survenu le 1er juin 2024.
Une cérémonie religieuse sera
célébrée le 12 juin, à 14 h 30, en l'église
Saint-Jean-Baptiste de Belleville,
Paris 19e
, suivie de l'inhumation.
Isabelle Dangeard,
Séverine et Luc Chikhani,
ses sœurs et beau-frère,
leurs enfants
et petits-enfants,
Anne et Nicolas Pactet,
ses cousins,
ont la tristesse de faire part du décès
de
Jean-François PACTET,
ambassadeur de France
au Sri Lanka et aux Maldives,
survenu soudainement le dimanche

26 mai 2024, à Colombo (Sri Lanka), à
l'âge de cinquante-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée

le 11 juin, à 10 h 30, en l'église Notre-
Dame d'Auteuil, Paris 16e

.

Alexandra et Laurent Tournier
et leurs enfants,
Olivier Parisot,
ses enfants
et sa compagne,
Bénédicte Parisot,
Philippe et Monique Letourmy
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès
du
docteur Claude PARISOT,
survenu à l'âge de quatre-vingt-onze
ans.

Une cérémonie religieuse sera
célébrée le 11 juin 2024, à 14 h 30, en
l'église Saint-Pierre-du-Gros-Cailou,
Paris 7e

.

Josette Pernès,
son épouse,
Sylvie et Laurent Bennet,
sa fille et son gendre,
Amélie et Cyprien,
ses petits-enfants,
Geneviève Maquart,
Nicole et Jean Langlois,
ses belles-sœurs et beau-frère,
Bruno et Bénédicte Maquart, Marie
Cosmao-Dumanoir, Mathieu Langlois,

Sophie, Karine et Briec Pernès,
ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès
de
Pierre PERNÈS,
ingénieur général du génie rural,
des eaux et des forêts (IGREF),
survenu le 1er juin 2024,
à l'âge de quatre-vingt-huit ans.
La cérémonie d'adieu aura lieu
le lundi 10 juin, à 11 h 45, au
crématorium du parc de Clamart
(Hauts-de-Seine).

L'École d'histoire de la Sorbonne,
L'équipe Islam médiéval de l'UMR
Orient & Méditerranée,
ont la tristesse d'annoncer le décès,
survenu le 1er juin 2024, de leur
collègue
Christophe PICARD,
professeur émérite
d'histoire médiévale,
spécialiste d'histoire
de l'Islam et de la Méditerranée,
chevalier dans l'ordre
des Palmes académiques,
ancien vice-président du jury
de l'agrégation d'histoire
et de la section 21 du CNU.
Manuela Picard,
son épouse,
Benjamin et Alexandre,
ses enfants,
Sébastien,
son frère,
ont la tristesse de faire part du décès

de
M. Christophe, Philippe,
Charles PICARD,
professeur des Universités,
professeur émérite
d'histoire médiévale
à l'université Paris 1 -
Panthéon-Sorbonne,
chevalier dans l'ordre
des Palmes académiques,
survenu le 1er juin 2024, à Toulouse.

La cérémonie des obsèques se
tient ce vendredi 7 juin, à 14 h 30,
en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de
Versailles.

L'inhumation a lieu à 16 h 30, au
cimetière de Montreuil, à Versailles,
dans l'intimité.

Hélène Aubart, née Rozenwaig,
Marthe Jallon, née Rozenwaig,
Boris Rozenwaig
et leurs familles,
ont la tristesse de faire part du décès
de
Régina ROZENWAIG,
survenu le 2 juin 2024, à Paris, à l'âge
de quatre-vingt-cinq ans, des suites
d'une longue maladie.

La famille remercie chaleureu-
sement tous.les les soignant.e.s pour

leur gentillesse et leur engagement,
ainsi que toutes les personnes qui
l'ont aidée à supporter cette épreuve
et à partir en toute sérénité.

Eve Patris Schaefer,

sa fille,
Antonin, Tristan, Violaine,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès
de
Marie-Claire SCHAEFFER.

La cérémonie religieuse sera
célébrée le mercredi 12 juin 2024,

à 10 h 30, en la basilique Notre-
Dame-des-Victoires, 7, place des

Petits-Pères, Paris 2e

, suivie de

l'inhumation, à 14 h 30, au cimetière
de Delincourt (Oise).

Souvenirs

Colloque

Ses douze arrière-petits-enfants
vous remercient d'avoir une pensée
pour

Louise FOULON-ROPARS,
infirmière d'un maquis en 1944,
première assistante sociale
des étudiants bretons,
entrée dans son éternité, le 6 juin
1969.

Son mari, le
professeur Charles FOULON,
médaille de la Résistance française,
est inhumé près d'elle à Saint-Malo,
depuis février 1997.

A la mère de leurs trois enfants, il
avait écrit: « pour tous les deux, sur terre
et au-delà, se lève une aurore éternelle,
un soleil de toujours. »

Une notice Louise Foulon-Ropars
est à lire sur [https://www.wiki-rennes.](https://www.wiki-rennes.fr/Matrimoine)

[fr/Matrimoine](https://www.wiki-rennes.fr/Matrimoine)

charles-louisfoulon@orange.fr

Le 6 juin 2021, nous quittait
Michel HOST.

A lui nos pensées attristées.

Sa famille,

Ses proches amis.

Communication diverse

Les Mardis de la Philo

et les Facultés Loyola Paris

proposent une journée de réflexion,

le 13 juin 2024,

de 9 heures à 17 h 30

L'Intelligence Artificielle

et l'humain :

des liaisons dangereuses ?

Focus sur la défense et la santé

réunissant praticiens de l'IA

et philosophes,

Alexeï Grinbaum,

le général (2S) Charles Palu,

Asma Mhalla,

le professeur Guillaume Assié,

Le docteur Julien Vibert,

Laurence Devillers,

Jean-Michel Besnier,

Eric Charmetant,

Romain Leroy-Castillo,

Raphaëlle Taub,

Stéphane Ragusa.

Informations et inscription :

lesmardisdelafrilo.com

ou Tél. : 06 77 66 09 55.

L'Institut Pierre Mendès France

organise un colloque
1954-17 juin-2024
Il y a soixante-dix ans
le gouvernement
de Pierre Mendès France ;
une démocratie en actes,
le lundi 17 juin 2024,
9 heures - 19 heures,
salle Victor Hugo,
101, rue de l'Université,
75007 Paris.

Organisé par Françoise Chapron,
Vincent Duclert, Robert Frank,
Sabine Jansen.

Avec Marc-Olivier Baruch,
Gérard Bossuat, Alain Chatriot,
Joan Mendès France, Guia Migani,
Emilia Robin, Eric Roussel,
Perrine Simon-Nahum,
Jean François Sirinelli,
Georges Henri Soutou,
Frederic Turpin, Philippe Vial.

Inscription impérative
avant le 13 juin 2024
sur www.mendes-france.fr

Actualités colloque /
formulaire de contact.

IPMF, 60, rue des Francs Bourgeois,
75003 Paris.
contact@mendes-france.fr

0123

SAMEDI 8 JUIN 2024 IDÉES | 27

Le professeur de
sciences politiques
décrypte l'évolution

du phénomène de la
campagne électorale
dans le contexte des
élections européennes

ENTRETIEN

P
rofesseur de sciences politiques

à l'université de Lille et cher-
cheur au Centre d'études et de re-
cherches administratives, politi-
ques et sociales, le politiste Rémi

Lefebvre, qui a récemment coor-
donné l'ouvrage collectif Des élus déclas-
sés ? avec le sociologue Didier Demazière

(PUF, 132 pages, 11 euros), analyse les évolu-
tions sur le long terme de ce phénomène

médiatique et politique qu'est la campa-
gne électorale.

Cette campagne européenne vous
semble-t-elle se distinguer des
autres campagnes électorales ?

Ce qui est très frappant à mes yeux, c'est
de voir que les enjeux propres à cette

campagne sont invisibilisés. Cela est sou-
vent le cas pour les élections dites de se-
cond rang : leurs enjeux spécifiques sont

rarement clarifiés, et les campagnes qui

les précèdent sont détournées par les ac-
teurs politiques pour capter l'intérêt des

électeurs. Les élections régionales, locales ou européennes sont ainsi souvent abordées par le prisme national, ce qui alimente une certaine confusion et, à terme, une forme de désintérêt chez les électeurs. Bien sûr, il faut prendre garde à ne pas idéaliser le passé - la nationalisation des élections intermédiaires est une tendance ancienne -, mais ce phénomène s'est fortement accentué : on n'a, par exemple, jamais vu un président de la République s'impliquer autant lors d'élections européennes.

Un autre phénomène important à mes yeux, c'est le fait que les campagnes soient médiatiquement de plus en plus « parasitées » par des événements extérieurs, comme si le temps de campagne n'était plus en rien sanctuarisé. Cela est lié d'un côté aux logiques structurelles de l'agenda médiatique - un thème chasse l'autre - et à des stratégies d'instrumentalisation. Pour cette campagne européenne, par exemple, La France insoumise joue la carte de la guerre menée par Israël à Gaza - un thème dont les liens avec l'Europe ne sont pas évidents -, tandis que Jordan

Bardella fait de ces élections un référendum anti-Macron.

Le mécanisme de décantation par lequel des thèmes saillants se détachent lors d'une campagne n'a dès lors plus lieu. Il n'y a plus de hiérarchisation des enjeux.

Souvenez-vous : la campagne présidentielle de 2002 était axée sur l'insécurité ;

en 2007, c'était la valeur travail qui était au cœur des débats avec le slogan « travailler plus pour gagner plus ». En 2017, le thème de campagne d'Emmanuel Macron était la nouveauté. Désormais, il ne semble plus y avoir de thème pour polariser les débats,

ce qui ne favorise pas l'intérêt pour la politique puisque les gens ne disposent pas

d'une question à laquelle se raccrocher.

Une campagne électorale est-elle, pour les sciences politiques, un objet identifiable ?

L'idée de campagne électorale suppose

d'abord l'existence d'un temps de « non-campagne » : c'est une séquence qui

s'ouvre lorsqu'une élection est imminente, et qui s'achève peu après sa tenue. Du point de vue de la théorie démocratique,

elle a pour fonction d'offrir une délibération collective autour de programmes et

de positions politiques pour éclairer les citoyens, et qu'ils puissent exercer leur rôle

d'électeur en connaissance de cause. Cette

séquence est aussi caractérisée par une intense mobilisation des partis : elle se distingue du temps routinier de la vie politique parce que les partis activent alors leurs

réseaux, leurs ressources, leurs militants. Enfin, la campagne est caractérisée par la disponibilité des électeurs à la politique : elle constitue un moment où environ la

moitié des citoyens sont davantage « disponibles mentalement » pour suivre attentivement l'actualité politique et les débats.

Si la période de campagne dite « officielle », encadrée par des règles strictes,

commence environ deux semaines avant une élection, elle est précédée par une autre séquence durant laquelle les acteurs politiques, les militants, les médias, les

électeurs se mobilisent et dont il est difficile de dire quand elle commence exactement. Or aujourd'hui, le « déclic » - l'accord

tacite qui ouvre cette première période politique et médiatique - se fait de plus en

plus tardivement, voire ne se fait plus.

Comment cela est-il sensible ?

Nous avons notamment des données sur le temps et la place que les médias

consacrent aux campagnes et sur l'Audimat des débats. Or ce traitement médiatique est plus tardif et moins intense

qu'autrefois. Le temps consacré aux campagnes électorales sur les chaînes de télé-

vision généralistes recule à chaque élection depuis le début des années 2000.

Et les quelques débats télévisuels qui sont encore organisés sont quant à eux de moins en moins suivis, hormis le débat de second tour de la présidentielle, alors qu'ils faisaient partie intégrante du rituel électoral. Et encore : près de 15,6 millions de téléspectateurs ont regardé le débat Marine Le Pen-Emmanuel Macron en 2022, soit la pire audience de ce type d'émission depuis sa création, en 1974. A quelles tendances politiques de fond attribuez-vous ce raccourcissement

- voire cette disparition - de la campagne électorale ?

Nous l'avons dit, la campagne correspond à un moment « d'activation » de l'intérêt des citoyens pour la politique. Sur la période récente, la capacité de mobilisation des partis politiques a pourtant considérablement reculé. Ceux-ci ont même du mal à produire des assesseurs pour les dépouillements tant la main-d'œuvre militante est rare : il n'y a jamais eu aussi peu de militants dans les partis. Or, lors d'une campagne, les ressources militantes sont absolument essentielles.

C'est ce que montrent les travaux de Céline Braconnier, spécialiste de l'abstention

en France : les milieux populaires, en particulier, sont très sensibles aux dispositifs

d'activation de l'intérêt pour la politique par les médiations interpersonnelles. Cela signifie que, dans ces milieux, voter est

très souvent le résultat d'incitations familiales, ou venues du cercle proche, de militants, de figures publiques, de proximité...

La disparition de ce travail de mobilisation mené par les militants, notamment à

la gauche, est une des causes de l'éloignement des citoyens de l'élection. Il n'y a

plus de médiation entre leur vie, leurs préoccupations personnelles et la campagne

électorale. Ce qui était censé être un temps

de délibération collective devient un débat mené dans l'entre-soi des plus politisés, des plus éclairés, mais ne touche pas

la société dans son ensemble.

Plus largement, pour comprendre cette diminution du temps de la campagne - ou sa disparition -, il faut se souvenir que l'élection est un rituel collectif par lequel la

communauté politique se met en mouvement, et dont la dramaturgie comprend

toute une symbolique de la participation.

Le raccourcissement de la campagne va de pair avec l'essoufflement de ce rituel,

auquel de moins en moins de gens partici-

pent : auparavant, la figure du citoyen - figure à laquelle chacun était socialisé, et qui

était donc intériorisée par le plus grand

nombre - impliquait une norme d'attention et une norme de participation à la politique. Aujourd'hui, beaucoup de gens ne

se prennent plus au jeu de la campagne parce qu'ils ne se prennent plus au jeu de l'élection. Si la défiance règne, comme c'est le cas actuellement, il faut d'autant plus de

travail pour enrôler les citoyens et les amener à s'intéresser aux élections.

D'autant que l'offre politique s'est complexifiée...

En effet, et de façon considérable. Cela est d'abord dû à la fragmentation partisane, une tendance longue de la Ve

République :

depuis les années 1970, celle-ci est allée en s'accroissant, à gauche comme à droite - et même à l'extrême droite, qui compte aujourd'hui trois partis : le Rassemblement national, Reconquête ! et Debout la France.

Ajoutons à cela les écologistes, Renaissance... Avec cette explosion et cette fragmentation de l'offre politique, il est devenu

beaucoup plus coûteux pour les électeurs de s'intéresser aux campagnes qu'avant.

En effet, le vote a longtemps été structuré par l'identification partisane : la

corrélation était très forte entre les deux. Aujourd'hui, cette proximité partisane a

disparu ; les gens ne se sentent plus « proches » d'une famille politique, et l'électorat est devenu beaucoup plus volatil. Les

« automatismes » ont disparu : dès lors, alors même que l'intérêt pour la politique baisse de manière générale, à chaque échéance électorale, les électeurs doivent

redoubler d'attention, analyser le positionnement des partis sur le spectre gauche-droite, comprendre les systèmes d'alliance souvent complexes et différents

d'une élection à l'autre, déchiffrer les conflits qui déchirent la gauche... Nous disposons d'enquêtes qualitatives très

précises sur le sujet qui montrent à quel

point beaucoup de citoyens ont la sensation de ne plus rien comprendre à la politique. Pour eux, le coût d'entrée cognitif

dans les campagnes s'est élevé.

Contrairement aux autres élections, l'élection présidentielle continue à susciter de l'intérêt chez les citoyens. A quoi attribuez-vous ce « décrochage » ?

Cela tient en partie au fait que l'élection

présidentielle est facilement « lisible » : l'offre politique y est souvent claire, le nombre de candidats est restreint, les enjeux sont identifiables, les règles en sont bien

connues par les citoyens. Les autres élections ne bénéficient pas d'une telle lisibilité, bien que pour des raisons différentes.

L'inversion du calendrier a été très néfaste

de ce point de vue pour les élections législatives. En ce qui concerne les élections locales, le fait que les élections régionales

aient lieu le même jour que les élections

départementales brouille la compréhension des compétences de chaque échelon,

par ailleurs mal identifié par les électeurs.

Les élections municipales sont désormais

éclipsées par les élections intercommunales. Les élections européennes, traditionnellement abordées comme des élections

de second rang, ont des règles du jeu spécifiques peu connues des électeurs...

Quelles conséquences

cette disparition du temps de

la campagne pourrait-elle avoir ?

Les campagnes sont censées être des

moments de mobilisation massive - c'est-à-dire que ce sont aussi des moments de

socialisation politique, durant lesquels de nombreux citoyens font l'apprentissage de la politique en s'y exposant fortement.

Structurellement, leur affaiblissement va contribuer à l'éloignement des citoyens de ces sujets et de l'élection.

Or celle-ci est le mécanisme central de la

démocratie représentative. Nous sommes dans un système politique – et c’est la critique qu’on peut lui faire – dans lequel la légitimité des gouvernants s’acquiert principalement par l’élection... et par la campagne qui la précède. Souvenons-nous

qu’en 1974, Valéry Giscard d’Estaing a été élu avec moins de 51 % des voix. Pour autant, le nouveau président n’avait pas vu sa légitimité contestée, car lors de ce temps de délibération collective, certaines

questions avaient été tranchées. Le non-investissement des politiques, des médias

et des citoyens dans la campagne et dans

l’élection aboutit à l’avènement de représentants dont la légitimité est infiniment

plus fragile et par là même contestable. p

propos recueillis par

marion dupont

SI LA DÉFIANCE
RÈGNE, COMME
C’EST LE CAS
ACTUELLEMENT,
IL FAUT D’AUTANT
PLUS DE TRAVAIL
POUR ENRÔLER
LES CITOYENS
ET LES AMENER
À S’INTÉRESSER
AUX ÉLECTIONS

YANN LEGENDRE

Rémi Lefebvre « La période
de campagne électorale
s'ouvre de plus
en plus tardivement,
voire ne s'ouvre plus »

28 | idées SAMEDI 8 JUIN 2024
0123

LE LIVRE
LE RÊVE ASSASSINÉ
D'UN GRAND
CHEF KURDE

La colombe et le corbeau | par serguei

L

Le 13 juillet 1989, en fin d'après-midi, le chef des Kurdes iraniens et l'un de ses adjoints entrent dans un

appartement bourgeois de Vienne, au 5, Linke Bahngasse. Ils ont rendez-vous avec trois représentants

de la République islamique. Téhéran veut négocier, leur a-t-on dit. Sous la houlette d'Abdul Rahman Ghassemlou, secrétaire général du Parti démocratique du Kurdistan d'Iran (PDKI), une partie de la région kurde du pays est

toujours en état de semi-rébellion. La nuit, les forces iraniennes, massivement déployées sur place, ne contrôlent plus grand-chose.

Le nouveau président, Hachémi Rafsandjani, veut faire la paix. Lui et le Guide suprême, l'ayatollah Ruhollah Khomeyni, sont occupés à reconstruire l'Iran après près de

huit ans de guerre contre l'Irak. Le contact avec Ghassemlou a été établi grâce à Fadhil Rassoul, un immigré

kurde irakien en Autriche qui a la confiance de Téhéran et celle du chef kurde.

Les trois envoyés du gouvernement iranien sont arrivés les premiers. Mais ce rendez-vous est un piège.

A peine les Kurdes entrent-ils dans l'appartement qu'ils tombent sous une pluie

de balles : Ghassemlou, son ami Abdullah Ghaderi et l'intermédiaire Rassoul sont tués - dix-huit douilles sont retrouvées à

terre. L'histoire ne pourrait être qu'un chapitre dans la malheureuse saga du peuple

kurde et, après tout, elle relève d'une des pratiques politiques coutumières de la

théocratie iranienne : l'assassinat systématique de ses opposants, en Iran et à

l'étranger. Mais cette histoire est beaucoup plus - du seul fait de la personnalité

de Ghassemlou.

L'homme qui s'écroule dans l'appartement viennois a une stature particulière. Il

n'est pas qu'un chef de guérilla. Ce fils d'une riche famille kurde est passé par l'université de Prague et par la Sorbonne.

Docteur en économie, il parle une demi-douzaine de langues. Il est profondément démocrate, tolérant, à cheval entre plusieurs cultures, aussi à l'aise pour nous réciter à Téhéran, en fin de repas en 1979, un poème persan que pour donner une conférence à Paris.

Silhouette haute et imposante, Ghassemlou a la poignée de main franche, une courtoisie toute mâtinée d'humour, la moustache étirée par le sourire - un grand seigneur. Il n'était pas seulement respecté chez les siens. Beaucoup d'Iraniens - d'origines perse, azérie ou autre - rêvaient de le voir jouer un rôle à Téhéran. Difficile de passer une soirée avec lui sans déceler chez Ghassemlou quelque chose d'un homme d'Etat.

Un chef dangereux parce que modéré

Ce 13 juillet 1989 pèse dans le Moyen-Orient contemporain. Il s'inscrit dans le récit d'une tragédie singulière - celle de 30 millions de Kurdes, peuple privé d'Etat au lendemain de la première guerre mondiale et installé aux frontières de l'Iran, de l'Irak, de la Turquie et de la Syrie. Et, comme pour ajouter au malheur, cette histoire n'est pas, ou pas assez, racontée. Avec cet Impossible Kurdistan. Du rêve inachevé à

l'assassinat du leader kurde Ghassemlou, la journaliste vénézuélienne Carol Prunhuber comble un vide énorme. Enfin traduit en français (Perrin, 600 pages, 26 euros), ce livre

est un monument d'histoire immédiate, un ouvrage de référence, le document le plus accessible pour qui veut comprendre l'histoire du peuple kurde.

Carol Prunhuber brosse un émouvant portrait de Ghassemlou et, à la façon de l'enquête policière, elle reconstruit

le crime de la Linke Bahngasse, son « avant » comme son « après ». Ces chapitres-là complètent l'enquête signée en août 1989 par notre confrère de Libération Marc Kravetz

(1942-2022) et que l'Institut kurde de Paris réédite ce printemps - Enquête sur l'assassinat d'Abdul Rahman Ghassemlou (58 pages, 5 euros).

Mais, dans un savant montage, le livre de Carol Prunhu-

ber chemine aussi dans chacun des grands épisodes du mouvement national kurde, des années 1920 à aujourd'hui. C'est un livre-repère, puissant et didactique. Prunhuber et Kravetz portent le même diagnostic. Aux yeux de Téhéran, le chef du PDKI était dangereux parce que modéré. Son slogan, « Démocratie pour l'Iran, autonomie pour le Kurdistan [iranien] », tirait les leçons du passé.

Auprès d'Etats arabes à l'identité peu assurée, auprès d'une République islamique alors inquiète de son avenir, l'émancipation kurde, la reconnaissance d'une singularité ethnique et culturelle, bref, la préservation d'une civilisation minoritaire dans l'ensemble moyen-oriental, devait

s'exprimer dans le respect des frontières existantes - ce que réussira plus tard le gouvernement autonome du Kurdistan d'Irak.

Il fallait tuer Ghassem lou parce qu'il ne demandait pas l'impossible : arrêtés, les « envoyés » de Téhéran furent lâchement libérés par l'Autriche, qui craignait une campagne d'attentats. Au cours de ses entretiens avec le chef kurde, Carol Prunhuber le supplia d'écrire sur sa vie et sur le destin du peuple kurde. « Je n'ai pas le temps, disait-il, mais toi, promets-moi de le faire. » Promesse magistralement tenue. p

alain frachon

L'IMPOSSIBLE KURDISTAN.
DU RÊVE INACHEVÉ
À L'ASSASSINAT DU LEADER
KURDE GHASSEMLOU
de Carol Prunhuber,
Perrin, 600 pages, 26 euros

suite de la première page

Au pouvoir dans plusieurs pays, à ses portes dans d'autres, ces partis d'extrême droite affichent une entente de façade et des programmes en trompe-l'œil qui ne peuvent guère entretenir d'illusions sur les conséquences de leur éventuelle prise de contrôle des institutions : l'affaiblissement de l'Union et de ses valeurs communes, l'affaiblissement de chaque nation, rendue à son isolement, les conflits ajoutés à la guerre qui frappe de nouveau notre continent.

Dans la grande perte de repères qui caractérise notre époque, à quoi reconnaît-on l'ampleur et l'imminence d'un danger ? A la vigueur de sa négation. De la même manière que la catastrophe climatique en cours continue d'être mise en doute, cette menace politique majeure ne cesse d'être relativisée. L'expression « extrême droite » en vient aujourd'hui à être attaquée, alors que des politistes et des polémistes rivalisent d'imagination pour trouver de nouvelles dénominations qui maquillent l'histoire et les

obsessions persistantes de ces formations. Des chaînes de télévision ou des

journaux réputés s'emploient à réduire les derniers obstacles qui gêneraient la circulation des idées considérées encore récemment comme honteuses. L'opinion, y compris au sein

des cercles dirigeants, s'acclimate peu à peu au sentiment que tout cela ne serait pas si grave.

Funeste aveuglement. Car quels que

soient les noms que l'on invente, quelles que soient les périphrases que l'on

emploie, cette banalisation s'opère autour d'un axe immuable : l'extrême droite continue de se construire sur la constitution d'un bouc émissaire, sur la stigmatisation des étrangers et sur le

rejet de catégories entières de la population. Loin de défendre nos nations, ce

système ne peut que corrompre les fondements de nos démocraties.

Les partis nationalistes en lice pour

ces élections européennes ont eux-mêmes largement contribué à cette

minimisation des risques qu'ils représentent. D'abord en laissant croire

qu'ils seraient capables de constituer

un front durablement uni au sein des

institutions de l'Union. Rien n'est moins garanti. Il suffit de se souvenir à quelle vitesse, après l'agression de l'Ukraine par la Russie, la Pologne s'est éloignée de la Hongrie, pays dont elle était jusqu'alors si proche dans le groupe de Visegrad, pour mesurer à

quel point ces conglomérats d'égoïsmes nationaux ne restent jamais cohérents. Le repli derrière ses frontières

nuit fatalement aux compromis indispensables à toute politique commune.

Mais la plus grande tromperie est historique. C'est d'être arrivé à faire

croire que la victoire s'impose naturellement au moment même où les

choix stratégiques s'effondrent. Au cours des cinq années qui viennent de

s'écouler depuis la précédente élection, l'Union européenne (UE), tant

honnée, tant combattue par chacun de ces partis, n'a jamais paru aussi utile, autant nécessaire. C'est évident face à la guerre déclenchée par Vladimir Poutine en Ukraine. C'est flagrant face à la montée en puissance chinoise, et

peut-être face aux adaptations douloureuses qu'imposerait un retour de

Donald Trump à la Maison Blanche.

C'est tout aussi vrai face au risque de

nouvelles pandémies, comme l'a démontré celle du Covid-19, que face à la crise climatique, même si, sur ce point, la volonté est en train de se relâcher dangereusement.

Faillite stratégique

Alors qu'ils ont sous les yeux les effets délétères du Brexit - déclenché par une clique de responsables politiques très proches des listes d'extrême droite qui briguent leurs suffrages sur

le continent -, les Européens considèrent dans leur très grande majorité, selon plusieurs études, que leur pays a

bénéficié de l'Union. En dépit de ses erreurs de conception, de ses défauts de fonctionnement, des ratés actuels de son moteur franco-allemand, l'UE paraît infiniment plus pertinente aujourd'hui qu'elle pouvait l'être au début de ce siècle.

De ce point de vue, la métamorphose de la présidente du conseil italien, Giorgia Meloni, en bonne élève

de Bruxelles, après avoir compté parmi ses critiques les plus virulentes, vaut comme un acte de reddition.

Beaucoup moins habile, le programme défendu en France par Jordan Bardella, tête de liste du Rassemblement national (RN), plein de faux-

semblants et de contradictions,
ressemble davantage à un aveu d'impuissance. Dès lors, pourquoi voter, aussi massivement que les sondages le pressentent, pour des partis qui se sont toujours trouvés à contresens de la logique et de l'histoire de l'Union européenne, et aujourd'hui à rebours du regain d'intérêt qu'elle suscite ?

En France, de nombreux facteurs, sociaux, économiques, culturels, peuvent expliquer l'avance promise à la liste conduite par Jordan Bardella, au-delà de l'engouement circonstanciel qui s'est fixé sur sa personnalité lisse. Mais si l'on s'en tient au strict champ politique, les responsabilités peuvent être réparties sur l'ensemble du spectre. A droite, il reste à écrire le très long récit de la faillite stratégique, intellectuelle et morale qui a conduit, depuis des années, à s'aligner sur les thèmes de l'extrême droite, au point de paraître les répéter en léger différé. En dépit d'une campagne digne, François-Xavier Bellamy ne peut que constater les dégâts : la place est maintenant occupée, la crédibilité a changé de camp. Un peu plus au centre, le président

de la République se retrouve confronté à l'échec de l'un de ses objectifs affichés, la diminution du vote RN et de ses causes, sur son terrain de prédilection, l'Europe. De fait, sa stratégie, ces dernières années, oscillant sans cesse entre condamnation et course-poursuite sur ses thématiques, n'a jamais compensé le rejet de sa personne et de sa pratique du pouvoir, facteur majeur de vote protestataire d'après nombre d'études. De la même manière que la suractivité maladroite de Gabriel Attal n'a jamais aidé la tête de liste de la majorité, Valérie Hayer, au cours de cette campagne. Tout à gauche enfin, le problème est venu de La France insoumise et du choix de son leader, Jean-Luc Mélenchon, de placer le conflit israélo-palestinien au centre de la campagne européenne. Si atroce soit la litanie des morts à Gaza, sous les bombes de l'armée israélienne, après les massacres du 7 octobre 2023 commis par le Hamas, cette imposition d'un thème presque unique à la campagne apparaît aussi artificielle que lorsque l'extrême droite s'efforce de restreindre le

débat aux questions d'immigration et

de sécurité. De multiples provocations et outrances ont de plus été formulées à ce sujet, au risque d'alimenter un antisémitisme qui n'est absolument pas « résiduel » en France

contrairement à ce qu'a cru bon

d'avancer M. Mélenchon. Si elle perdure, cette conception d'un engagement sectaire et clientéliste, renforcée

pendant la campagne par des attaques incessantes contre le principal

rival, Raphaël Glucksmann, tête de

liste du Parti socialiste et de Place publique, réduira durablement à néant

les chances de parvenir au pouvoir, tout en renforçant dangereusement celles d'y légitimer l'extrême droite. Il faut souhaiter que cette agitation

ne détourne pas les innombrables indécis ou indifférents à ce scrutin et

qu'ils puissent se mobiliser pour conjurer in extremis, dans les urnes, le péril d'une Union européenne paralysée

par l'extrême droite. p

Jérôme Fenoglio

(directeur du « monde »)

FACE AU PÉRIL DE
L'EXTRÊME DROITE,
UN FUNESTE
AVEUGLEMENT

0123

SAMEDI 8 JUIN 2024 0123 | 29

A quoi ressemble une
femme belle ? On peut

imaginer les mines af-
fligées devant une

question aussi stupide. Le pro-
blème est que beaucoup se la po-
sent depuis que l'intelligence arti-
ficielle (IA) occupe les esprits, et les

algorithmes nos ordinateurs. Car

les réponses font tourner l'écono-
mie, les médias, les chercheurs, les

artistes et les têtes. Elles n'ont ja-
mais été aussi problématiques.

Le Washington Post a demandé à
trois acteurs majeurs de l'image

générée par IA (Midjourney, Sta-
ble Diffusion et DALL-E, du groupe

OpenAI) de lui fournir des centai-
nes d'images à partir de questions

sur le visage et la morphologie du

corps féminin, avant de les analy-
ser dans son édition du 31 mai.

L'IA a une réponse bien précise

quand on lui donne pour instruction de cerner la « beauté » d'une

femme : visage jeune, peau claire

et lisse, nez retroussé, pommettes saillantes, maquillage appuyé,

cheveux longs et légèrement bouclés, poitrine ronde, hanches fines, robe fastueuse au décolleté

sexy. Ce profil de Barbie est accentué par le concours de « Miss

IA », organisé le 10 mai par le site Fanvue, avec dans le jury deux mannequins virtuelles - il en

existe de plus en plus -, dont l'espagnole Aitana Lopez, qui gagne

(ou plutôt dont le créateur gagne)

10 000 euros par mois. C'est carrément sexué : jambes interminables, taille fine, fesses généreuses, gros seins.

Il est surprenant que ces résultats puissent surprendre. Il n'a

pas fallu attendre l'IA, et même pas l'Internet, pour que la mode, les concours de Miss, l'imagerie

publicitaire, le cinéma, la photographie, les magazines, l'industrie

cosmétique, la chirurgie esthétique, et on en oublie, définissent

un modèle de beauté ébauché par des sculpteurs sous l'Antiquité.

Ce qui est nouveau, c'est l'intensité et la radicalité. Avec l'IA, les

stéréotypes visuels, sur la beauté et d'autres sujets, s'imposent de

façon exponentielle dans l'industrie du divertissement, les réseaux

sociaux et le marketing. Avant l'Internet, toutes sortes de créatifs,

des hommes, mais aussi des femmes, étaient chargés de faire tourner le marché de la séduction

féminine, parfois avec talent.

Aujourd'hui, derrière le parfait bouc émissaire que constitue l'IA,

se cachent des banques conservant des milliards d'« images sources », impersonnelles, tirées de

l'Internet, dont une partie non négligeable du champ pornographique, que des programmeurs, essentiellement des hommes, vont

mixer et associer à des mots afin de répondre à toute demande.

Dès 2019, le livre L'Intelligence artificielle, pas sans elles !, d'Aude Bernheim et Flora Vincent (Belin),

dénonçait les biais de programmation aboutissant à des stéréotypes sexistes générés par l'IA

partout dans la société. A ces biais, on peut en ajouter d'autres. Déjà un mannequin de chair,

même magnifié par un photographe, même retouché, garde une

part de réalité que n'a plus la femme virtuelle. Cette dernière arbore par exemple un visage

parfaitement symétrique, introuvable dans la vraie vie. Ou un

rapport taille-hanches également

impossible. Quant à l'homme standard selon l'IA, il est un brun

ténébreux au corps anormalement bodybuildé.

Un stéréotype visuel peut être intéressant, il renvoie à la vraie vie, à nos propres stéréotypes aussi, certains venant brouiller ou nourrir nos convictions. Mais la façon dont l'IA définit par

l'image une femme belle, par nature inaccessible, peut créer des

ravages auprès des jeunes, en concassant l'estime de soi.

Ce qui est problématique, aussi, c'est le lien entre l'instruction

donnée et le résultat fourni. En tapant les mots « femme normale »,

nous dit le Washington Post, vous obtenez 90 % de visages à la peau claire. Quasiment 100 % si vous tapez « femme belle ». La raison tiendrait de la technique et du coût : les principales IA ne vont pas puiser dans les visages de Chine et d'Inde, qui forment pourtant le plus gros réservoir au monde d'utilisateurs de l'Internet.

Pour trouver un peu de diversité, il faut taper « femme laide ».

Etre insistant dans les mots pour obtenir l'image d'une femme « grosse » - vous avez surtout en

réponse de gros seins. Et employer des mots désobligeants

pour obtenir une femme noire avec un corps corpulent.

Monde parallèle

Le site américain Rest of World a

publié, le 10 octobre 2023, une longue enquête basée sur trois mille

images, pour montrer que ce n'est pas juste la beauté des femmes, mais le monde entier que l'IA

transforme en stéréotype : un Indien d'Inde est presque toujours

un vieil homme barbu, un Mexi-

cain porte un sombrero, etc. En

juillet 2023, le site BuzzFeed avait

également publié cent quatre-vingt-quinze images de poupées

Barbie produites par Midjourney, une par pays : la Thaïlandaise est blonde, la Libanaise pose sur des décombres, l'Allemande porte des vêtements militaires...

Toujours sur Midjourney, l'image d'un « mariage en France »

donne un couple souriant entouré de proches lançant des confettis, mais celle d'un « mariage

en banlieue » donne un couple

triste, portant des vêtements sales, dans une rue remplie de déchets (France Inter, le 8 novembre 2023). Le ton était donné dès

2016, quand une IA choisie pour présider un concours de beauté a dû choisir entre six mille photos de (vrais) visages envoyés par des internautes du monde entier et a éliminé la plupart des noirs.

Sans doute demain sera plus subtil. En attendant, le décalage est saisissant entre la vraie vie, qui prend la forme d'un archipel

des apparences autour de l'ambiguïté des genres ou des couleurs

de peau, et les visages pixellisés formant une sorte de « famille de l'homme » binaire et rétrécie. Ce décalage a tout pour doper les crispations identitaires, nous dit le Washington Post. Tout, aussi,

pour intéresser les artistes de diverses disciplines, les mieux placés depuis toujours pour explorer

ce champ entre la réalité et la fiction des corps. Mais qu'il sera difficile de résister à ce monde parallèle qui s'avance... p

L

Le 31 mai, le président des Etats-Unis a présenté une feuille de route pour sortir enfin du conflit ouvert, il y a

huit mois, par les massacres de civils israéliens par le Hamas. Joe Biden a constaté

l'évidence en assurant qu'« il est temps que

la guerre s'arrête et que le jour d'après commence ». Une semaine s'est écoulée, pourtant, sans que les hostilités cessent. Leur

terrifiante banalité a été illustrée, le 6 juin, par le bombardement meurtrier d'une

école des Nations unies accueillant des déplacés, suspectée par l'armée israélienne

d'abriter « une base » du Hamas, ce qui vaut permis de tuer.

La diplomatie américaine a fait reposer la responsabilité de cet immobilisme sur la

direction du mouvement islamiste, qui a effectivement évité de répondre. Alors que Washington a curieusement présenté cette feuille de route comme une proposition israélienne, la première réaction du premier ministre Benjamin Nétanyahou n'avait pas été plus engageante. Il avait ainsi jugé sa présentation « incomplète », et répété son intention « de continuer la guerre jusqu'à ce que ses objectifs soient atteints, y compris la destruction des capacités militaires et de gouvernement du Hamas ». Ses alliés d'extrême droite ont par ailleurs menacé de saborder la coalition qui l'a ramené au pouvoir en cas de réponse positive. Ces tergiversations injustifiables sont le reflet d'une impasse politique, militaire et stratégique qui n'épargne aucun des protagonistes. L'armée israélienne a certes considérablement affaibli les capacités du Hamas, qui n'est certainement « plus capable d'organiser un nouveau 7 octobre » comme l'a estimé Joe Biden, mais elle n'a pas tenu sa promesse, irréaliste, de rayer l'ensemble du mouvement de la carte, et Benjamin Nétanyahou s'est montré incapable d'imaginer autre chose à Gaza qu'un chaos propice à sa résurgence. Le carnage perpétré sur place a en outre considérable-

ment isolé Israël.

Si la milice islamiste avait espéré un embrasement régional en pariant sur l'« axe de la résistance » qui l'a placée dans l'orbite de l'Iran, elle a pu vérifier à ses dépens que cet axe n'a pour fonction que la défense des seuls intérêts de Téhéran. Discrédité par les massacres et les prises d'otages du 7 octobre, le Hamas doit rendre des comptes pour l'épreuve qu'il a imposée aux habitants de Gaza utilisés comme des boucliers humains, pour les milliers de Palestiniens tués par les bombardements israéliens comme pour les destructions massives dans un territoire fragilisé avant même le début de cette guerre par un blocus impitoyable.

En ne cessant jamais de soutenir militairement Israël malgré quelques toussotements et en refusant de se donner les moyens d'imposer ses vues, Joe Biden s'est également rangé parmi les perdants. Il a dilapidé le crédit moral des Etats-Unis comme celui du camp occidental dans son ensemble et compliqué encore plus une réélection qui s'annonçait déjà délicate en se coupant d'une partie de l'électorat démocrate outrée par son aveuglement.

Cette guerre de Gaza n'aura ainsi aucun vainqueur. Elle ne fait plus sens, en vérité, depuis bien longtemps. Les armes auraient

dû se taire depuis des mois, et les otages israéliens encore vivants, que la force n'a pas

permis de libérer, être rendus à leurs proches. Tous les moyens doivent être mis en

œuvre et toutes les pressions envisagées, pour y parvenir enfin. p

LES ALGORITHMES
ONT UNE RÉPONSE
BIEN PRÉCISE
QUAND ON LEUR
DEMANDE DE
CERNER LA BEAUTÉ
D'UNE FEMME

GAZA :
METTRE FIN
À UNE GUERRE
SANS VAINQUEUR

LE DÉCALAGE EST
SAISSANT AVEC
LA VRAIE VIE, QUI
PREND LA FORME
D'UN ARCHIPEL
DES APPARENCES

Les stéréotypes

ravageurs de l'IA
CULTURE | CHRONIQUE
par michel guerrin

HORS-SÉRIE

1944

DES DÉBARQUEMENTS
À LA LIBÉRATION DE LA FRANCE

Ils arrivent... A l'aube du 6 juin 1944, les troupes anglo-américaines débarquent sur les plages de Normandie pour ouvrir un second front face à l'armée nazie. Les Alliés, soutenus par la Résistance, vont libérer la France et lui permettre de retrouver son honneur après l'infamie du régime de Vichy. Le général de Gaulle sortira en grand vainqueur de cette année décisive.

1944

Un hors-série du «Monde»

100 pages-11,50 €

Chez votre marchand de journaux et sur lemonde.fr/boutique